L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1134 - VENDREDI 07 OCTOBRE 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»

AVIVA Assurances (ABEILLE ASSURANCES)

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*

ASSURE LES RISQUES AGRICOLES depuis toujours !

*Selon conditions générales et particulières.

MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane

• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39

• 5 B, Route de Paris - Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84

E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

▶Sommaire



Conjoncture *p.38*

Pour les ménages français, la cote d'alerte est atteinte

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Groupement de défense sanitaire: ne pas suivre l'exemple anglais

P 07 **Actualité** Nièvre
Rencontre Préfet / FDSEA 58: Les calamités sécheresse sur la table

P 09 **Actualité** Yonne
Transports: Le port de Gron souffle sa première bougie

P 10 **Actualité** France Europe
Enquête santé MSA : L'agriculture, c'est la santé ?

P 15 **Filières** Cultures
Travail du sol: Une journée pour faire le point sur le strip-till

P 16 **Filières** Élevage
Concours bovins: Belle prestation des élevages blonds

P 15 **Filières** Viticulture
Vignoble de Saint-Bris (89): «Étranges» vendanges

Encarts: • Pulvérisateurs gamme John Deere
• Lucas (sur certains cantons)

Dossier spécial

TRACTEURS

Première partie



Coup de projecteur sur les nouveautés

Pages 23 à 27

Cette semaine avec votre journal: **En direct de la MSA** *p.19-22*



FENDT 300 Vario, 400 Vario, 700 Vario, 800 Vario, 900 Vario

G. BUCHEZ

Votre nouveau concessionnaire

58 BAZOLLES 03 86 38 97 00

AGCO FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

www.fendt.fr

FENDT Voir plus loin

Gamme MAGA YAMAHA



NOUVEAU 450 direction assistée

à partir de 6 700 €HT

* Offre valable jusqu'au 30/10/11

MOTOSPORT

ZAC des Grands Champs - 58000 Nevers
Tel. 03 86 61 42 70

l'Agenda

Côte d'Or

Flavigny Foire de la Saint-Simon le 23 octobre

Autrefois, alors que Flavigny était encore chef-lieu de canton, les habitants de la région échangeaient leur production lors des marchés réguliers. Ce marché de la Saint-Simon était le dernier de la saison, donc le plus important, car il permettait à chacun de faire ses réserves pour l'hiver à venir. Réactivée il y a une vingtaine d'années, la foire de Saint-Simon présente aujourd'hui trois thèmes : Artisanat, Gastronomie et vide grenier. Vous pourrez également y découvrir dans la crypte carolingienne, la dégustation de la fabrique d'Anis de Flavigny. Au détour des ruelles étroites du village, animations et concerts gratuits rythmeront votre balade. Alors que la dégustation gratuite de produits régionaux vous ouvrira l'appétit, vous pourrez vous restaurer sur place en divers endroits de la foire.

Nantoux «Les Bios du Crû» le 23 octobre

Didier Montchovet, Jacques Volatier et quelques producteurs voisins organisent une journée festive avec le soutien du Groupement des agrobiologistes de Côte d'Or. Rendez-vous au Domaine Montchovet, 23 rue de la gare, 21190 Nantoux, près de Pommard, de 10 heures à 18heures. Au programme de la journée : Dégustation, vente de produits bio des producteurs locaux : pain, charcuterie, fromages, légumes, plantes médicinales, cosmétiques, vin, bière, artisanat… Restauration sur place: assiettes de charcuterie, cuisine végétale, pain, miel,fromages... et les boissons : bière et vin. Animation musicale avec accordéon et violon, jonglage et autres farces.
Discussions « sous le baobab » sur 3 thèmes :
- Les semences potagères avec Yannick Loubet
- Les OGM avec Jean-Marie Petey et les faucheurs volontaires.
- Villes et villages en transition (jardins partagés en ville) avec Claude Lorenzo.
Informations et contact : Domaine Montchovet : 03 80 26 03 13 http://lesbiosducru.eklablog.com

Pouilly «L'alimentation minérale des bovins allaitants»

«L'alimentation minérale des bovins allaitants» par Jean-José Sauvage (Lactina). Mercredi 26 et jeudi 27 octobre toute la journée dans les locaux de l'Éleveur Bourguignon, 12 rue de la Coopérative 21320 Pouilly en Auxois

Nièvre

Exposition Des forêts et des hommes

La promenade des halles de Decize accueille, depuis le 1er juillet et **jusqu'au 9 octobre**, une exposition photo en plein air, intitulée «Des forêts et des hommes». Présentée à Genève et Paris, elle fait étape dans la Nièvre à l'initiative du Pays Nevers Sud Nivernais, en collaboration avec la fondation Goodplanet du photographe écologiste Yann Arthus Bertrand. L'exposition met en valeur 40 clichés de forêts du monde entier pris par 40 photographes professionnels.

Formations Élevage ovin

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit d'organiser trois formations en élevage ovin cet automne. « Limiter les pertes sur agneaux » propose de travailler sur les maladies autour de la mise bas, les interventions et les premiers soins après l'agnelage, et de mieux connaître les antibiotiques pour les utiliser à bon escient. La journée aura lieu le **24 novembre**. «Bonnes pratiques ovines, des clés pour réussir» veut donner aux éleveurs les astuces pour utilliser les contraintes réglementaires comme moyen de progrès. Journée prévue le **27 octobre**. Enfin, la formation « Ovitel » permettra à l'éleveur de savoir utiliser le logiciel Ovitel et de se servir de l'outil pour progresser dans la conduite de son troupeau, en plus de la réponse qu'il apporte aux exigences réglementaires (carnet d'agnelage et carnet sanitaire). La date de cette session est prévue le **12 octobre** prochain. Renseignements auprès de Christophe Rainon, conseiller ovin à la Chambre d'agriculture au 06 72 39 76 43. Inscription auprès de Martine Goin, centre de formation de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 37.

Circuits courts Le Panier Luzy'quoi

La nouvelle association de producteurs, Le Panier Luzy'quoi, inaugure son activité le samedi 15 octobre de 10h à 12 heures au Marché couvert de Luzy. Cette association met en place un circuit court afin de mettre en valeur les productions locales.

Corbigny Foire aux veaux reproducteurs le 20 octobre

Le Comité des foires de Corbigny, la Sicagemac et le CCJA de Corbigny organisent leur foire aux veaux reproducteurs charolais, jeudi **20 octobre**, sous le marché couvert (route de Saint-Saulge) de Corbigny. L'arrivée des animaux est prévue à partir de 6 heures (possibilité de pesée), le début du concours à 9 heures, la lecture du palmarès à 11h30 et la visite officielle à 14h30, avant la remise des prix d'honneur et le vin d'honneur. Contact: SICAGEMAC au 03 86 20 00 37.

Transmission Réunion à Luzy le 26 octobre

La Communauté de communes Entre l'Alène et la Roche organise le mercredi **26 octobre** à 19 heures à la salle des fêtes de Luzy une rencontre entre les jeunes et les cédants agriculteurs, afin d'échanger ensemble sur la reprise d'activité. Les agriculteurs peuvent s'inscrire jusqu'au 15 octobre. Contact: 03 86 30 26 86.

Conférence PAC après 2013

Le Centre d'information Europe directe Bourgogne Nevers et la Chambre d'agriculture préparent l'organisation d'une conférence sur le thème « quelle PAC après 2013? » qui se tiendra le jeudi 3 novembre de 18h à 20h30 au LEGTA de Nevers-Challuy. Michel Dewit, qui appartient à la direction générale Agriculture de la Commission européenne et François Roze, du service Economie et prospective de la Chambre d'agriculture de Bourgogne, évoqueront les grandes orientations politiques et budgétaires de la future PAC. Ils tenteront de répondre à plusieurs questions telles que: « comment atteindre l'objectif d'une production alimentaire viable et garantir la sécurité alimentaire dans un contexte de croissance de la demande mondiale, de crise économique et de volatilité accrue des marchés? Quels seront les nouveaux critères de versement des aides? De quels outils avons-nous besoin en ce qui concerne les mesures de marché, l'intervention publique et l'aide au stockage privé? La conférence devrait éclairer sur la place de l'agriculture dans le futur budget de l'UE, alors que la Commission européenne vient de publier ses propositions pour le prochain cadre financier 2014-2020.

Yonne

Race Charolaise Concours Interdépartemental d'Avallon

Le Syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolaise de l'Yonne organise son Concours Interdépartemental de bovins reproducteurs les vendredi 21 et samedi 22 octobre à Avallon.
Il se déroulera sur le parking de la RD 606 (face au cimetière), à l'entrée nord d'Avallon. Ce concours est ouvert à tous les animaux inscrits au H.B.C. Livre A.
Les opérations du jury se dérouleront le vendredi 21 octobre, dès 13h30
Les éleveurs désirant participer sont priés de prendre contact pour le 29 septembre dernier délai avec le :
Syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolaise, 9 avenue du 11 novembre, 89200 Avallon
Tél : 03 86 34 23 40 (entre 8 et 9 heures) - Fax : 03 86 31 63 56.

Fête des vendanges à Joigny

La 21e fête des vendanges de Joigny se déroulera dimanche 16 octobre, de 10 h à 18 h. Inauguration à 11 h. Nombreux stands, animations diverses, dégustations et restauration sur place. Intronisations, par la Confrérie des 3 Ceps. Présence des vignerons joviniens et icaunais. Tombola et groupes folkloriques. Invitée d'honneur : Mayen, ville jumelée avec Joigny Entrée gratuite. Verre de dégustation : 3 €

Saône et Loire

Autun Concours Charolais les 4 et 5 novembre

Le concours annuel de reproducteurs veaux et adultes aura lieu le vendredi 4 novembre, à 8 heures précises, au parc des expositions, route de Mâcon-Chalon à Autun.
Les veaux mâles ou femelles de l'année, obligatoirement inscrits au Herd-book charolais, seront répartis en plusieurs sections. Le bureau de la Société d'agriculture se réserve la faculté de la répartition des animaux dans chaque section. Peuvent participer à ce concours les taureaux de 18 mois, les taureaux de 30 mois et les vieux taureaux inscrits au HBC ainsi que les génisses de 18 mois, les génisses de 30 mois et les vaches inscrites au HBC ayant vêlé depuis moins de 24 mois d'un veau contrôlé par BC. Pour les animaux en copropriété voir le règlement de Herd-book ou téléphoner au président. Le certificat d'inscription sera exigé à l'entrée du concours.
Les taureaux doivent être obligatoirement bouclés et tenus par un "cigare" lors des sorties sur le ring. En ce qui concerne l'IBR, seuls les animaux provenant d'élevages en appellation A ou B seront admis.
Une analyse avec résultat négatif devra être réalisée après le15 août.
Droit d'inscription : 14,35 € TTC par adulte ; 23,90 € TTC par veau.
Conditions sanitaires en vigueur.
Inscriptions avant le 10 octobre (date de réception), auprès de Christine Brochot, Le Petit Bois à Autun ; tél. 03.85.52.04.09. La rentrée des animaux s'effectuera jeudi 3 novembre avant 18 heures.
La sortie débutera samedi 5 novembre à partir de 17 heures

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or

Exploitation polyculture élevage

A transmettre, exploitation mixte dans la région Auxois, élevage bovin viande et céréales. Superficie totale de 240ha répartie entre 120ha de SCOP et 120ha de prairie. Bâtiments d'élevages aux normes et fonctionnels. 108.8 PMTVA. Transmission parts sociales de la société incluant du foncier, les bâtiments, les stocks, le cheptel et le matériel. Vente également de la maison d'habitation et des DPU. Pour plus d'informations contactez Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Nièvre

Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'agriculture) au 03.86.93.40.38

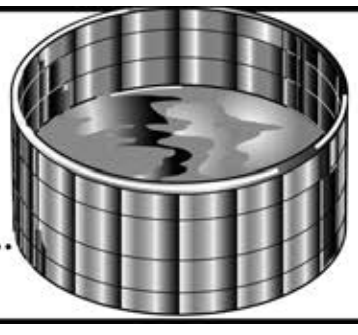
Yonne

Futurs retraités, la DICA est une obligation

Deux ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'intention de cessation d'activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document CERFA à la Chambre d'agriculture (missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03.86.94.21.95.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Climat – Air – énergie

Tous concernés par la définition du schéma régional

Fruit d'une consultation collective et partagée, les premières orientations du Schéma régional Climat-Air-Energie sont livrées à la consultation publique. Pour une Bourgogne plus sobre, plus durable qui préserve la qualité de vie de ses citoyens.

Le climat change et les agriculteurs sont certes les premiers à s'en apercevoir quand «*en cinquante ans les moissons ont avancé de trois semaines*» comme l'a rappelé Dominique Chambrette, président de la Chambre régionale d'agriculture, invité à s'exprimer lors du lancement de la consultation publique du Schéma régional Climat-air-énergie. Ce schéma, fruit d'un important travail collectif engagé par l'État et le Conseil régional, a réuni 500 acteurs qui ont participé à l'élaboration d'un document d'orientations qui est maintenant livré à la réflexion publique.

Au commencement était la loi Grenelle 2 qui engage la France à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, mais d'ici 2020 le pays doit aussi réduire de 20% ses émissions de GES, de 20% sa consommation énergétique et porter à 23% la part des énergies renouvelables pour réaliser les objectifs européens fixés dans le «paquet énergie-climat». Ce sont les objectifs du «facteur 4» et des «3x20». Le schéma régional Climat-air-énergie, présenté le 30 septembre au Conseil régional, en présence d'Anne Boquet, Préfète de région et de nombreux acteurs de la démarche, représente un élément essentiel de la mise en œuvre de la politique énergétique régionale, déclinaison des objectifs européens et nationaux.

Mais comment faire pour atteindre l'objectif des 3x20, par quelles actions et quels moyens y parvenir sans mettre en péril l'économie déjà fragilisée et sans trop bouleverser la vie des citoyens ? Comment aussi parvenir à diviser par quatre nos émissions en moins de 20 ans ? Est-ce concevable ? Tous les secteurs d'activité son concernés par cette réflexion et ont été passés au crible. Le schéma final détaille secteur d'activité par secteur d'activité, les principales sources de consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre et analyse le potentiel du territoire régional. Les orientations finales fixent les grandes lignes, modélisent les évolutions possibles du territoire bourguignon.

Force est de constater que si l'objectif des 3x20 reste dans l'ordre du possible, la trajectoire du facteur 4 (réduction drastique des émissions) est plus difficile à imaginer. «*Aborder les enjeux climatiques et énergétiques ce n'est pas facile*», admet François Patriat, président du Conseil régional, car il faut remettre en cause notre confort, nos pratiques individuelles et collectives, nos habitudes… Cela coûte aussi plus cher. Pourtant, ces évolutions représentent aussi une quantité d'emplois «*non délocalisables*».

La Bourgogne dispose de nombreux atouts et elle a pris une certaine avance dans le secteur du bâtiment en particulier ou de l'intermodalité, avec des constructions Haute qualité environnementale (HQE) ou des projets fluviaux d'envergure comme Bron (89) ou Pagny (21). Mais les défis à relever sont immenses et concernent tous les citoyens appelés à revoir leurs pratiques quotidiennes autant qu'à s'engager dans de nouvelles «*stratégies de transport*», secteur particulièrement gourmand.

Cette première esquisse du schéma (en 100 pages consultables sur www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr) est maintenant ouverte à la consultation publique. Pour la prochaine étape il va falloir «*passer aux actes*» et traduire concrètement le schéma final dans le paysage bourguignon, étape ultime d'une démarche consensuelle d'expression partagée. Après il deviendra une véritable feuille de route vers «*une Bourgogne plus sobre, utilisant mieux ses ressources tout en préservant la santé des Bourguignons*».

ANNE-MARIE KLEIN



Les projets fluviaux de Pagny et Bron: des atouts pour la Bourgogne

Repères

Les orientations pour l'agriculture et la forêt

34% des GES émis en Bourgogne proviennent du secteur agricole, mais l'agriculture et la forêt constituent aussi des puits de carbone qui, gérés durablement, peuvent contribuer à l'atteinte des 3x20. Les orientations du SRCAE prévoient :

- de faire évoluer encore les pratiques des exploitants,
- d'optimiser les intrants en développant les systèmes de culture innovants,
- de réduire l'impact des effluents d'élevage et de développer la complémentarité élevage/culture,
- de réduire la vulnérabilité des exploitations agricoles et viticoles face aux effets du changement climatique,
- de mettre en œuvre les principes de gestion durable de la forêt et d'anticiper les impacts du changement climatique, de développer la demande et de structurer les filières du bois, notamment le bois énergie pour garantir des débouchés favorisant l'émergence d'une économie locale tout en veillant à l'équilibre des usages.

Des techniciens et des professionnels ont participé à l'élaboration de cette première esquisse du schéma régional Climat-air-énergie. Ils ont pu témoigner que l'agriculture et les agriculteurs se sont déjà engagés dans la voie du durable et ont pris très tôt la mesure des enjeux que représentent les économies d'énergie et la préservation de l'environnement. Mais le président de la Chambre régionale d'agriculture a aussi insisté sur le fait que « *comme pour tous les changement de cap, il faut savoir prendre le temps d'expliquer et d'informer, avec les leviers que sont la formation et l'organisation* ».



▶ Communiqué

Le revers du beau temps, le déficit en eau : la vigilance reste de mise

Le comité de vigilance eau s'est une nouvelle fois réuni à la préfecture le 29 septembre 2011 pour étudier l'état de la ressource en eau de Côte d'Or.

Si une stagnation a été constatée en plaine de Saône, le déficit pluviométrique reste très marqué dans les autres secteurs du département. En effet, aucune pluie n'est venue alimenter les rivières et les nappes durant ces dernières semaines de températures estivales.

Une telle situation, si elle venait à perdurer, serait de nature à compromettre le volume de la ressource en eau pour 2011. C'est pourquoi un effort est demandé à chacun.

En l'attente de pluies, il a, par conséquent, été décidé de maintenir et ce, jusqu'au 30 novembre 2011, l'ensemble des mesures de restrictions applicables dans le département, telles que pour l'essentiel:

Arrosage des pelouses, espaces verts et aires de loisirs : interdit quelle que soit l'origine de l'eau.

Arrosage des surfaces sportives : autorisé de 19 h à 10 h pour les surfaces sur lesquelles évoluent les usagers sauf pour les sous-bassins ayant franchi le seuil de crise renforcée, où l'arrosage est interdit.

Lavage des voies : interdit sauf salubrité publique

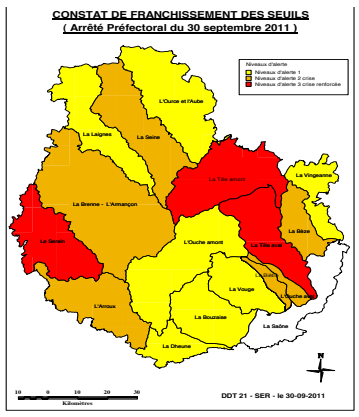
Remplissage des piscines : interdit sauf pour la première mise en eau après accord du maire en liaison avec le gestionnaire

Lavage des voitures, des façades et des toitures pour les particuliers : interdit

Arrosage des potagers, des massifs fleuris et des plantations de moins d'un an : autorisé de 19 h à 10 h sauf pour les sous-bassins ayant franchi le seuil de crise renforcée où seuls sont autorisés les arrosages de potagers et pour les commerces de végétaux.

Utilisation des réserves d'eaux pluviales : autorisées de 19 h à 10 h pour les usages autres que le lavage des voitures et l'arrosage des pelouses.

Des mesures de restriction particulières concernent également les agriculteurs, les industriels et les exploitants de golfs pour 16 sous-bassins sur les 18 que compte la Côte d'Or.



Les vidanges des plans d'eau autres que les pisciculture sont, quant à elles, désormais interdites, sauf en cas de problèmes liés à la sécurité. En effet, les débits de certains cours d'eau ne sont plus susceptibles d'assimiler ces rejets sans qu'il soit porté atteinte à la qualité de l'eau. Les débits des cours d'eau sont mesurés très régulièrement et les services restent vigilants. Bien évidemment, les mesures pourront être assouplies ou renforcées selon l'évolution de la situation.

Pour en savoir plus

Les arrêtés préfectoraux du 2 septembre 2011 et du 30 septembre 2011 s'inscrivent dans la procédure définie par l'arrêté-cadre du 15 juin 2010, qui définit les sous-bassins versants, les seuils de déclenchement et les mesures de restriction à prendre.

Ces arrêtés et la carte des bassins versants de la Côte-d'Or, sont en ligne sur les sites Internet de la Préfecture (www.bourgogne.gouv.fr) rubrique Environnement et de la Direction Départementale des Territoires (www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr).

Les sanctions en cas de non-respect de ces arrêtés

Tout contrevenant aux dispositions à ces arrêtés s'expose à une peine d'amende pouvant aller jusqu'à 1500 € et 3000€ en cas de récidive.

▶ Irrigation

Irrigants, c'est maintenant !

Le syndicat des irrigants de Côte d'Or s'est réuni en assemblée générale à Aiserey. Devant les difficultés rencontrées cette année, des consignes ont été données sur la demande de volume pour 2012. Celle-ci doit être faite avant le 31 octobre.



A partir de cette année, tout dossier non déposé à temps ne sera pas pris en compte.

Face à la sécheresse, de nombreux volumes supplémentaires ont été demandés au cours de l'année 2011 en Côte d'Or. *«Les agriculteurs ont pu bénéficier d'une hausse de 15% de la demande initiale, ce qui représente environ un tour d'eau pour tout le monde»* explique François-Xavier Lévêque, le président du syndicat des irrigants. Les démarches administratives pour toute demande supplémentaire sont lourdes. C'est pourquoi il a été rappelé, lors de l'assemblée générale du syndicat, qu'un bon calcul de l'estimation des besoins de chacun est tout simplement primordial. *«On ne peut pas se permettre de demander des volumes supplémentaires comme ça tous les ans car c'est très lourd d'un point de vue administratif. La solution est d'ajuster les volumes au mieux, dès le départ»* explique François-Xavier Lévêque. Le président du syndicat insiste sur la date du 31 octobre pour déposer les dossiers de demandes de volumes, précisant que cette année, tout dossier déposé après cette date ne sera pas pris en compte : *«Jusqu'à maintenant, certains dossiers arrivaient encore à Noël et cela décalait tout. Cette année, quand nous étions prêts à irriguer, nous n'avions toujours pas l'autorisation de prélèvement de la préfecture... Désormais, toute personne envoyant son dossier après le 31 octobre devra directement rentrer en lien direct avec la DDT. Il faut respecter les délais»*.

Un gage de sécurité

Les difficultés rencontrées par les irrigants ont été nombreuses en cette année sèche. Le refus d'une dizaine de dérogations portant sur des attributions d'eau supplémentaires a été rappelé. Des cultures de pommes de terre et oignons, dans des zones où la ressource aura été finalement été jugée trop faible pour irriguer, étaient concernées. *«Ces problèmes démontrent encore une fois l'utilité des bassins de rétention d'eau»* commente François-Xavier Lévêque. L'expérience de l'Asa de la Bièvre, qui a utilisé pour la toute première année ses nouveaux bassins situés à Aiserey, a été mise en avant lors de la réunion. *«C'est un véritable outil de travail, ces bassins sont un réel gage de sécurité lorsque la ressource est limitée. Il nous faut trouver des financements, il faut privilégier la création de ce type de bassins»* ajoute le président. La Chambre d'agriculture de Côte d'Or travaille actuellement sur un recensement de lieux pouvant potentiellement recevoir de tels bassins. Des projets en lien avec les travaux de la LGV (Ligne grande vitesse) entre Magny-sur-Tille et Auxonne ont également été cités, des zones agricoles *«perdues»* pourront peut-être se *«reconvertir utilement»*.

+40 q/ha dans les blés

Il a également été question de l'irrigation des céréales lors de cette assemblée. Plusieurs parcelles de blé ont été irriguées cette année et le bilan est très intéressant. *«L'opération a été très bénéfique»* se satisfait François-Xavier Lévèque, *«les gains de rendements sont énormes. Certaines parcelles non irriguées sont descendues à 30 q/ha tandis que certaines parcelles voisines irriguées ont gardé un potentiel correct entre 60 et 70 /ha. Pour les orges de printemps, l'irrigation a également amélioré la qualité et le taux de protéines»*. Pour le syndicat, l'irrigation des céréales *«n'est pas à mettre de côté»* car elle est tout simplement *«productive»*. Comme l'a précisé Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture présent à cette assemblée générale, *«l'agriculture extensive est terminée»*.

AURÉLIEN GENEST



▶ En bref

La campagne d'irrigation 2011 se termine

Pour ceux qui n'ont pas reçu le dossier de demande de volume en prévision de 2012, pensez dès maintenant à vous le procurer. Ce dossier est téléchargeable sur le site de la Chambre d'agriculture : http://www.cote-dor.chambagri.fr/. Il peut également être retiré auprès de la Chambre d'agriculture : 11 rue Henri Becquerel, 21000 Dijon. Il est à retourner pour le 31 octobre au plus tard. Passé ce délai, votre dossier ne sera pas traité. Rappel : ce dossier concerne tous les producteurs, pépiniéristes, arboriculteurs qui envisagent de prélever dans le milieu naturel lors de la campagne 2012. La loi sur l'eau implique que tout prélèvement dans le milieu doit être déclaré ou autorisé. La Chambre d'agriculture, depuis maintenant de nombreuses années, propose aux irrigants de Côte d'Or de centraliser les demandes et de rédiger au nom des irrigants, un dossier de demande d'autorisation groupée. C'est à partir de ce dernier et après consultations de différentes instances (CLE, Syndicats de bassin...) que l'administration rédige un arrêté définissant le volume annuel autorisé de chaque irrigant et qui est également réparti par bassin versant.

Groupement de défense sanitaire

Ne pas suivre l'exemple anglais

Le GDS de Côte d'Or se satisfait des prophylaxies et de la baisse sensible du nombre de foyers de tuberculose bovine dans le département (-55% en un an). Toutefois, afin d'*«enfoncer définitivement le clou, un meilleur piégeage des blaireaux est obligatoire»* réclame le président Pascal Martens, qui souhaite se servir de son voyage en Angleterre pour se faire entendre auprès des politiques.

Pascal Martens et Florent Lefol, président et secrétaire du GDS de Côte d'Or, tapent du poing sur la table. Les résultats des prophylaxies sont encourageants (de 46 foyers en 2010, le département est passé à 21 cette année). Mais le dispositif mis en place n'est pas satisfaisant sur le long terme, selon le GDS. Le blaireau n'est piégé que dans la zone tuberculeuse, à leur plus grand regret. «Le risque de propagation de la maladie existe avec les blaireaux. Sur 1500 animaux piégés dans la zone tuberculeuse, 280 ont été analysés et 13 se sont révélés positifs, ce n'est pas rien» commente Pascal Martens. «Les blaireaux vivent en colonies, quand l'un d'entre eux est pris dans un collet à arrêtoir, qu'il tourne en rond toute la nuit, tout le reste de la famille s'en va».



«L'administration anglaise nous l'a clairement dit : nous sommes dans leur situation de 1985 et il ne faut surtout pas négliger le piégeage des blaireaux» explique Pascal Martens.

Mauvais piégeage = échec

Une délégation du GDS Côte d'Or s'est rendue cet été au Royaume-Uni, en compagnie de GDS France. Le piégeage «trop léger» des blaireaux a été une des causes majeures de l'échec anglais. *«Aujourd'hui, là où nous sommes allés, sept pour cents des bovins sont contaminés»* explique Florent Lefol. *«Nous nous nous sommes rendus compte encore plus qu'avant que le piégeage des blaireaux est très important»* enchaîne Pascal Martens, *«l'administration anglaise nous l'a clairement dit : nous sommes dans leur situation de 1985 et il ne faut surtout pas négliger ce piégeage. En Côte d'Or, nous devons l'étendre à l'ensemble du département»*. La délégation côte d'orienne a visité un élevage qui l'a particulièrement marquée. *«L'éleveur chez qui nous sommes allés en est à sa septième année de tuberculose»* raconte Florent Lefol, *«là-bas, il n'y a pas d'abattage total. Ils abattent les bovins au fur et à mesure. Dès que nous sommes arrivés, l'éleveur anglais a imité l'écrasement d'une cigarette, cela signifiait qu'il fallait éliminer les blaireaux». «Il faut savoir qu'en Angleterre, ils mettent du grillage autour des jardins pour empêcher les blaireaux de venir manger les fraises»* ajoute Pascal Martens.

Mauvais sur du long-terme

Pour le président du GDS, *«dans un horizon de un à deux ans, les choses vont s'améliorer en Côte d'Or mais à l'horizon cinq ans, ça risque de se détériorer. Les blaireaux contaminés et non piégés, qui partent de la zone tuberculeuse, pourront en effet contaminer les bovins»*. Pascal Martens pose la question : *«Pourquoi continuer d'exiger les abattages diagnostics dès qu'il y a la moindre petite chose dans un élevage, alors qu'on ne fait pas ce qu'il faut pour les blaireaux?»* Afin d'éviter la propagation de cet animal sauvage, le GDS demande à étendre son piégeage sur l'ensemble du département, ou du moins, sur les périphéries de la zone tuberculeuse. Pour se faire entendre, le GDS va prochainement interpeller les Pouvoirs publics : la Direction départementale de la protection des populations (DDPP), la Direction générale de l'alimentation (DGAL) et le ministère de l'Environnement. *«A ce jour, nous ne sommes pas du tout entendus»* regrette Pascal Martens, *«on se pose beaucoup de questions... Est-ce que l'État a décidé de baisser les bras contre la lutte contre la tuberculose? Il faut le dire clairement, car dans ce cas, l'État devra prendre complètement en charge les prophylaxies, les éleveurs ne le feront plus»*.

Une grande détermination

A la veille de ses réunions cantonales et du véritable début des prophylaxies (vers le 1er novembre), le GDS veut également, selon Pascal Martens, *«aller expliquer à l'administration que l'élevage de Côte d'Or subit les aléas climatiques et les aléas conjoncturels comme tous les éleveurs de France mais qu'en plus, il y a la tuberculose»*. Le président du GDS cite deux exemples : *«Cet été, un éleveur m'a appelé, il venait de vendre un taureau. Quand l'acheteur s'est renseigné sur sa provenance, il s'est dédie. Les pertes financières prennent de plus en plus de place dans l'élevage. Autre exemple, au marché au cadran à Moulins-Engilbert, il se vend des bêtes des quatre départements bourguignons. Mais au-dessus des bovins venant de la Côte d'Or, on peut lire : «bovins provenant d'un cheptel à risque tuberculose». La moins-value sur une bête comme ça, c'est un franc du kg...»* Le niveau de pression sur les prix pour les bovins en provenance de la Côte d'Or est jugé «inadmissible »alors que les bovins côte d'oriens figurent parmi les plus contrôlés de France (prophylaxie annuelle sur tous les cheptels du département et contrôles avant départ s'ils proviennent de cheptels à risque).

Aurélien Genest

Transfert Spécifique de quotas Sans Terres

Le dispositif reconduit pour 2011/2012

Le dispositif des transferts spécifiques de quotas sans terre est reconduit pour la campagne 2011-2012 et sera géré par le comité de bassin du grand Est.

Les producteurs qui en feront la demande pourront obtenir une quantité de référence laitière supplémentaire moyennant le versement d'une contrepartie financière de 11,25 centimes d'euros par litres de lait transférés.

Il ne s'agit pas d'un marché au gré à gré entre producteurs mais d'une contribution complémentaire au financement des aides à la cessation d'activité laitière. Elle permet aux demandeurs de solliciter une attribution dans le cadre d'une procédure différente des attributions annuelles classiques.

Pour être éligible au dispositif, les producteurs laitiers doivent répondre aux conditions suivantes :

- être aux normes vis à vis des installations classées,

- l'augmentation de quotas ne doit pas conduire l'éleveur à ne plus respecter ses obligations en matière d'effluents d'élevage,

- le montant à payer ne doit pas remettre en cause la viabilité économique de l'exploitation.

Les attributions ne pourront pas être supérieures à la demande des producteurs. Pour la Côte d'Or, les éleveurs pourront être attributaires de 50 000 litres multipliés par le nombre d'actifs plafonnés à deux.

Les formulaires de demande sont disponibles

- soit auprès de la Direction départementale des territoires de Côte d'Or (57 rue de Mulhouse, BP 53317, 21033 Dijon Cedex - 03 80 29 44 58)

- soit en consultant le site de la DDT de Côte d'Or (http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr/ - rubrique agriculture – quotas laitiers).

- soit auprès de votre laiterie.

La demande devra être adressée avant le 31octobre 2011 par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposée à la Direction départementale des territoires du siège de votre exploitation.

Contact : Quentin Tournier : quentin.tournier@cote-dor.gouv.fr - Tél. 03 80 29 44 58

▶ Communiqué

Plan de lutte contre les campagnols

Les campagnols en trop gros nombre peuvent causer d'énormes dégâts dans les pâtures et dans les champs. Plusieurs éleveurs nous ont signalé des situations problématiques dans l'Auxois et sur Saint Seine l'Abbaye. La réduction de la population de campagnols sur un territoire doit être organisée par une lutte collective. C'est pourquoi, vous devez vous faire connaitre auprès du GDS21 (Contact : Virginie Pabiou au 03 80 68 67 35) si vous souhaitez mettre en place une action sur votre secteur. En fonction du nombre d'éleveurs intéressés, une ou plusieurs réunion(s) seront organisées pour vous informer sur les démarches à suivre et les plans de lutte.

GDS



Des étudiants en BTS découvrent le Québec et l'Ukraine

Un stage pas comme les autres...

Dans le cadre de leur formation en BTS, 9 étudiants du lycée agricole de Nevers-Challuy ont saisi l'opportunité de partir à l'étranger pour un stage en exploitation ou en organisme.



Depuis 2009, le lycée agricole de Nevers-Challuy a pour objectif de développer les stages à l'étranger pour les étudiants de BTS, principalement en BTS Analyse et Conduite des systèmes d'exploitation. Cette année, un étudiant de BTS Productions Animales a également saisi l'opportunité d'un départ au Québec.

Huit étudiants ont bénéficié du partenariat d'échange réciproque de stagiaires mis en place en 2009 avec le Cegep de Lévis Lauzon (Québec). Véritable campus universitaire, le Cegep se situe à côté de la ville de Québec et dispense de nombreuses formations dont une agricole proche du BTS ACSE.

Souhaitant découvrir une autre agriculture, une étudiante est également partie en Ukraine.

Ce stage, quelle que soit la destination est une expérience riche en enseignements tant d'un point de vue personnel que professionnel. Les étudiants étaient pour la majorité d'entre eux logés dans la famille gérant l'exploitation. Ils étaient donc totalement imprégnés par la vie locale, professionnelle et sociale.

Le travail dans les exploitations s'est parfois avéré difficile : les conditions climatiques n'étant pas favorables cette année, les récoltes de fourrages ont demandé d'être réactifs et efficaces. Mais l'accueil québécois et ukrainien leur a permis d'avoir un séjour agréable.

Lundi 26 septembre, les étudiants ont présenté leur exploitation de stage, leurs visites professionnelles et culturelles, ainsi que leur vécu aux autres membres du lycée (apprenants et personnel). Une discussion a ensuite eu lieu afin de mieux faire vivre leur expérience.

Ce stage est un souvenir qui restera gravé dans leur mémoire et qui leur a permis de découvrir une autre (agri)culture avant de se lancer dans leur vie professionnelle en tant que chef d'exploitation ou technicien.

Stéphanie Moulin

Actrices nivernaises

«Se rassembler pour rompre l'isolement»

L'association Actrices nivernaises s'est réunie à Millay en assemblée générale le 27 septembre dernier. Groupement de développement agricole adhérent de la FNGEDA, elle compte une soixantaine d'adhérentes dans l'ensemble du département. En 2012, elle fêtera ses dix ans.

Actrices nivernaises a été créée en 2002 au plus fort de la crise de la vache folle. Dans un souci de rompre l'isolement, des agricultrices ont alors souhaité réagir, s'épauler, créer du lien. Presque dix ans plus tard, après de nombreuses actions de formation et de développement personnel ou professionnel, la tache reste encore immense. Avec en toile de fond, l'amélioration de la condition de le femme rurale.

Pour Nadine Loisy, la présidente, *«l'isolement est une contrainte encore pesante qu'il reste à faire reculer et qui touche aussi bien les femmes que les hommes»*. Soit parce qu'ils s'enferment dans leur masse de travail, soit parce qu'ils n'ont pas de confiance en soi pour oser faire des choses, soit parce qu'ils n'arrivent pas à se poser pour faire des choix: *«il n'y a qu'à voir le nombre de jeunes qui s'installent avec beaucoup d'endettement»*. Pour remédier à tout cela, Actrices Nivernaises continue de proposer des formations pour apprendre à *«prendre la parole en public»*, faire *«un bilan de compétences personnelles et professionnelles»* ou à gérer la *«communication non violente»*...

Le rapport d'activités 2010-2011 est bien garni. Mais Actrices nivernaises propose aussi des formations axées sur le développement professionnel, comme sur l'homéopathie vétérinaire, la manipulation des bovins, la prévention contre le mal de dos ou encore le classement et l'organisation du bureau. *«L'essentiel est de faire ressortir et de valoriser les compétences personnelles, d'en acquérir de nouvelles grâce à des intervenants, et que cela serve ensuite sur l'exploitation, tant en implication qu'en technique»*.



Nadine Loisy, de la ferme du Val d'Osseux, est la présidente des Actrices nivernaises.

Une fête pour les 10 ans

Savoir intéresser toutes les femmes adhérentes de l'association, réparties sur tout le territoire de la Nièvre, n'est pas la chose la plus aisée. Selon Nadine Loisy, *«il y a les femmes qui siègent au conseil d'administration et celles qui viennent ou reviennent pour suivre des activités plus personnelles»*.

Le tout est d'offrir du contenu quel que soit le secteur, selon la présidente. C'est déjà le cas à Luzy, où le 15 octobre, Actrices Nivernaises proposera une journée de la Femme rurale avec, à l'appui, une exposition *«Histoires et visages de la femme paysanne»* dès 14h30 dans la salle d'exposition de la bibliothèque.

Ce sera aussi le cas dans un an, pour la soirée anniversaire des 10 ans de l'association qui est déjà prévue et fait l'objet de groupes de travail: organisation, accueil des participants, financement, communication, et expression (pour déterminer les messages que l'association veut faire passer). Rendez-vous en 2012.

E.C.



Rendez-vous

Formations Élevage ovin

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit d'organiser trois formations en élevage ovin cet automne. « Limiter les pertes sur agneaux » propose de travailler sur les maladies autour de la mise bas, les interventions et les premiers soins après l'agnelage, et de mieux connaître les antibiotiques pour les utiliser à bon escient. La journée aura lieu le **9 novembre**. « Bonnes pratiques ovines, des clés pour réussir » veut donner aux éleveurs les astuces pour utiliser les contraintes réglementaires comme moyen de progrès. Journée prévue le **27 octobre**. Enfin, la formation « Ovitel » permettra à l'éleveur de savoir utiliser le logiciel Ovitel et de se servir de l'outil pour progresser dans la conduite de son troupeau, en plus de la réponse qu'il apporte aux exigences réglementaires (carnet d'agnelage et carnet sanitaire). La date de cette session est prévue le **12 octobre** prochain. Renseignements auprès de Christophe Rainon, conseiller ovin à la Chambre d'agriculture au 06 72 39 76 43. Inscription auprès de Martine Goin, centre de formation de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 37.

Foire Veaux reproducteurs

Le Comité des foires de Corbigny, la SICAGEMAC et le CCJA de Corbigny organisent leur foire aux veaux reproducteurs charolais, jeudi **20 octobre**, sous le marché couvert (route de Saint-Saulge) de Corbigny. L'arrivée des animaux est prévue à partir de 6 heures (possibilité de pesée), le début du concours à 9 heures, la lecture du palmarès à 11h30 et la visite officielle à 14h30, avant la remise des prix d'honneur et le vin d'honneur. Contact: SICAGEMAC au 03 86 20 00 37.

Rencontre Préfet / FDSEA 58

Les calamités sécheresse sur la table

Nicolas Quillet, Préfet de la Nièvre, qui a été nommé prochain Préfet du Cher, en Conseil des ministres, a pris le temps de recevoir une délégation syndicale, vendredi dernier à Nevers.



Le préfet Nicolas Quillet était accompagné de Richard Siebert, DDT adjoint, pour entendre les doléances des représentants syndicaux de la FDSEA.

La demande de rendez-vous était partie au moment où les syndicalistes nivernais menaient leur opération coup de poing, le 28 septembre, devant le ministère de l'Agriculture. Le Préfet a accepté de rediscuter les demandes portées par les professionnels nivernais, à commencer par le désaccord sur le montant des premiers acomptes versés dans le cadre de la procédure calamité sécheresse. La délégation qui comptait Jean-Pierre Condamine, Emmanuel Bernard, Didier Ramet, Olivier Hoareau et Stéphane Lafranchise, a été reçue par Nicolas Quillet, épaulé par Richard Siebert, le DDT adjoint. La discussion a d'abord démarré autour de l'épineux problème du report d'annuités en fin de tableau. La FDSEA s'est redite insatisfaite de la position de Bruno Lemaire en la matière. Le communiqué de presse du ministre de la veille, qui comporte des chiffres, *«ne correspond pas à la réalité»*, selon Stéphane Lafranchise et les syndicalistes *«refusent l'argument selon lequel ce report serait un abus de la profession»*. Le préfet a su apaiser les tensions en réaffirmant que le ministre s'était engagé, jeudi dernier, à *«rediscuter d'un cadre national sur le report d'annuités»*.

Engagements non tenus

La pierre d'achoppement de l'entretien a tourné autour des acomptes calamité sécheresse, dont les syndicalistes estiment qu'ils ne correspondent pas aux engagements pris par l'administration dans la Nièvre. Le département avait obtenu une enveloppe de plus de 9 millions d'euros et, à ce jour, 2,7 millions seulement auraient été versés. Par un rapide calcul, la FDSEA estime que, rapporté aux éleveurs concernés par les pertes fourragères du printemps, cela reviendrait à un dédommagement de 12 euros par UGB (en moyenne), là où la DDT, au coeur de l'été, avait évoqué un montant de 30 euros par UGB. *«Le compte n'y est pas et nous demandons à l'État de tenir ses engagements»* se sont plaints les délégués auprès du Préfet. Là encore Nicolas Quillet a rassuré ses interlocuteurs en réaffirmant que les aides seront réabondées, une deuxième mission d'enquête de la DDT faisant prochainement le bilan de la coupe automnale et l'estimation des pertes herbagères globales de l'année. Les syndicalistes en ont profité pour se plaindre du mode de calcul des acomptes, directement lié à un taux de perte minimum de 13% du chiffre d'affaires, ce qui a eu pour effet de rendre inéligibles des éleveurs qui avaient été *«autant affectés par la sécheresse que leurs collègues»*.

E.C.

Rendez-vous

Quid de l'après 2013?



Jean-Claude Bouyer, Denis Indract et Eric Bertrand (de gauche à droite), réunis vendredi dernier à la Chambre, pour préparer la conférence du 3 novembre.

Le Centre d'information Europe direct Bourgogne Nevers et la Chambre d'agriculture organisent, comme il y a trois ans, une conférence sur l'avenir de la PAC après 2013. Eric Bertrand, président de l'institution consulaire, a reçu vendredi dernier Jean-Claude Boyer, chargé de mission à la ville de Nevers pour le compte d'Europe direct et Denis Indract, chargé de mission du Conseil régional de Bourgogne, pour en finaliser les détails et le déroulé. La conférence aura lieu le jeudi 3 novembre au LEGTA de Nevers-Challuy, en présence de Michel Dewit, un fonctionnaire de la direction générale Agriculture de la Commission européenne. Celui-ci, accompagné de François Roze, de la CRAB, essaiera de répondre à un certain nombre de questions sur les orientations politiques, réglementaires et budgétaires de la prochaine Politique agricole commune (Pac), questions qui inquiètent la plupart des agriculteurs français. En juin dernier, la Commission européenne a présenté ses propositions pour le prochain cadre financier de l'Union européenne sur la période 2014-2020. Les intervenants tenteront ainsi d'éclairer le débat sur *«comment atteindre l'objectif d'une production alimentaire viable et garantir la sécurité alimentaire dans un contexte de croissance de la demande mondiale, de crise économique et de volatilité accrue des marchés? Quels seront les nouveaux critères de versement des aides: soutien ciblé aux seuls agriculteurs actifs, modalités du futur plafonnement, harmonisation des versements entre pays membres, abandon des références historiques? De quels nouveaux outils avons-nous besoin en ce qui concerne les mesures de marché, l'intervention publique et l'aide au stockage privé»*?

MSA

Une conférence pour les séniors

Pour faire face à la montée en âge de la population agricole et rurale, la MSA a choisi de s'investir dans des actions en faveur des seniors et plus précisément dans la prévention du vieillissement et de ses effets.



C'est dans cette dynamique que les délégués cantonaux du secteur de La Charité sur Loire, Prémery, Guérigny et Pougues les eaux ont organisé le jeudi 29 septembre à 18 heures en Mairie de Prémery une conférence-débat *«Seniors soyez acteurs de votre santé»*.

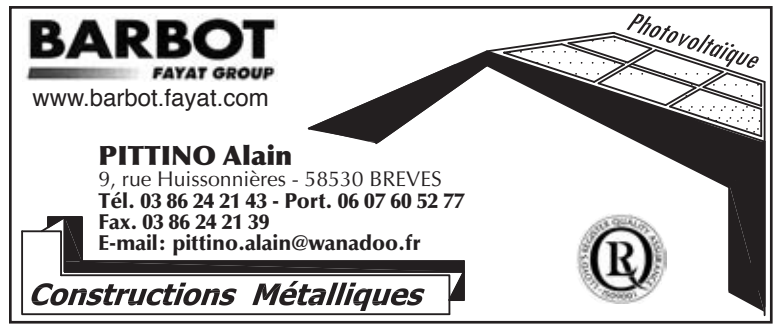
Après le mot d'accueil de Christian Bouteau, président cantonal MSA du comité de l'échelon local du secteur, le Dr Nöel El Hal, gériâtre à l'hôpital de Tonnerre a captivé la cinquantaine de personnes qui s'étaient déplacées. Il a ainsi, tout au long de son intervention, prodigué de nombreux conseils et recommandations qui, en résumé pourrait être : *«Bien vieillir, c'est bien manger, bien bouger, bien communiquer avec les autres et bien se soigner !»* Et de conclure par le slogan : *«Il faut Avoir Envie pour être Bien en Vie»*!

A la suite de cette intervention, Marjorie Labelle et Albertine Pereira, travailleurs sociaux à la Caisse régionale MSA de Bourgogne ont décrit les actions que pouvait mettre en place la MSA dans le cadre des Ateliers santé seniors.

Enfin, Emmanuel Boizot, de Présence verte, a présenté le dispositif de surveillance proposé par son association.

Une conférence qui a donc permis d'avoir une information complète pour lutter efficacement contre la dépendance et l'isolement des personnes âgées.





Préfecture

Une nouvelle directrice de cabinet

Isabelle Burel succède au poste de directrice de cabinet du préfet de l'Yonne, à Mireille Larrède nommée secrétaire générale de la préfecture de Corrèze.

Diplômée de Sciences Politiques à Paris, titulaire d'un DESS de Communication Politique et Sociale, Isabelle Burel a bâti sa carrière professionnelle dans l'administration centrale. Chargée de mission au sein du bureau de la gestion des crises à la direction de la sécurité civile, elle a notamment à l'époque, participé à la mise en place d'un guide à destination des élus locaux. Avant d'occuper successivement plusieurs fonctions à la Préfecture de police, autour de la gestion des effectifs et de l'organisationnel. Adjointe depuis quatre ans, au chef de bureau de l'administration territoriale, elle pilotait à ce poste les missions et les crédits des préfectures.

Avec l'avantage d'une vision transversale, de par ses contacts journaliers avec les directeurs et secrétaires généraux de préfecture, elle a souhaité être plus proche du terrain, pour des missions plus opérationnelles. Après avoir présenté et réussi le concours du *«Tour extérieur»* afin d'intégrer le corps préfectoral, elle vient d'être nommée directrice de cabinet du préfet de l'Yonne. Forte de son expérience antérieure, elle aura notamment en charge tout ce qui relève de la sécurité au sens général : sécurité publique, routière et civile. Nous lui souhaitons la bienvenue dans le département et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



Isabelle Burel, nouvelle directrice de cabinet à la préfecture de l'Yonne.

DOMINIQUE BERNERD

Bloc-notes

MSA lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne

Les adhérents du site de l'Yonne ont désormais la possibilité de prendre rendez-vous dans le point d'accueil le plus proche de leur domicile en téléphonant au : 03 86 47 37 00

Lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne :

Avallon : Lundi et jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) 9 avenue du 11 novembre. Le mardi sur rendez-vous

Maillot : Lundi, jeudi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) Zone artisanale « Le saule Fendu » - 8 impasse de l'Europe. Le mardi sur rendez-vous

Toucy : Jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) 17 rue Philippe Verger. Le mardi sur rendez-vous

Tonnerre : Lundi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) 3, rue François Mitterrand. Le mercredi sur rendez-vous

Auxerre : Du lundi au vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) 14 bis rue Guynemer

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural Les prochaines permanences

Prochaines permanences à :

Avallon : 9 avenue du 11 novembre, mercredi 12 octobre, de 9h30 à 12h

Sens : à la Mairie, au 2e étage, lundi 17 octobre, de 9h à 12h. Attention : la permanence du lundi 3 octobre est annulée

Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent, uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22.

Apecita Permanence le 13 octobre

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 13 octobre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11.

MSA Instants santé, canton d'Auxerre

Les Instants santé pour le canton d'Auxerre se dérouleront du lundi 10 au vendredi 21 octobre sur le site icaunais de la Caisse régionale MSA de Bourgogne, 14, bis rue Georges Guynemer à Auxerre. Ces bilans de santé sont gratuits pour tous les assurés et ayants droit de la MSA. Pour en permettre la bonne organisation, il est impératif de retourner au plus vite le dossier d'inscription que les adhérents ont reçu dernièrement, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe à l'envoi.

Recensement agricole

Le nouveau visage de la ferme Yonne

Organisé tous les dix ans par les services statistiques du ministère de l'Agriculture, le recensement agricole vient de livrer ses premiers chiffres concernant le département.

Mieux formé et plus branché, plus productif, exploitant une SAU moyenne grandissante, conforté en spécialité Grandes Cultures, plus engagé dans une démarche de qualité et optant majoritairement pour un statut juridique individuel : tel pourrait être le portrait robot de l'agriculteur icaunais si on se réfère aux chiffres que viennent de délivrer les services statistiques de la Draaf, suite au recensement de l'hiver dernier.

Si le département conserve sa vocation agricole, le nombre d'exploitants diminue en dix ans de 10 % Il résiste malgré tout, comparé aux chiffres de la Bourgogne (- 18 %) ou du national (- 21 %). Une particularité pour l'Yonne : un fort taux de féminisation (22 %) et une tendance haussière (+ 2 % de femmes exploitantes). Le nombre d'exploitants hommes étant en diminution de 13 %. Une population masculine qui vieillit, avec une moyenne de 48,9 ans, (47,1 ans en 2000), contre 52,4 ans pour leurs collègues féminins. Si 21 % des exploitants ont moins de 40 ans (contre 19 % au national), les moins de 30 ans ne représentent que 6 %. La plus faible proportion observée en Bourgogne. Des jeunes de mieux en mieux formés : 78 % d'entre eux ayant au moins le niveau Bac (en 2000, ils n'étaient que 47 %). Sur l'ensemble des exploitants, 42 % ont atteint ce niveau d'études (en hausse de 16 % par rapport à 2000). Le département respecte son titre de *«champion de France de la télédéclaration»*, avec 58 % des exploitations disposant d'Internet, dont 87 % en Haut-Débit. Si 30 % des exploitations utilisent un logiciel de comptabilité ou technique, ce score est toutefois le plus faible à l'échelle régionale. La productivité du travail progresse, avec 1,7 UTA (Unité de Travail Annuel) par exploitation contre 1,6 il y a dix ans. Par ailleurs, il faut désormais 1,7 UTA pour mettre en valeur 100 ha, contre 1,9 UTA en 2000. Le nombre d'exploitations individuelles marque le pas, au bénéfice des EARL, même si 43 % d'entres elles sont unipersonnelles.



Une vingtaine d'enquêteurs ont sillonné le département l'hiver dernier, pour collecter les données chiffrées de ce recensement.

Le département le plus céréalier de la région

En 2010, l'Yonne comptait 4 300 exploitations, soit 21 % de la ferme Bourgogne et 0,9 % de la ferme France métropolitaine. En dix ans, 800 ont disparu. Trois sur cinq en quarante ans. Sont concernées principalement : les petites exploitations (- 33 %). A contrario, celles ayant un potentiel de production supérieur à 25 000 € ne baissent que de 9 % (contre -15 % au régional). Ces 3 300 moyennes et grandes exploitations représentent désormais 77% de l'ensemble et contribuent à 98,8 % de la production agricole potentielle départementale, occupant 97,5 % de la superficie agricole. Au total, les exploitations agricoles s'étendent sur 424 400 ha. Une surface sans réelle déprise, ne diminuant que de 0,5 % en dix ans (contre - 3,2 % au national). La taille même des exploitations continue à croître, avec une SAU moyenne approchant les 98 ha (contre 83 ha en 2000).

La production agricole départementale est axée sur trois grandes filières : grandes cultures, viticulture et système mixte grandes cultures/bovins. Le nombre d'exploitations spécialisées en viticulture étant le seul à croître en dix ans (+ 15 %) et représente désormais 18 % des exploitations icaunaises. A noter : un fort potentiel économique en vignes, avec une Production Brute Standard (PBS) moyenne en hausse de + 24 % à 155 000 €.

Département le plus céréalier de la région, l'Yonne est le premier au national pour ses surfaces d'orge d'hiver (17 % de la SAU) et de colza (18 % de la SAU). Au total, plus de 75 % de sa surface agricole est consacrée aux céréales et oléo-protéagineux et en fait le 5e département métropolitain en la matière. Au sein de l'élevage bourguignon, l'Yonne se distingue par une présence laitière, en dépit d'une forte baisse du nombre d'exploitations (-40 %). Majoritairement situés en Terre Plaine et aux abords du Morvan, les élevages en troupeau allaitant voient leur nombre diminuer de - 20 %, avec 750 exploitations (dont 230 spécialisées). Le nombre de cheptels ovins (- 44 %) et caprins (-36 %) est également à la baisse, tout comme les effectifs de porcs (31 %). La filière volailles certifiées est la seule des élevages hors sol à augmenter, avec une hausse spectaculaire en dix ans de + 47 % du nombre de poulets de chair.

Tous ces résultats sont consultables sur Internet :
www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010
www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr

DOMINIQUE BERNERD

En chiffres

Quelques chiffres clés de l'Yonne

4 300 exploitations agricoles, dont 200 engagées en agriculture biologique et 760 en AOP - AOC
5 300 exploitants, dont 1.100 âgés de moins de 40 ans
2 300 salariés permanents
146 ha de SAU moyenne des exploitations (hors vignes)
10,4 ha de SAU moyenne en vignes
105 000 bovins, dont 26.800 vaches allaitantes et 15 800 vaches laitières
30 950 ovins
57 200 porcins
2 686 000 poulets de chair
218 400 ha de superficies en céréales, dont 87.300 en oléagineux
23 400 ha de cultures fourragères
47 500 ha de surfaces d'herbe
7 160 ha de vignes
20 100 ha de jachères

Transports

Le port de Gron souffle sa première bougie

En présence d'une centaine d'invités, la plateforme portuaire de Gron a fêté son premier anniversaire. En un peu plus d'un an d'activité, le succès est déjà au rendez-vous et des investissements complémentaires seront réalisés à l'horizon 2013.



Aujourd'hui, l'engin de levage « *Rechstaker* » peut soulever des charges jusqu'à 45 tonnes. Le portique prévu à l'horizon 2013 permettra de passer cette limite à 200 tonnes.

Créé en juillet 2010, le Port fluvial de Gron s'étend sur 12 000 m2 et propose depuis une activité containers export-import et projets industriels à fort tonnage et de grande dimension. Parmi ses clients d'origine, la coopérative Capserval qui a fait de la plateforme multimodale le point de départ de ses orges de brasserie à destination de la Chine via le Havre. D'autres les ont rejoints, comme l'entreprise Charlatte, avec ses réservoirs d'eau, la société FMC et ses équipements pétroliers, ou la société Pro Bois et ses containers chargés de bois pour la Chine. En un an, une quarantaine de clients ont ainsi fait le choix du fluvial, tant à l'export qu'à l'import, nombre de barges reprenant le chemin de Gron, leurs cales chargées de containers remplis de matières premières ou produits manufacturés *«made in China»*. Et pourtant, comme l'a rappelé Alain Perez, président de la CCI de l'Yonne, le pari n'était pas gagné : *«le port a été voulu dès 2005, mais il nous aura fallu cinq bonnes années pour réussir à convaincre le monde politique de la pérennité du projet»*. Un projet à 5 millions d'€, géré aujourd'hui par LogiYonne, l'opérateur multimodal international, créé sous l'initiative et l'impulsion de la CCI. Pour son directeur, Didier Mercey : *«LogiYonne a été créé pour bousculer les marchés de la zone de chalandise en Bourgogne et assurer un report modal de la route vers le fleuve. Pour chaque opération réalisée, les clients se voient remettre un certificat correspondant bilan carbone»*. En un an, plus de 5 millions de kg équivalent CO^2 ont ainsi été économisés.

Plusieurs millions d'euros d'investissement supplémentaires

Initialement, le point d'équilibre financier devait être atteint en trois ans, à partir de 3 000 containers équivalent 20 pieds expédiés annuellement. Après 12 mois d'activité, ce chiffre est déjà en passe d'être atteint, avec 2 500 containers enregistrés. Le succès aidant, de nouveaux investissements seront réalisés d'ici 2013. D'un montant global de 3,5 millions d'€, ils seront cofinancés par la CCI de l'Yonne, le Conseil régional, le Conseil général, le Fonds européen de développement égional et la CC du Sénonais. Sont prévus : la construction d'un portique de chargement de charges lourdes jusqu'à 200 tonnes, ainsi qu'un bâtiment de dépotage et empotage de produits stockés. L'achat d'une nouvelle barge ou l'agrandissement du bateau actuel est également à l'étude, afin de pouvoir expédier jusqu'à 48 containers par navette, contre 32 aujourd'hui.

DOMINIQUE BERNERD



Pour l'occasion, LogiYonne avait convié amis et partenaires à un déjeuner croisière jusqu'à Sens. Une manière de réaliser un petit bout du chemin fluvial qu'empruntent les barges à destination du Havre.

Lycée la Brosse

En stage un mois en Roumanie

Des élèves de BTSA 2ème année se sont envolés cette semaine, direction la Roumanie, où ils effectueront un stage de plusieurs semaines sur différentes exploitations.

L'Europe est au programme du Brevet de technicien supérieur agricole Acse (Analyse et conduite des systèmes d'exploitation. Notamment, au travers de l'analyse de la situation économique du secteur agricole et alimentaire des pays de l'Union européenne. Dans cette optique, treize élèves de la classe de 2ème année, accompagnés de trois de leurs enseignants, ont pris le chemin de la Roumanie, pour un séjour d'un mois, à la découverte du pays.

Si, depuis 1992 le lycée la Brosse a pris l'habitude de ce type d'expériences, c'est la première fois que le séjour se prolongera sur un mois. Depuis l'aéroport de Cluj-Napoca, au centre du pays, les élèves et leurs accompagnateurs consacreront leur première semaine à visiter la région. Au programme : visite à l'Université des sciences agricoles, écomusées, rencontre avec des bergers, nuit chez l'habitant, visites de fermes, de monastères, de musées… Les trois semaines suivantes, les treize *«Brossards»* partiront en stage sur différentes exploitations en Grandes cultures ou viticoles, réparties sur le territoire, à Timisoara, Bucarest, ou Constanta, près de la Mer Noire. Des exploitations tenues majoritairement par des Français installés dans le pays ou des Roumains francophones. Il est vrai que trois semaines, c'est un peu court pour apprendre à s'exprimer dans la langue locale ! Les jeunes stagiaires seront assistés sur place d'un coordinateur, en la personne de Denis Detot, ancien élève à La Brosse, aujourd'hui salarié du groupe Soufflet et installé en Roumanie.

Financé en partie par des bourses émanant du Conseil régional et de l'État (demandes en cours), ce voyage sera aussi l'occasion pour les étudiants icaunais de réaliser à leur retour un dossier en retraçant le déroulé. En attendant peut-être, une soirée où présenter les photos prises pendant leur séjour. Pour l'heure, à toutes et à tous : *«Drum bun !»*… Qui, comme chacun sait, signifie *«bon voyage»* en roumain !

DOMINIQUE BERNERD



Une partie des 13 élèves partis séjourner un mois en Roumanie.



Loi de finances 2012

Budget agricole: priorité au revenu des agriculteurs

Le budget 2012 reste relativement stable. Le tour de vis de la rigueur concerne plus le fonctionnement du ministère, le budget quant à lui est orienté vers le soutien des revenus des agriculteurs.

À Budget stable (5,5 milliards d'euros), mais de fait en légère baisse, il fallait faire des choix et Bruno Le Maire en présentant le budget de son ministère n'a pas caché qu'il a préféré réaliser des économies sur les dépenses de fonctionnement et les agents du ministère, plutôt que sur les exploitants.

Il a donc voulu *«préserver toutes les mesures pour soutenir le revenu des producteurs en situation difficile»*. Ainsi, 491 millions d'euros sont consacrés à l'allègement des charges patronales pour les salariés occasionnels (en 2011 l'enveloppe s'élevait à 492 millions). 60 millions d'euros vont à des plans de modernisation des filières, permettant notamment de réduire les coûts énergétiques des exploitations.

653 emplois de moins dans les services du ministère

La PHAE est dotée de 17 millions d'euros, tandis que 167 millions d'euros vont à l'installation des jeunes agriculteurs. La dotation prévue pour les mesures agroenvironnementales est *«stabilisée»* à 42 millions d'euros.
La prime nationale supplémentaire à la vache allaitante reçoit quant à elle un budget de 165 millions d'euros.

En revanche l'ensemble des services du ministère, ainsi que les organes qui en dépendent voient leurs moyens rognés de près de 2,5%. Le poste sécurité et qualité alimentaire est également touché et passe de 179 millions d'euros à 171 millions, sans ôter, argumente le ministre le caractère prioritaire au contrôle sanitaire des aliments. La réduction budgétaire est facilitée par des transferts de missions aux éleveurs ou aux vétérinaires libéraux.

La rigueur se traduit surtout en termes d'emplois. Le ministère va perdre ainsi 633 emplois, dont 623 titulaires. Le tour de vis concerne aussi les dépenses d'intervention et les crédits de paiement. Des économies ou des plafonnements de dépenses d'autant plus significatifs si l'on considère l'impact de l'érosion de l'euro avec une inflation à 2%.
Les 5,5 milliards d'euros ne représentent en fait que 5,479 milliards d'euros.

Il reste maintenant à trouver 250 à 300 millions d'euros pour alléger les charges sur les salariés permanents des exploitations. Bruno Le Maire comptait sur la taxe sur les sodas, mais cette dernière va servir à réduire les déficits. Le ministre soucieux de tenir ses engagements ne désarme pas et compte bien trouver les millions manquants.

SOURCE AGRA PRESSE

▶ Zoom sur...

Les grandes enveloppes pour 2012 (2011)

Enseignement technique agricole	1 319 284 688	(1 296 770 631)
Enseignement supérieur et recherche	305 707 719	(297 525 091)
Gestion politiques aménagement du territoire	287 090 995	(302 641 014)
Développement durable, pêche et agriculture	1 955 797 076	(1 974 272 374)
Forêt	353 774 696	(359 841 182)
Sécurité sanitaire	494 283 714	(504 850 141)
Pilotage des politiques de l'agriculture	762 627 419	(744 359 388)
Total ministère de l'Agriculture	5 478 566 307	(5 480 259 821)
Total "Mission agriculture"	3 566 482 905	(3 583 323 085)

(Hors enseignement, recherche et aménagement du territoire)

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Enquête santé MSA

L'agriculture, c'est la santé ?

Une enquête réalisée auprès des assujettis de la MSA montre que les agriculteurs, les salariés agricoles, actifs et retraités, hommes et femmes, sont plutôt en meilleure santé que le reste de la population.



Réussir

L'enquête a enquêté 180 000 assurés agricoles, actifs et retraités, âgés de 20 à 105 ans…

La Côte d'Or enquêtée

Cette enquête, lancée en 2005 et appelée à se poursuivre jusqu'en 2020, suit une cohorte de 180 000 assurés agricoles actifs et retraités, âgés de 20 à 105 ans, ayant cotisé au moins trois ans à la MSA sur douze départements représentatifs des productions agricoles métropolitaines : Calvados, Côte d'Or, Doubs, Gironde, Isère, Loire-Atlantique, Manche, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Somme, Tarn et Vendée. Coordonnée par Pierre Lebailly, cette enquête est menée par le Groupe régional d'études sur le cancer de l'Université de Caen, par le Centre de lutte contre le cancer François Baclesse, la Mutualité sociale agricole, l'Institut de santé publique d'épidémiologie et de développement et le réseau des registres des cancers.

Les agriculteurs et les salariés agricoles sont en meilleure santé que le reste de la population française. Ces résultats apparemment surprenants sont révélés par l'enquête Agrican (pour agriculture et cancer) menée auprès des assujettis de la MSA (actifs et retraités) (1). Ils montrent une nette sous mortalité de la population agricole comparativement à la population générale du même âge et du même département.

Une plus grande espérance de vie

Une première analyse porte sur les causes des décès observés dans la population agricole au cours de la période 2006-2009. Les auteurs de l'étude ont pu identifier que les agriculteurs et les salariés avaient une plus grande espérance de vie que la population générale. Par exemple, les hommes et les femmes de la cohorte ont respectivement moins de risque de décéder d'une maladie d'Alzheimer ou de Parkinson (-31 % et -36 %), d'un infarctus ou d'un accident vasculaire cérébral (-29% et -23 %) ou d'une maladie respiratoire (-34 et -36 %). Seuls les suicides apparaissent plus fréquents chez les femmes (+30 %), alors que leur occurrence est quasiment identique chez les hommes (-1 %).

Un sous-mortalité pour la plupart des cancers

Idem pour les cancers. L'enquête Agrican montre que le risque de décéder de cette pathologie est respectivement de -27 % et -19 % moins élevé chez les hommes et les femmes de la population agricole que pour le reste de la population française. Notamment pour la mortalité des cancers liés au tabagisme en particulier ceux du larynx, de la trachée, des bronches et des poumons (-50 % pour les hommes et - 40 % pour les femmes) ou de la vessie (-42 % et -40 % respectivement). Par ailleurs les femmes de la cohorte ont également moins de risque de décéder d'un cancer du col de l'utérus (-28 %), de l'utérus (-31%), du sein (-25 %) et de l'ovaire (-11 %).
Cependant il apparaît une légère surmortalité pour les mélanomes malins de la peau (+1 % chez les hommes et +6 % chez les femmes). Un résultat qui s'explique, selon l'étude, par le travail en plein air des agriculteurs et de leurs salariés. A noter également une légère surmortalité des femmes pour les cancers de l'œsophage (+8 %), de l'estomac (+5 %) et du sang (+2 %).

Les facteurs déterminants

Selon l'étude, la moindre exposition des travailleurs de la terre à ces pathologies provient d'une meilleure hygiène de vie. Surtout ils fument moins que le reste de la population. Du moins pour les exploitants agricoles (ce qui n'est pas le cas pour les salariés agricoles). En tout cas, 76 % des femmes et 42 % des hommes de la cohorte Agrican n'ont jamais fumé.
Alors que ce facteur de risque est très important dans l'ensemble de la population. Il est aujourd'hui reconnu que 50 % des fumeurs réguliers vont mourir à cause de leur tabagisme, par cancers, mais aussi par maladies cardiovasculaires ou encore par maladies respiratoires. L'étude estime aussi que les travailleurs de la terre bénéficient en règle générale d'une prise en charge précoce de leurs pathologies ce qui conditionne favorablement les chances de guérison.

A contrario, les facteurs de risques liés aux pesticides et à l'ensoleillement expliquent très certainement la légère sur mortalité par mélanomes malins de la peau.

▶ Repères

Ce qui fait la différence…

L'hygiène de vie : les exploitants agricoles fument beaucoup moins que le reste de la population française, 76% des femmes et 42% des hommes enquêtés n'ont jamais fumé.
L'environnement : a contrario, les facteurs de risque (pesticides, exposition à l'ensoleillement) expliquent très certainement la légère surmortalité par mélanomes malins de la peau.
L'accès au soin : en règle générale, une prise en charge précoce des pathologies conditionne favorablement la guérison.
***«L'effet du travailleur sain»* : quand on compare la santé d'une population active à celle de la population générale, cette dernière apparaît souvent en moins bon état de santé car elle inclut des personnes exclues sur travail temporairement ou plus durablement.**

Viande bovine

La filière bovine dans la tourmente

Entre les divergences sur la stratégie export, le GIE export et la contractualisation… l'actualité anime les débats au sein de la filière viande. Une filière dont les acteurs s'opposent vivement, du fait d'intérêts économiques divergents.

La discussion bat son plein au sein de la filière bovine, le ton monte dans l'interprofession dont certains de ses éléments menacent de quitter le navire. Au cœur de débats de plus en plus houleux, l'exportation d'animaux vivants et le GIE Export, dont le ministre de l'Agriculture a fait son cheval de bataille.

Tout en se défendant d'être formellement opposé à une politique d'exportation, Jean-Paul Bigard, président du syndicat SNIV-SNCP, menace de ne plus siéger à l'interprofession viande si elle soutient l'exportation d'animaux vifs hors d'Europe. Il milite pour *«exporter la valeur ajoutée des viandes en carcasse, en muscles, en produits élaborés»* et s'insurge contre le fait *«de voir partir des animaux vivants au nez et à la barbe des industriels français»*.

Les positions pour le moment semblent difficilement conciliables : faut-il profiter de quelques marchés qui s'ouvrent à l'export et faire profiter les éleveurs des cours qui remontent ? Ou faut-il plutôt engraisser ces animaux en France pour alimenter le marché intérieur et exporter le surplus de leur viande ?

En passant, les industriels sont d'autant plus remontés que les abattoirs manquent d'animaux à abattre, alors que leur rentabilité est directement liée à la saturation de l'outil.



Le soutien des prix intérieurs viendra pour les uns de l'exportation d'animaux vifs et pour les autres, de la valorisation de carcasses et des muscles. Entre exportation de *«minerai»* brut et exportation de produits à valeur ajoutée, les positions restent tranchées.

Profiter de l'ouverture de marchés porteurs

Ces industriels, comme les coopératives qui sont également opposées au GIE export considèrent aussi que l'export c'est leur affaire et du domaine de leur savoir-faire. Le débat est vif de part et d'autre, même si Dominique Langlois, le président d'Interbev, temporise en relativisant le rôle de ce GIE export, lui attribuant avant tout *«un rôle de facilitateur»* et le qualifiant *«d'enceinte d'échange et de partage»* qui fait tant défaut actuellement.

De son côté le ministre de l'Agriculture soutient les producteurs bien décidés à profiter des marchés qui s'ouvrent en Russie ou en Turquie. Bruno Le Maire, tempête et rappelle «sa mobilisation personnelle pour l'export tant des animaux vivants que de la viande bovine française, afin de profiter de l'ouverture de marchés porteurs». Il insiste sur la nécessité pour l'ensemble des acteurs «de se mobiliser collectivement au sein du GIE export, car si on ne prend pas position rapidement sur ces marchés craint-il, ce sont les Brésiliens qui le feront, voire les Allemands ou les pays du nord de l'Europe.

Sur le terrain, des négociants ont déjà pris les devants. Certains font le tour des exploitations et proposent, avec une prime par rapport au marché, de collecter des animaux et de les envoyer par exemple en Turquie, . Au bilan les cours grimpent, surtout pour les jeunes bovins, tandis que les abattoirs ne fonctionnent pas sur l'ensemble du territoire à plein régime. La pire des situations pour les industriels.

Les coopératives comme les entreprises privées vivent mal cette situation. Philippe Mangin, président de Coop de France, argumente ainsi «que l'avenir des filières viandes ne passe pas par le tout export, comme l'a dit le ministre de l'Agriculture». Il considère que l'exportation constitue un débouché «aléatoire, cyclique et que ce serait une erreur que de tout miser dessus». L'effervescence n'est donc pas prête de retomber car une autre question agite les acteurs professionnels : celle des contrats. Quand les politiques et les responsables agricoles parlent contrats, les industriels évoquent tout au plus un partenariat, Jean-Paul Bigard explique ainsi qu'il n'est pas contre les contrats mais contre l'obligation de contractualiser. Une position très éloignée de celle des éleveurs qui se mobilisent pour voir pris en compte justement les coûts de production dans les prix qui leurs sont payés. Le chemin vers l'unité semble encore long pour la filière viande en France, prise au piège de ses contradictions et d'intérêts fortement divergents.

D'APRÈS AGRA PRESSE

Agriculture et agroalimentaire

Les Chinois apprécient le savoir-faire français

A l'occasion du prochain forum agricole et agro-alimentaire franco-chinois des 29 et 30 novembre prochains, certaines entreprises françaises sont bien décidées à saisir les opportunités qui se présenteront, le savoir-faire français étant très apprécié des Chinois.

Un forum agricole et agro-alimentaire se tiendra les 29 et 30 novembre à Pékin. C'est un rendez-vous important au moment où l'urbanisation et le développement économique modifient fortement la structure de la demande agricole et alimentaire du peuple chinois. A tel point que la modernisation des secteurs agricole et agroalimentaire est la première priorité du 12ème plan quinquennal (2011-2015) arrêté par le gouvernement central chinois. Les organisateurs du forum ont levé le voile sur les attentes de la Chine. Le pays a besoin des savoir-faire français pour accroître sa productivité agricole, la qualité et la sécurité sanitaire de ses produits alimentaires. Les Chinois aspirent aussi à plus de diversité dans leur alimentation. Trois cent entreprises chinoises seront présentes au forum et c'est une opportunité pour les entreprises françaises de pénétrer un peu plus le marché chinois en élargissant l'offre actuelle (surtout vins et spiritueux) à d'autres produits, des technologies, du matériel et des équipements. En Chine, la France se situe au premier rang des fournisseurs agroalimentaire européens, mais elle est rudement concurrencée par l'Australie, les Etats-Unis, l'Italie et l'Espagne sur ces segments de marché. Ces transferts de savoir-faire devraient permettre *«aux performances chinoises de se confondre, après plusieurs années, avec celles de la France et de l'UE, faisant remonter le prix de revient chinois»* estime le directeur de l'Institut français du porc (IFIP). Une douzaine de provinces chinoises ont déjà transmis pour ce forum une cinquantaine de projets dont la moitié concerne les filières d'élevage. Ces provinces sollicitent des projets clés en mains, qui portent très souvent sur le développement complet d'une filière de production, incluant la formation des techniciens et des personnels. Un projet pilote de production porcine a ainsi racheté l'ensemble des savoir-faire français en matière de production porcine. Ce projet a généré 4,5 millions d'euros précise le directeur de l'IFIP. D'autres secteurs sont intéressés par la transmission des savoir-faire français, en matière de culture de la vigne ou de production sucrière à partir de la betterave…

Les entreprises françaises intéressées par le marché chinois peuvent s'inscrire en ligne au forum de Pékin et s'informer sur le détail des différents projets. Un site web peut aussi être consulté : www.foralim-france-chine.com

▶ En bref

Photovoltaïque Jean-Pierre Mignot a entamé une grève de la faim

Suite à notre article paru dans notre édition du vendredi 16 septembre, qui relatait des difficultés rencontrées par un agriculteur du canton de Nolay au sujet de ses panneaux photovoltaïques (litige opposant son assurance et le fabricant des panneaux), Jean-Pierre Mignot a entamé une grève de la faim mardi à 15 heures, devant les locaux de son assureur à Nolay. «Je demande l'autorisation de remettre mes panneaux sur le toit et une avance de trésorerie liée à la perte de production» commentait mercredi midi l'agriculteur d'Aubigny-la-Ronce.

Blé et maïs Baisse des stocks américains

Dans un rapport sur l'état des stocks agricoles américains, paru le 30 septembre, l'USDA a annoncé une baisse de 34% en maïs et 12% en blé. En revanche, le stock de soja a progressé de 42%. Ainsi, le stock américain de maïs s'est établi à 28,66Mt, contre 43,38Mt il y a un an, et celui de blé à 58,51Mt contre 66,67Mt. En revanche, le stock de graines de soja a atteint 5,84Mt contre 3,14Mt un an auparavant. De plus, l'USDA a révisé à la baisse ses estimations de production nationale de blé en raison d'un repli de la récolte des blés de printemps. Selon l'USDA, la production totale de blé est désormais fixée à 54,65Mt contre 56,51Mt prévues en août dernier et 60,11Mt récoltées en 2010.

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93

Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

FDSEA 21

Des pertes financières sous-estimées

Le conseil d'administration de la FDSEA 21 s'est tenu mardi à Dijon. L'état d'avancement du dossier calamités et l'exonération de la TFNB étaient notamment au programme.

La FDSEA s'est très rapidement mobilisée pour faire reconnaître la calamité agricole sur le département et obtenir le versement rapide d'un acompte. Ce fut chose faite le 12 juillet lors du comité national de l'assurance en agriculture (CNAA), qui a reconnu la calamité agricole pour les zones Morvan, Auxois et Châtillonnais, avec un taux de perte provisoire unique de 30% et 900 UF/EVL. Les dossiers étaient à remplir avant le 31 août par Télécam (et pour le 09 septembre pour les formulaires papier).

A ce jour, environ 950 dossiers ont été déposés. Le taux d'éligibilité est d'environ 56%.

Mais attention, le CNAA a reconnu un taux provisoire forfaitaire de 30%. Ce taux est largement inférieur au taux défini dans le rapport d'expertise départemental (66% pour la zone Morvan). Mécaniquement, cette sous-estimation du taux de perte conduit à sous-estimer les pertes financières de certaines exploitations donc à les écarter des indemnités calamités (pertes insuffisantes pour dépasser le seuil des 13% de pertes sur le chiffre d'affaires).

Cette situation n'est pas acceptable : la FDSEA demande qu'un nouveau CNAA se réunisse dans les meilleurs délais pour définir les taux de perte définitifs. En ce qui concerne l'exonération de la TFNB : la FDSEA a engagé des démarches très tôt pour obtenir des dégrèvements d'impôts fonciers avant le paiement des fermages auprès de la DGFIP (direction générale des Finances publiques). Celle-ci vient d'arbitrer en faveur d'un dégrèvement d'office pour la Côte d'Or dont le taux n'est pas encore connu.

En pratique : les propriétaires devraient recevoir la notification de dégrèvement avant la date limite de paiement, soit le 17 octobre. La loi impose au propriétaire le reversement de ce dégrèvement, soit en déduction des fermages, soit par remboursement directement.

Repères

Pac : création d'un groupe de suivi

Le secrétaire général Jean Bertrand est revenu sur le Conseil fédéral et plus particulièrement sur la Pac : «Le budget européen va normalement rester constant. Les grandes lignes à l'échelle européenne sont en train d'être écrites. Une fois qu'elles seront terminées, il faudra voir leur application dans chaque État.... Il reste de nombreux points en suspends : comment va se faire la convergence des aides au niveau européen? Leur application dans chaque pays va t-elle prendre en compte les coûts de la vie? Les charges sociales ? La zone à handicap naturel sera-t-elle prise en compte ? Si oui, sera-t-elle dans le premier ou second pilier ? ». La FNSEA suit actuellement ces négociations au niveau européen et devrait apporter un compte-rendu aux différentes FDSEA d'ici la fin de l'année. Mardi, la FDSEA de Côte d'Or a décidé de créer un groupe de suivi Pac sur sa future application nationale.



FDSEA 89

Un Conseil de rentrée sous le signe des bilans

Bilan des récoltes, bilan sur le dossier calamités, bilan de l'opération Paille… les administrateurs de la FDSEA de l'Yonne ont fait le point de la situation lors du conseil de rentrée du 27 septembre dernier.

Comme chaque année, ce conseil de rentrée a débuté par un tour de table pour un bilan des récoltes. Un premier constat : une grande hétérogénéité, quelque soit le secteur. Pour cet exploitant du Tonnerrois : *«la carte de pluies a fait la carte des rendements»*. Avec, comme en blé, des écarts variant de 44 à 90 q/ha. Dans le Migennois, de bonnes surprises pour les colzas et escourgeons : *«ça s'est bien tenu, des récoltes quasi normales, sauf en fond de vallée»*. Pas très loin, en Pays d'Othe, décrochage en blé et orge de printemps, avec des rendements respectifs de 47 et 30 q. Du côté de Charny, des moyennes correctes pour tout ce qui est cultures d'hiver, avec des orges bien calibrées. Déception en revanche pour les cultures de printemps. Plus au nord, dans le canton de Chéroy, baisse moyenne des rendements de 15 %, avec de fortes diminutions pour les récoltes de pois et fèveroles. Grand écart pour le blé, dans le secteur de Saint-Julien-du-Sault, avec des rendements variant de 20 à 100 q, en fonction des précipitations. Concernant l'Avallonais : *«des parcelles qui tombent à 35 q en blé, mais en moyenne, une année normale»*. En revanche, quasiment pas de récoltes de foin.

Succès de l'opération «Paille»

Les filières animales restent fragiles, même si en bovins, les prix connaissent un sursaut à la hausse depuis mi août, avec le kg de broutard vif, à 2,50 €. Remontée également des cours du bovin gras, surtout liée à l'export en vif. La question étant de savoir pour combien de temps ? En ce qui concerne la filière porcine, l'embellie des prix constatée au printemps, n'a pas passé l'été et s'est arrêtée à 1,30 € du kg. Avec le problème récurrent du coût de l'alimentation. En secteur laitier, en dépit d'une production estivale en augmentation de plus de 5 %, le nombre d'exploitants continue de décroître. L'Yonne étant le département de la région Grand Est à avoir le plus demandé à bénéficier d'aides à la cessation d'activité laitière (ACAL). Onze éleveurs sont concernés.

Concernant les *«dossiers calamités»*, 539 ont été déposés, pour 131 éligibles, avec une moyenne de près de 3 100 € par dossier. Soit un total de 402 000 € sur l'enveloppe prévue de 600 000 €. Les critères d'accessibilité ne font pas l'unanimité. Visé notamment, le critère lié à la baisse de 13 % minimum du produit brut global de l'exploitation, excluant de fait les exploitations polyculture élevage pour leur secteur céréalier.

L'opération *«Paille»* aura été un succès en dépit des difficultés de pressage liées à la météo et la satisfaction est générale. L'Yonne est l'un des départements où elle se sera vendue le moins cher *«en bout de champ»*. Pour Francis Letellier : *«cela a montré que le monde paysan sait encore se serrer les coude dans les moments difficiles, mais il faut rappeler qu'une action de ce type ne peut se réaliser que si un secteur de production va mieux que l'autre»* .

Une foire Saint-Martin sous le signe de la modernité

Le président Letellier a fait un compte rendu du Conseil fédéral de la FNSEA du 22 septembre dernier. Huit grands thèmes pour la campagne syndicale de cet hiver y ont été abordés : les gisements de croissance dans l'agriculture, la gestion des risques, le rôle des agriculteurs dans les filières, les conditions de la performance environnementale, l'entreprise agricole demain, la responsabilité d'employeur, le dynamisme des territoires ruraux, le rôle du syndicalisme et du réseau. Autant de thèmes qui pourront être débattus lors des prochaines réunions cantonales. Parmi les autres sujets pouvant être traités lors de ces réunions : la méthanisation, la PAC, etc. A noter qu'il a été proposé de tenir ces réunions cantonales non plus sur une demi-journée, mais sur la journée entière, avec une matinée consacrée au syndicalisme suivie d'une après-midi sur une intervention à caractère plus technique.

La pétition nationale pour l'amélioration des retraites agricoles a été signée par l'ensemble du Conseil et sera envoyée à l'ensemble des anciens exploitants adhérents. Accessible sur le site de la FDSEA (www.fdsea89.fr), elle sera par ailleurs proposée à la signature sur le stand des retraités de la FDSEA, à l'attention du Grand Public, sur l'espace agricole de la foire Saint-Martin. Une foire qui cette année s'inscrit sous le signe de la modernité avec une présentation des technologies utilisées aujourd'hui par le monde agricole, comme les semis de précision par GPS ou la mélangeuse automatique pour l'alimentation du bétail.

L'impact économique des mesures en vigueur sur les BAC

Concernant l'organisation interne de l'équipe salariée de la FDSEA 89, suite au départ d'Anne-Lise Garcia, animatrice des productions animales, un recrutement est en cours pour la remplacer.

Lors de ce Conseil, Alain Renoux, exploitant Grandes Cultures et membre du bureau de la FOP, (Fédération des Oléoprotéagineux), est intervenu pour rappeler ce qu'était cet organisme et l'importance de la filière Diester. Critiquée lors de sa mise en place, c'est elle qui permet aujourd'hui de soutenir les prix du colza. La difficulté actuelle étant que les producteurs restent maîtres de ses orientations. L'UPVY a financé une étude réalisée par CerFrance Yonne sur l'impact économique des mesures en vigueur sur les Bassins d'alimentation de captage. Une présentation en sera faite lors du prochain conseil d'octobre. Elle a d'ores et déjà été utilisée au niveau national au sein d'Orama.

DOMINIQUE BERNERD

Zoom

Groupama Solidaire des agriculteurs face à la sécheresse

Concernant l'opération « Paille », il est à noter que pour permettre à ses assurés de faire face à cette situation exceptionnelle, en particulier sur le stockage et le transport de pailles, Groupama a pris en charge les extensions de garanties nécessaires à la mise en œuvre des opérations de solidarité menées sur le territoire.

A cette occasion, Jean-Paul Nieutin, Président Délégué de Groupama Paris Val de Loire, assisté de Jacques Blanchot, Directeur de l'établissement de l'Yonne, ont rencontré Francis Letellier, pour la signature de la police contractualisant les extensions de garanties du contrat COHÉSION.

Action syndicale

Les éleveurs mobilisés face à l'inaction

A l'appel des sections bovines des FDSEA de la Nièvre et de Saône et Loire, une centaine d'éleveurs ont été clamé leur ras le bol à Paris, au ministère de l'agriculture, le 28 septembre dernier.

Des engagements verbaux, de l'agitation médiatique mais des faits concrets bien moins perceptibles. Voilà comment résumer en quelques mots l'action gouvernementale en faveur des agriculteurs victimes de la sécheresse printanière de cette année 2011. Et avec des enveloppes *«calamités»* bien en dessous des besoins estimés sur la base des annonces de l'administration et la mise en place d'un dégrèvement de taxe foncière sur le non bâti (TFNB) arrachée au forceps par le syndicalisme, autant dire que la colère des éleveurs est légitime. C'est ainsi, face à l'agitation stérile du ministre et aux promesses non tenues qu'environ 100 éleveurs sont allés exprimer leur impatience mais aussi leur colère au ministère de l'agriculture, le 28 septembre dernier.



A l'issue de la rencontre avec Jean-Marc Bourginal, Emmanuel Bernard, président de la section bovine 58, et Christian Bajard, président de la section bovine 71 présentaient aux éleveurs les conclusions de la rencontre en présence de Dominique Barrau (FNSEA) et de Pierre Chevalier et Jean-Pierre Fleury (FNB).

Une délégation reçue par le directeur de cabinet du ministre

12 €/UGB dans la Nièvre, 9 en Saône et Loire. Autant dire que le compte n'y est pas et que la revendication d'un soutien accentué aux producteurs était à l'ordre du jour de la mobilisation. Sans parler bien évidemment de l'ensemble des agriculteurs habituellement bénéficiaires du fonds des calamités et qui sont pour le moment passés au travers des indemnisations du fait de la non prise en compte des taux réels de perte constatés dans le cadre des missions d'enquête conduites sur le terrain par l'administration. C'est ainsi, après près de deux heures d'agitation Rue de Varennes, que les responsables syndicaux (Emmanuel Bernard, Didier Ramet, Michel Loison et Marie-Bernard Benoist pour la Nièvre) ont pu aller exprimer leurs doléances au directeur de cabinet du ministre de l'agriculture, Jean-Marc Bournigal. Dans une discussion à bâtons rompus, les responsables ont ainsi fait part de leur totale insatisfaction quant aux promesses non tenues et aux annonces mensongères effectuées avant l'été, tant sur le volet des calamités et de la TFNB que sur le dossier de l'année blanche qui se traduit au final par un simple étalement des échéances des prêts de trésorerie contractés par les éleveurs dans le cadre du PSEA. A l'heure où se prépare la campagne présidentielle, le ministre de l'agriculture, chef de campagne du Président de la République, semble se tromper de voie à l'égard du monde paysan en privilégiant l'effet d'annonces plutôt que les actes.

Quelques motifs de satisfaction

Les responsables s'attachaient ensuite à présenter les perspectives s'ouvrant aux éleveurs en terme de marché avec le lourd travail conduit sur le dossier de l'export et la stratégie d'assèchement du marché intérieur porté par la FNB. *«Face à ces opportunités, les éleveurs se doivent d'être soutenus conjoncturellement»* lançaient les responsables auxquels l'administration apporter dans l'immédiat deux principaux éléments de réponse. En premier lieu, le directeur de cabinet du ministre précisaient qu'un travail serait réengager à partir du 15 octobre prochain sur le dossier des calamités et que celui-ci permettrait de valider au plus vite les taux réels de perte, ce qui favorisera un réabondement des enveloppes et le rattrapage de dossiers jusqu'alors inéligibles. Sur le dossier de la TFNB, un courrier sera directement envoyé aux agriculteurs par Bercy. Celui-ci précisera les modalités de mise en œuvre du dégrèvement au bénéfice du fermier et sera en tout état de cause réceptionné dans les exploitations avant le 17 octobre, date butoir de paiement de la taxe. Enfin, les éleveurs réitéraient, en dépit du *«vilain tacle»* du ministre sur le sujet, la demande d'accompagnement des producteurs via un report d'annuités en fin de tableau avec le cadrage d'un dispositif par l'Etat et en concertation avec les banques. Un ensemble de dossier sur lesquels le syndicalisme reste vigilant et n'hésitera pas, si nécessaire, à remonter au créneau dans les prochaines semaines.

S.L – FDSEA 58

FRB Les éleveurs appellent au maintien de la pression

Sur le plan conjoncturel, les responsables tiennent à rappeler que les effets dévastateurs de la sécheresse du printemps n'ont pu être comblés par les pluies estivales et qu'en dépit des récoltes actuelles, les stocks sont loin d'être reconstitués. En parallèle, les responsables rappellent aux Pouvoirs publics que les trésoreries des exploitations d'élevage n'ont jamais été aussi exsangues et que cette situation nécessite la mobilisation sans faille des partenaires financiers de l'agriculture pour la mise en œuvre d'un report d'annuités en fin de tableau. Seule cette mesure s'avère susceptible de redonner une bouffée d'oxygène salvatrice à des exploitations auxquelles s'ouvrent de véritables perspectives en terme de marché.
Sur la plan structurel, les responsables des quatre départements bourguignons tiennent à réaffirmer leur soutien à la stratégie d'assèchement du marché intérieur mis en œuvre par la FNB et incite l'ensemble des éleveurs à saisir, en lien avec leur opérateurs de mise en marché, toutes les opportunités d'expédition des animaux à l'export sur les pays tiers. Ce n'est qu'en durcissant le rapport de force avec l'aval de la filière que de véritables discussions pourront être réamorcées sur les dossiers structurants, tel que celui de la contractualisation où, en dépit de tout bon sens, nos interlocuteurs ne souhaitent pas intégrer la notion essentielle et déterminante de prise en compte du coût de production des animaux.
Enfin, et concernant la PAC post-2013, les responsables rappellent que le réforme à venir doit être l'occasion de refonder une politique cohérente et structurante pour la production de viande bovine en France dans les prochaines années. Ainsi, les éleveurs ont acté leur volonté de maintenir une aide à la vache allaitante couplée à la production et réaffirment la nécessité de maintenir son complément national (PNSVA). De même, et face à la sécheresse 2011, des enseignements doivent être tirés et aboutir au retour d'une véritable souplesse en matière de retournement des prairies et d'autonomie fourragère des exploitations d'élevage. Enfin, face aux propositions de la commission européenne, les éleveurs ont reprécisé avec vigueur leur volonté de voir le zonage des ZDS et zone de piémont stabilisé, ceci dans la but de maintenir un véritable équilibre économique et social sur des territoires où la production agricole, et en particulier l'élevage, reste le seul rempart au désert et à la friche.

Emmanuel Bernard, section bovine 58
Christian Bajard, section bovine 71
Dominique Guyon, section bovine 21
Frédéric Blin, section bovine 89

FDSEA21

Les céréaliers de Côte d'Or s'associent à l'action pour un don de farine en Somalie

Action contre la Faim, en partenariat avec Céréaliers de France et Unigrains, expédie actuellement par fret maritime 80 tonnes de farine à Mogadiscio pour mettre en place un programme nutritionnel bénéficiant à 1 500 familles. Les céréaliers de la FDSEA de Côte d'Or s'associent et soutiennent cette action humanitaire.

La sécheresse qui touche actuellement la Corne de l'Afrique, notamment la Somalie, a entrainé des mouvements de populations fuyant les pénuries d'eau et de nourriture et des milliers de personnes ont ainsi afflué à Mogadiscio. Dans la capitale somalienne, des taux alarmants de sous-nutrition ont été constatés.
Pour faire face à cette situation et prévenir l'augmentation de la malnutrition, Action contre la Faim va réaliser à Mogadiscio des distributions de denrées alimentaires. Le programme ciblera prioritairement des familles dont les enfants souffrent de malnutrition aiguë sévère. Ce programme permettra de venir en aide à 1 400 familles sur un mois, soit 8 400 bénéficiaires environ.
Chaque famille se verra remettre une ration de nourriture composée de riz, de haricots issus de l'agriculture locale, de 50 kilos farine de blé et d'huile végétale. La farine de blé, fournie dans les rations, a été offerte par Céréaliers de France et Unigrains à Action contre la Faim.

Envoi de 80 tonnes de farine à Mogadiscio

80 tonnes de farine offertes par Céréaliers de France et Unigrains ont été chargées dans des conteneurs et sont parties de Gennevilliers à destination du Havre par la Seine. Action contre la Faim, qui prend en charge l'envoi du chargement, l'expédiera dans les prochains jours par fret maritime à destination de Dubaï puis de Mogadiscio.
Le chargement arrivera dans la capitale somalienne à la fin du mois de novembre pour la mise en place du programme nutritionnel.
«Avec ce don de farine destiné aux populations les plus démunies de Somalie, Céréaliers de France et Unigrains, par l'entremise d'Action contre la Faim, manifestent les valeurs de solidarité qui fondent l'engagement de toute une profession. Ils tiennent à affirmer à cette occasion la contribution déterminante de la France à la sécurité alimentaire mondiale. Les céréaliers de France ont la volonté de conforter cette contribution à l'avenir, conformément aux recommandations du G20 et, pour cela, continuer à produire plus de céréales grâce a un contexte pédo-climatique favorable et stable et à des conditions de production performantes et durables», a déclaré Philippe Pinta, président de Céréaliers de France et d'Unigrains à l'occasion de l'embarquement des conteneurs à Gennevilliers.

Hommage

Disparition de Jean-Claude Gaulon

C'est la semaine dernière que la nouvelle a laissée sans voix bon nombre de personnes dans la campagne nivernaise.
A 62 ans, et quelques mois seulement après sa retraite, Jean-Claude nous a quitté précipitamment laissant derrière lui un désagréable sentiment de malchance. Très actif au niveau syndical sur son canton de Prémery, et ancien responsable local, Jean-Claude aura au cours de ces années de militantisme fait preuve de véritables qualités et de valeurs humaines restées intactes tout au long de sa vie.
Dévoué, toujours prêt à rendre service, sa disparition brutale laisse un goût amer à l'ensemble des personnes l'ayant côtoyé et ayant apprécié de travailler à ses côtés.
Aussi, dans cette période difficile, le conseil d'administration de la FDSEA ainsi que l'ensemble du personnel administratif présente à son épouse ainsi qu'à toute sa famille ses très sincères condoléances.



Épandages agricoles

Tout savoir sur les lits à roseaux

Une centaine de Maires, élus et intervenants de la filière de l'Yonne ont assisté le 22 septembre à la réunion d'information qui se tenait à la Chambre d'Agriculture, sur les épandages agricoles de boues de station d'épuration.

La Mission de coordination des épandages en agriculture (MCEA) a pour rôle principal l'information et l'expertise des épandages agricoles de boues d'épuration dans le département de l'Yonne. C'est dans ce cadre qu'elle a organisé le 22 septembre, une réunion d'information à l'attention des élus municipaux. L'objectif était de développer le sujet des épandages agricoles de boues d'épuration, et en particulier celles issues des lits à roseaux.

Une station a un rôle d'épuration de nos eaux usées, permettant de rejeter une eau assainie dans le milieu naturel. Les résidus qui en sont issus sont appelés *«boues»*. Les lits à roseaux permettent le traitement de ces dernières.

Des lits étanches sont garnis de roseaux et sont alimentés par les boues en excès. La hauteur des bassins permet l'accumulation de 1,50 à 2 m de boues. Ce système permet une déshydratation des boues (jusqu'à 30 %), ainsi qu'une forte minéralisation.

Les lits à roseaux sont en expansion et sont particulièrement bien adaptés aux petites stations de notre département.

L'exemple de Montigny la Resle

Philippe Lavandier du service d'Assistance technique aux exploitants de station d'épuration (Satese) du Conseil général et également élu municipal sur la commune de Montigny la Resle, a présenté le fonctionnement des lits à roseaux, leur mise en place, leurs avantages et inconvénients.

Trois systèmes de traitements des boues ont été comparés :

- plus anciens : les lits de sable (boues à 25 % de matière sèche au final) et les boues liquides stockées en silo (2,5 % de matière sèche)
- plus récent, avec les lits à roseaux (boues à 25 % de matière sèche)



Le premier curage des lits à roseaux s'effectue au bout de 7 à 10 ans de fonctionnement.

Les lits à roseaux présentent différents avantages :

- une diminution des volumes (permettant moins de frais de transport, la possibilité d'envoyer les boues en filière alternative plus facilement (en plate-forme de compostage par exemple)),
- une déshydratation des boues qui s'opère quelles que soient les conditions météorologiques (contrairement aux lits de séchage qui nécessitent du soleil),
- un temps d'employé communal qui est réduit (par rapport aux lits de séchage)
- un système qui ne perturbe pas la filière de traitement de l'eau (retour possible d'effluents septiques en tête de station dans le cas des silos à boues),
- une filière de traitement qui fait également office de stockage aux périodes où les épandages sont impossibles ou interdits.

Pour ces raisons, la commune de Montigny la Resle a décidé de mettre en place ces lits en 2010.

Au niveau du dimensionnement, il faut l'évaluer à 40 kg de matière sèche de boues traitées par m² de lits et par an, soit 0.4 à 0.5 m² de lit par habitant.

A Montigny, pour une station de 600 Equivalents-habitants, 256 m² de lits ont été installés, divisés en 8 bassins.

Les précautions à prendre sont les suivantes : phase de démarrage délicate (1 an à 1 an ½) avec un entretien plus poussé (désherbage) et la nécessité de ne pas 'noyer' les roseaux avec les boues. Pour cette raison, en attendant la pleine activité des roseaux, l'ancienne filière de traitement des boues (lits de séchage) est encore actuellement utilisée pour une partie des boues.

La mise en place des lits a représenté un coût total des travaux de 80 000 € TTC pour 256 m² de lits plantés de roseaux. Cet investissement a bénéficié des aides de l'Agence de l'eau (35% de subventions et 20% de prêt sans intérêts) et du Conseil général (20% de subventions).

Un plan d'épandage obligatoire

Didier Maltête, de la Direction départementale des territoires, a présenté l'ensemble de la réglementation relative aux épandages de boues : plan d'épandage, suivi, … Retenons que pour tout épandage de boues de station d'épuration, le plan d'épandage est obligatoire. Un suivi des épandages, avec mise en place d'un suivi analytique des sols et des boues est également nécessaire.

Concernant les lits à roseaux, le premier curage des boues est réalisé au bout de 7 à 10 ans de fonctionnement. Après vérification de la valeur fertilisante des boues et de sa conformité vis-à-vis des seuils en éléments-traces métalliques et organiques, les boues peuvent être épandues en agriculture ou être envoyées en plate-forme de compostage. Dans le cas des épandages en direct, un plan d'épandage est à réaliser (par un bureau d'études spécialisé). Celui-ci est à engager environ un an avant le premier curage (choix du bureau d'études, recherche des agriculteurs, réalisation du plan d'épandage, instruction de plan d'épandage par le service Police de l'Eau). L'accord pour épandre est matérialisé par la délivrance, par la Police de l'eau, d'un récépissé de déclaration.

L'accompagnement aux collectivités

Concernant la mise en place d'un plan d'épandage, la Mission de Coordination des Epandages en Agriculture accompagne la collectivité : rédaction du cahier des charges, appui tout au long du plan d'épandage. Dans ce cadre, un dossier complet de consultation des entreprises pour la réalisation du curage et du plan d'épandage pour les boues d'une lagune communale est mis à votre disposition par la MCEA et les agents du Service d'Assistance Technique aux Communes (SATC) du Conseil Général. Le responsable du SATC, Bernard Baschiera, en a présenté les grandes lignes. Ce dossier peut être adapté à tout autre épandage de boues d'épuration. Pour obtenir cet appui, les élus peuvent s'adresser aux agents du SATC (coordonnées sur le site de la Chambre d'agriculture), ou directement à la MCEA.

Les aides financières de l'Agence de l'Eau

Anne-Sophie Ballard a développé les aides que peut apporter l'Agence de l'eau pour l'aménagement de la filière de traitement des boues, ainsi que le système des primes pour le bon fonctionnement de la station d'épuration. Au niveau des aides de l'Agence elle a insisté sur sa mission première : favoriser les actions préservant les ressources en eau et permettant d'atteindre le bon état des masses d'eau, et l'importance d'associer l'Agence de l'eau le plus en amont possible de tout projet dans ce domaine.

La réunion s'est poursuivie par une visite de la station d'épuration de Montigny la Resle, avec lits à roseaux.

L'ensemble des présentations de cette réunion est téléchargeable sur le site Internet de la Chambre d'agriculture : www.yonne.chambagri.fr

Catherine Desplantes

Mission de Coordination des Epandages en Agriculture – tél : 03 86 94 28 94 – mail : mcea@yonne.chambagri.fr



Travail du sol

Une journée pour faire le point sur le strip-till

Le 23 septembre dernier, les Chambres d'Agriculture de la Nièvre, de l'Indre et la FDGEDA du Cher se sont réunis autour d'une journée thématique sur les méthodes d'implantation innovantes du colza et du maïs. Ce fut l'occasion de faire le point sur les implantations simplifiées et plus particulièrement sur le strip-till. Cette première rencontre illustre la volonté des trois départements d'avancer ensemble sur ces nouvelles techniques et de créer une dynamique d'échange entre les agriculteurs.

Le 23 septembre dernier, les Chambres d'Agriculture de la Nièvre, de l'Indre et la FDGEDA du Cher se sont réunis autour d'une journée d'échange sur les techniques d'implantations simplifiées et plus particulièrement le strip-till.

Le strip-till sécurise les implantations

Les implantations en semis direct ou en techniques culturales simplifiées sont fréquentes sur colza et maïs pour des raisons techniques (maintien de la MO) et économiques (gain de temps et de carburants). Mais les cultures semées avec ces pratiques présentent souvent des enracinements limitants lorsque la structure du sol n'est pas optimale au moment du semis. Le strip-till représente alors un compromis entre le semis direct et le travail profond du sol. Ces outils permettent une fissuration jusqu'à 30 cm uniquement sur une bande autour de la ligne de semis (15 à 20 cm). Ils se composent généralement d'un disque ouvreur et de chasse débris, suivis d'une dent encadrée de disques pour canaliser le flux de terre sur la ligne de semis. Des éléments de rappuie terminent la combinaison pour assurer un bon contact terre-graine. Le semis est ensuite réalisé avec un semoir monograine. Les avantages sont nombreux : moindre érosion, meilleure portance du sol ...
Pour Bruno Guyard et Eric Dewavrin, deux agriculteurs pratiquant le strip-till dans la Nièvre, l'intérêt de cet outil réside également dans la possibilité de fertiliser sur la ligne de semis. Tout deux ont d'ailleurs mis en place avec la Chambre d'Agriculture des essais visant à comparer différentes formes d'engrais localisé. *«Nous avons voulu tester des formes minérales mais également des formes organiques a priori plus douces au voisinage des racines»* précise Michael Geloen, conseiller grandes cultures et animateur du groupe *«Travail du sol et Systèmes de Culture»* à la Chambre d'agriculture de la Nièvre.

Beaucoup de questions soulevées

Les agriculteurs présents ont largement échangé sur cette technique autour de parcelles d'essais et de profils culturaux. De nombreuses questions se sont ainsi posées : faut il décomposer le passage de strip-till et le semis ? Quelle est la profondeur optimale de travail ? A quelle époque travailler le sol ?
Tous ont également reconnu la difficulté de mise en oeuvre de cette technique dans les sols argileux.
D'autres rencontres sont prévues entre les agriculteurs des trois départements pour approfondir cette question mais également d'autres techniques (semis direct, semis à la volée, utilisation de couverts végétaux …)

Equipe Grandes Cultures

Pour plus de détails contacter Michael Geloen au 03 86 93 40 71



La présentation et les démonstrations avec les outils ont permis aux agriculteurs présents de mieux comprendre le fonctionnement et l'intérêt du strip-till.



En bref

«Breedwheat» pour de nouvelles variétés de blés d'avenir

Le lancement officiel du projet d'investissement d'avenir *«Breedwheat»* s'est fait à la fin du mois de septembre. Ce projet ambitionne de renforcer la compétitivité de la filière de sélection et de production du blé en France, afin de répondre au défi alimentaire et climatique des prochaines années. Doté d'un budget total de 34 M€ sur neuf ans, il réunit 26 partenaires, dont 11 industriels, il rassemble les meilleurs équipes françaises du public et du privé, en recherche et sélection du blé. Il est porté par l'Inra. Breedwheat combinera de nouvelles technologies de génotypage et de phénotypage à haut débit pour identifier les facteurs génétiques impliqués dans des caractères d'intérêt agronomique. Avec un objectif : améliorer la durabilité de la culture du blé et développer de nouvelles variétés plus robustes, moins exigeantes en eau et en engrais.

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1134
VENDREDI 07 OCTOBRE 2011

Semur-en-Auxois

Sale temps en octobre, beau concours en novembre

La 52ème édition du concours de reproducteurs charolais de Semur-en-Auxois se déroulera les 16 et 17 novembre. Le Comité d'agriculture a fait le point vendredi dernier à l'occasion de son assemblée générale.



De gauche à droite : Florence Marquis (Chambre d'agriculture), Jean-Luc Baudot (président du comité) et Sylviane Baulot (trésorière).

Le comité d'agriculture de Semur-en-Auxois, 182 ans d'existence, a tenu son assemblée générale vendredi dernier à la Maison familiale rurale. La préparation du 52ème concours de reproducteurs charolais était au programme. Comme chaque année, un total de 250 animaux et 50 éleveurs, venant de cinq à six départements différents, sont attendus sous le hall agricole, à l'occasion du seul concours côte d'orien reconnu par le Herd Book Charolais.

Jean-Luc Baudot, président du comité et président de la fédération nationale des concours, a bon espoir de voir autant de participants que les précédentes éditions et ce, malgré la sécheresse de l'année. *«L'année a été difficile avec une récolte de foin nettement en retrait par rapport aux autres années»* commente Jean-Luc Baudot, *«même s'il a plu en août et septembre, les stocks de foin manquent toujours et ce n'est vraiment pas facile pour les éleveurs des zones les plus touchées. Je pense que les conditions climatiques d'octobre seront très importantes pour notre concours. Malgré tout, j'ai bon espoir d'arriver au même taux de participation que les précédentes éditions. Le concours de Semur-en-Auxois est une référence. Les animaux primés ici, on les retrouve souvent sur les grands concours nationaux»*.

En ce qui concerne les ventes, 28 animaux avaient trouvé preneur en 2010. Les éleveurs intéressés par une participation à cet événement ont jusqu'à la fin du mois pour s'inscrire (un formulaire d'inscription a été envoyé). Concernant l'organisation, la douzaine de membres qui composent le Comité d'agriculture (avec parfois des personnes totalement extérieures au monde agricole) travailleront une nouvelle fois d'arrache-pied pour assurer le bon déroulement des deux journées du concours. La MFR de Liernais sera également présente et ce, pour la seconde année consécutive.

Les jeunes prépareront le hall, aideront les éleveurs et se formeront à l'épreuve du jugement de bétail. Jean-Luc Baudot tient à remercier toutes ces personnes qui contribuent à la réussite de cet événement animé par la passion de l'élevage, dont la Chambre d'agriculture et Bovins Croissance.

AURÉLIEN GENEST

Concours bovins

Belle prestation des élevages blonds

Cinq élevages bourguignons spécialisés en Blonde d'Aquitaine ont participé successivement au concours inter-régional de Lunéville (Meurthe-et-Moselle) puis au national de la race à Bergerac (Dordogne).



L'EARL Eric Pioche (Recey-sur-Ource) a brillé au concours national de Bergerac avec, de gauche à droite : Elsa, femelle de Sécilia championne 2006 à Paris (2ème prix femelle moins de 2 ans), Espion (3ème prix mâle de moins de 2 ans) et Darling (1er prix femelles de 2 à 3 ans) également femelle de Sécilia.

Les quatre élevages de Blondes d'Aquitaine de Côte d'Or (Gaec de l'Epicéa, EARL d'Artault, EARL Eric Pioche et Gaec Debeaupuis) se sont particulièrement distingués aux récents concours inter-régional et national, de même que l'EARL icaunais de la Dinerie (qui n'a participé qu'au concours inter-régional).

Cinq prix de championnat

Soixante-dix animaux ont pris part au concours inter-régional de Lunéville les 17 et 18 septembre. Vingt-cinq animaux appartenaient aux Bourguignons. Comme en 2010, cinq des huit prix de championnat ont été remportés par la Bourgogne. Un très bon résultat sachant que la génétique progresse régulièrement dans ce concours. L'EARL d'Artault (Jean-François Gatteaut à Marcilly-sur-Tille) remporte le 1er prix femelles de 12 à 18 mois, le 1er prix mâles de 12 à 18 mois, le 3ème prix mâles de 6 à 12 mois, le 3ème prix mâles de 12 à 18 mois et surtout le rappel de championnat en vaches adultes. Le Gaec de l'Epicéa (MM. Chauve à Puits) repart avec deux 1ers prix mâles 6 à 12 mois, le 1er prix femelles de 6 à 12 mois, et le 1er prix du meilleur GMQ du concours. L'EARL Eric Pioche (Recey-sur-Ource) gagne quant à lui le 1er prix mâles 18 à 24 mois, le 1er prix femelle 18 à 24 mois, le 2ème prix femelles de 30 à 36 mois et le 2ème prix mâles de 6 à 12 mois. Deux prix de championnat sont ramenés à Recey : le prix de championnat mâles juniors et le prix de championnat femmes juniors. Pour en terminer avec la Côte d'Or, le Gaec Debeaupuis (Montberthaut) s'adjuge le 1er prix femelles de 6 à 12 mois, le 1er prix femelles de 30 à 36 mois, le 1er prix mâles de 30 à 36 mois et les deux prix de championnat femelles espoirs et mâles espoirs. En ce qui concerne l'EARL de la Dinerie (Ancy-le-Franc), le 3ème prix femelles 6 à 12 mois et le 3ème prix femelles de 30 à 36 mois repartent dans l'Yonne. Tous les éleveurs tiennent à remercier la société Asdrubal à Is-sur-Tille qui a permis un transport commun pour rejoindre la Meurthe-et-Moselle. Outre ces belles prestations bourguignonnes, le président du syndicat blond Franck Debeaupuis s'est félicité de deux autres éléments : le déplacement en nombre de visiteurs bourguignons en Meurthe-et-Moselle et la présence de nombreux jeunes éleveurs sur le concours.

Rendez-vous à Dijon

Une semaine plus tard, les 23, 24 et 25 septembre à Bergerac s'est déroulé le concours national de la race. Les quatre élevages côte d'oriens se sont également bien distingués en se sont hissant en milieu de sections (sections représentées chacune par une quinzaine d'animaux). Eric Pioche est l'éleveur qui s'est le plus distingué avec un premier prix femelles de 2 à 3 ans, un 2ème prix femelles de 2 ans et un 3ème prix mâles de moins de 2 ans. Les concours 2012 se dérouleront à Verdun (inter-régional) et Cournon (national). La prochaine manifestation dans laquelle figureront les éleveurs côte d'orien sera la ferme Côte d'Or, début novembre, dans le cadre de la foire gastronomique de Dijon.

AURÉLIEN GENEST

L'Éleveur Bourguignon
• clôtures électriques
• petit matériel d'élevage et vétérinaire
• contention bovine et ovine • remorque fourragère bétaillère
• râteliers nourrisseurs • barrière
• abreuvoirs • bac à eau • box chevaux
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois - 03 80 90 66 60

PORTES OUVERTES
mercredi 26 & jeudi 27
OCTOBRE
8H30 - 12h00 • 13h30 - 17h30

PROMOTION
SUR TOUS LES RAYONS
EXPOSITION DE PRODUITS INNOVANTS
caméras de surveillance, contention, filets brise-vent

Etude et conseils en bâtiments d'élevage
J. Paul Clerget 06 80 34 11 73
Technicien d'élevages
VENEZ AVEC VOS PROJETS DE BÂTIMENTS

INTERVENTION TECHNIQUE
l'alimention minérale
des vaches allaitantes par
Jean-José Sauvage (LACTINA)

EXPOSITION DE VEHICULES UTILITAIRES,
BETAILLERES et MOTRICITE RENFORCEE
FAM AUTOMOBILES SICA DIJON
Patrick MOUGIN
Conseiller Commercial tel : 06 25 53 01 94
PEUGEOT SICA DIJON NORD
Rue de Cracovie – 21850 Saint-Apollinaire Tel : 03 80 70 70 70
PEUGEOT

Vignoble de Saint-Bris (89)

«Étranges» vendanges

Commencées tôt, les vendanges ont été longues cette année pour certains domaines, compte tenu d'une maturité pas toujours au rendez-vous. Rencontre avec Romain Sorin, jeune vigneron de Saint-Bris, dans l'Yonne.

Ancien relais de poste, en bordure de ce qui était alors la route impériale, la « *Cave du Maître de Poste* » a franchi les siècles et a fière allure, nichée au cœur du village de Saint-Bris-le-Vineux. L'histoire parait s'y être arrêtée et les murs semblent se souvenir du passage des illustres visiteurs qui s'y sont succédés. On dit même qu'un certain empereur, de retour de l'île d'Elbe y aurait fait étape. Quand au célèbre Alexandre Dumas, il avait fait de ces lieux à une époque sa villégiature, loin des tracas et des ragots parisiens. L'ancien relais est aujourd'hui propriété de la famille Sorin. Viticulteurs depuis plusieurs générations, ils y produisent une large palette d'appellations, allant du Saint-Bris à l'Irancy et au Chablis, en passant par le Crémant ou les Côtes d'Auxerre. Rencontre avec Romain, installé depuis 2004, perpétuant ainsi la tradition familiale.

TdB : Comment se sont déroulées les vendanges cette année ?
Romain Sorin : *La précocité attendue était au rendez-vous, même si elles ont commencé un peu plus tard que ce qu'on pouvait entendre aux premiers prélèvements. On parlait alors du 13 août ! En fait, on a quand même failli battre le record de 2003 où elles avaient commencé un 19 août. Finalement, elles ont débuté cette année pour le crémant le mardi 23 août et une bonne semaine après pour les autres appellations. Autre particularité, pour nous, les vendanges ont été longues, s'étalant sur 4 semaines. S'il fallait les qualifier d'un mot, je dirai qu'elles ont été « étranges » !*

Avez-vous été pénalisés par la météo pluvieuse de début septembre ?
C'était assez bizarre car on a eu des après-midi à quasiment 30 ou 35°, à vendanger torse nu et le lendemain la pluie arrivait… Et quand je dis pluie ! Un vendredi matin, il pleuvait tant qu'on a du tout arrêter. On est vraiment passé d'un extrême à l'autre

Avec quelles conséquences pour le raisin ?
Il y a eu des problèmes c'est sur, mais comme on avait beaucoup de volume, au final, la maturité s'est bien étalée dans le temps. Entre le crémant précoce et des cépages comme le Sauvignon ou le Chardonnay qui ont attendu un peu plus, ça a permis de répartir la récolte sur quasiment trois semaines et demie. Ce qui pour nous était assez bien, compte tenu du grand nombre d'appellations, de lieux et de cépages différents. On a pu ainsi être aux rendement, ce qui assez rare chez nous.

Pourquoi « rare » ?
D'ordinaire, on ne les fait jamais, car on travaille toujours un peu en dessous pour gagner en qualité. Mais là, c'est sur que c'était plus que l'an passé.

De la disparité dans les parcelles, comme en 2010 ?
Oui bien sur, même si c'était plus flagrant sur les cépages que sur les parcelles en elles même. On a fait du rouge assez tôt, là où certains aligotés ont mis beaucoup de temps à mûrir. Avec de grosses disparités en teneur en sucre selon les parcelles, même si au final, on est dans les clous… On avait déjà connu ça, mais à ce point, jamais !

C'est consécutif à quoi ?
Un printemps très sec et très chaud suivi d'un mois de juillet avec des records de pluviométrie. D'un côté, on a été tranquille au printemps, ayant peu à traiter compte tenu de l'absence de maladies et de ravageurs. Là où on a eu peur, c'est fin juin, quand les pluies ont commencé à arriver, avec le risque de botrytis. Mais comme les raisins n'étaient pas assez murs et pas assez sucrés, la pourriture n'a pu se développer. C'est sur qu'on a été gâté cette année !

Pas de phénomènes de coulure ou de millerandage cette année ?
Non, juste la pourriture à surveiller sur la fin, notamment pour le sauvignon. Là, on était aux aguets, comme rarement ! L'objectif étant bien d'obtenir la bonne maturité au bon moment. Il a fallu pas mal tourner dans les vignes et observer. Avant les vendanges, c'est classique, mais là, c'était pendant la récolte, avec toujours à se demander ce qu'on devait faire : attendre le soleil ? Avec le risque de voir arriver la pourriture ?

Finalement, le risque cette année n'était-il pas de commencer les vendanges trop tôt ?
Particulièrement cette année. Et dans notre cas, le cheval de bataille, c'était bien de trouver le bon créneau pour une maturité la plus optimum.

Au final des vendanges 2011 « faciles » ou « compliquées » ?
Je reste sur le mot « étrange »s. Dans ma mémoire de jeune vigneron, je n'avais jamais connu ça. En 2003, c'était précoce, mais le beau temps a perduré. Alors que là, de mi-juin à juillet, on était sous la flotte ! Si pour les exploitants Grandes Cultures, il « pleuvait » de l'or, nous c'était le contraire, on était noyés !


Romain Sorin est installé viticulteur depuis 2004, perpétuant ainsi la tradition familiale.

A quel millésime pourrait s'apparenter ce cru 2011 ?
Pour la précocité, à du 2003, je pense que tout le monde sera d'accord là-dessus ! Pour le reste, j'ai envie de dire qu'on est à cheval entre 2005 et 2009. Maintenant que la fermentation est quasiment finie, entre le sucre, l'alcool et l'acidité, on peut déjà dire que rien ne ressortira vraiment cette année et on va pouvoir jouer sur un bel équilibre entre tous ces paramètres. Pour au final obtenir cet équilibre en bouche que je préconise pour mes vins.

Un mot sur les marchés ?
Nous sommes essentiellement sur du traditionnel et faisons plus de la moitié de nos ventes au Domaine. On a bien sur ressenti une petite baisse liée au phénomène de crise, mais rien de comparable à ce qu'on a connu par exemple dans le chablisien, beaucoup plus tributaire de la crise mondiale à l'export ou de la parité euro-dollar. Les particuliers sont encore la clientèle la plus fiable ! Même si cela réclame une disponibilité quotidienne. Il nous arrive même certains matins de Noël, de dépanner d'un carton ou de quelques bouteilles les retardataires !

DOMINIQUE BERNERD

Qualité, Robustesse avec PALMS



• Grue palms de 4.7 m à 8.4 m de portée

NOUVEAU possibilité homologation route 25 km/h sur toute notre gamme

• Remorque palms de 7t à 14t de charge

Ensemble grue et remorque - à partir de 9390 €HT
TVA 19,6% en + départ magasin

Matériel Forestier ASTIC
RN7 26600 PONT DE L'ISÈRE
Tél 04 75 84 69 40 - www.materiel-forestier.fr

CHAQUE VENDREDI DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES...

ABONNEMENT DÉCOUVERTE
6 MOIS - 30€*
Offre réservée aux non-abonnés
Offre valable jusqu'au 31 décembre 2011

▶ Mes coordonnées
❍ Mlle ❍ Mme ❍ M. Nom Prénom
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP / Ville:
Tel: Fax: Mobile:
Email: @
Signature

▶ A retourner
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre réglement à:
TERRES DE BOURGOGNE
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout BP 77 409 - 21 074 DIJON cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - fax 03 80 70 08 02 - abonnement@terres-de-bourgogne.net
❍ Je règle 30 € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
❍ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

*prix de vente au numéro. Offre valable jusqu'au 31/12/2011 en France métropolitaine. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles. Vous pouvez être amené à recevoir des offres et propositions de nos partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en indiquant vos nom, prénom, adresse à Terres de Bourgogne - Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout - BP 77409 - 21 074 DIJON cedex

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

dès 50 ANS c'est le moment

australie - R.C.S. Nanterre B 378 899 363 - Levallois-Perret.



Parlez-en aux femmes que vous aimez

Le dépistage du cancer du sein, c'est pour toutes les femmes de 50 à 74 ans et tous les deux ans.
Détectés tôt, 90 % des cancers du sein sont guéris.

CANCER INFO **0810 810 821** prix d'un appel local | **www.e-cancer.fr**

La MSA vous en parle.
Animations, rencontres, échanges... Rejoignez-nous !

Rendez-vous à CORBIGNY, Place du marché
VENDREDI 14 OCTOBRE MATIN

Ligue contre le cancer

Institut National du Cancer www.e-cancer.fr

msa santé famille retraite services L'essentiel & plus encore

En direct de la MSA

Alain Lagneau
« *Le triple mot d'ordre de la MSA* »
Risques psycho-sociaux
En parler et agir.

Anne-Marie Boucaud
« *Pour ne plus rester impuissant* ».
Gilles Blanchet
« *Comprendre et gérer le stress en agriculture* ».

Réforme des retraites - La retraite pour pénibilité est effective depuis le 1er juillet 2011
Octobre rose - La MSA se mobilise pour relayer la campagne de dépistage.

Dossier réalisé en collaboration avec la CRMSA de Bourgogne

La vie de l'institution

Ambitions 2015

15 orientations stratégiques pour la MSA

En 2011, et parallèlement à la conclusion de la Convention d'objectifs et de gestion, la MSA doit définir un cap pour les cinq prochaines années en prenant en compte les spécificités du monde agricole.

En définissant son projet stratégique, la MSA entend réaffirmer ses valeurs, au service de la personne et préserver un large espace d'initiatives locales. La place de la MSA, au cœur du monde agricole et rural, est l'un de ses principaux atouts. Cette proximité se construit au quotidien grâce à ses élus, en s'appuyant sur leur engagement dans l'action, et sur les réseaux tissés au plan local. Elle se construit aussi dans l'attention portée aux besoins des personnes et à la recherche de solutions innovantes pour y répondre.
La MSA dispose de compétences et de savoir-faire reconnus par les pouvoirs publics et nécessaires pour favoriser le maintien de l'activité agricole dans les territoires et accompagner les populations qui y vivent. La période qui s'ouvre entre 2011 et 2015 lui offre la chance de développer une politique ambitieuse pour les populations tout en donnant des garanties aux pouvoirs publics d'une gestion respectueuse des finances publiques.
Cette politique ambitieuse doit s'exprimer dans trois directions :

- une ambition de développement ;
- une ambition de service ;
- une ambition de performance collective.

Une ambition de développement

1. Développer et renforcer la politique d'affiliation de la MSA.
2. Se positionner comme un opérateur de services sur les territoires.
3. Promouvoir les compétences et les savoir-faire.
4. Déployer sur tout le territoire une proximité MSA en lignes assurant l'accueil organisé autour des services internet et de la relation téléphonique.

Une ambition de service

Une relation de service personnalisée
5. Assurer une présence de la MSA sur les territoires matérialisée par l'agence MSA assurant l'accueil et le conseil : administratif, social et médical.
6. Apporter une relation de service privilégiée à certaines cibles prioritaires : populations/territoires/événements.
7. Garantir une égalité de service aux adhérents par la mise en place d'un socle commun de services.

Une offre de services dynamisée
8. Obtenir la parité des droits sociaux pour les populations agricoles, salariés et non-salariés agricoles.
9. Proposer des offres combinées adaptées aux différents publics.
10. Garantir la cohérence et la visibilité de l'offre institutionnelle MSA.

Une ambition de performance collective

11. Optimiser les organisations pour dégager des ressources.
12. Renforcer la performance collective du réseau en développant des mutualisations.
13. S'engager à une solidarité collective et à une discipline institutionnelle.

Réussir ensemble

14. Réaffirmer la place et le rôle des élus.
15. Consolider le contrat social interne.

Ces quinze orientations stratégiques matérialisent la volonté de la MSA de proposer à ses adhérents une protection sociale agricole performante et exemplaire. ■

Éditorial



Après l'annonce de la mise en place de la Convention d'Objectifs et de Gestion et du Plan d'Action Stratégique à la MSA, l'été est passé par là ! Alors qu'il vient de s'achever, nous pouvons faire le bilan qu'avec ses aléas climatiques, il nous a apporté bien des difficultés.
La sécheresse de mai et juin a été suivie de nombreux jours de pluie en juillet, et c'est toute la production de la ferme Bourgogne qui en a subi et en subit encore aujourd'hui les conséquences. Stock de fourrage en baisse en élevage, une récolte très variable en céréales et en partie amputée en viticulture à cause des épisodes de grêle…, tels sont les exemples qui me viennent spontanément à l'esprit quand je fais le bilan de l'été 2011 !
De quoi provoquer chez certains découragement, stress et incertitude quant à l'avenir.
Cependant le rôle de la MSA, au-delà de l'appel et de l'encaissement des cotisations, c'est aussi d'accompagner les ressortissants agricoles qui rencontrent des difficultés, notamment lors de ces épisodes climatiques.
Nous ne sommes donc pas restés les bras croisés. Nous avons proposé des reports de paiements des cotisations pour toutes les exploitations touchées par la sécheresse. Nous avons également, grâce à notre maillage de terrain, mis en place des actions pour prévenir les situations de détresse psychologique.
Et si je n'avais qu'un seul message à faire passer ce serait bien le suivant : face aux difficultés, il ne faut pas rester seul à ruminer dans son coin et ne pas hésiter à en parler, à contacter la MSA. Sur le terrain, les délégués, avec l'appui des travailleurs sociaux, des médecins du travail, des conseillers en prévention et des animateurs de l'échelon local peuvent vous aider à trouver des réponses, comme vous le montre notre dossier de ce mois d'octobre.

Dominique Bossong,
Président de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore



Les risques psycho-sociaux :

Zoom

Alain Lagneau

« *Le triple mot d'ordre de la MSA* »

La prévention des risques psycho-sociaux fait partie des priorités du nouveau plan d'action sanitaire et sociale de la caisse régionale MSA Bourgogne. Directeur adjoint chargé de l'action sanitaire et sociale, Alain Lagneau détaille le triple mot d'ordre que s'est fixé la MSA vis-à-vis des risques psycho-sociaux : en parler, les détecter et agir.

Le secteur agricole n'échappe pas aux risques psycho-sociaux ?

Alain Lagneau : dans tous les secteurs d'activité, il y a de plus en plus de situations de stress, de mal-être au travail. Qu'il s'agisse des exploitants ou des salariés, l'agriculture dans son ensemble est particulièrement concernée. Il faut bien avoir à l'esprit que les facteurs qui font peser des risques psycho-sociaux sont multiples. Aux difficultés liées à la pénibilité, à la productivité, à l'isolement, aux contraintes économiques, s'ajoute la succession de crises dont a été victime le secteur agricole. Et il y aussi en toile de fond, l'incertitude par rapport à l'avenir. Contrairement à une idée reçue, le risque ne pèse pas seulement sur les familles agricoles en précarité (difficulté financière ou sociale…), mais peut parfois concerner des exploitations sans problème apparent.

Comment la MSA envisage-t-elle la prévention de ces risques ?

La MSA s'est donnée un triple mot d'ordre : parler des risques psycho-sociaux, en détecter les victimes et agir en les accompagnant. Le but est de réduire le risque, mais il n'existe pas de solution clé en main, sachant qu'on touche au comportement humain. Nous misons sur le dialogue et les échanges, de sorte que les gens s'expriment et deviennent acteurs de leur propre situation. Pour repérer les situations à risque, il faut savoir détecter les alertes qui sont parfois difficiles à identifier. On est plus dans un faisceau de signaux que sur des évidences. La prévention des risques psycho-sociaux nécessite un regard croisé entre plusieurs types d'intervenants. À la MSA, ce sujet mobilise l'action sanitaire et sociale mais aussi le service santé, sécurité au travail (lire encadré). En tant qu'acteurs de terrain, les élus de la MSA sont également impliqués dans cette lutte. Concernant le repérage, nous profitons du partage d'informations entre les différents métiers de la MSA : médecins, conseillers en prévention, travailleurs sociaux, services administratifs… Cette approche pluridisciplinaire permet de croiser différents critères de détection et de repérer précocement les situations à risque.



Comment accompagner les personnes à risque ?

Sur le plan individuel, nous pouvons faire intervenir un travailleur social, octroyer une aide financière, proposer un soutien psychologique… L'accompagnement peut passer par un parrainage par un pair ou par des bénévoles. En Saône-et-Loire, l'association Agrisolidarité fait intervenir des agriculteurs tuteurs. Sur le plan collectif, nous pouvons organiser des réunions d'information (voir les témoignages en page suivante). Des formations sur le stress en entreprise sont dispensées. Des groupes de paroles peuvent également être proposés. Il existe aussi le programme de redynamisation "Avenir en soi" que nous proposons à nos ressortissants.

Pour réussir dans la prévention des risques psycho-sociaux, il faut pouvoir croiser les regards et les points de vue. Face à ces causes multiples, il faut une détection et une action coordonnée qui impliquent aussi toutes les organisations professionnelles agricoles. C'est un véritable travail de réseau.

La MSA déploie tous les moyens dont elle dispose pour répondre à ce fléau. Des moyens supplémentaires vont être mobilisés pour favoriser l'émergence d'actions locales à visée préventive. ■

Dr Dominique Lenoir (1)

« *L'appui technique des médecins du travail et des conseillers en prévention* »



Constitué de médecins du travail et de conseillers en prévention, le service Santé sécurité au travail (SST) intervient sur les aspects professionnels des ressortissants de la MSA, qu'ils soient salariés ou exploitants. Pour les salariés, les risques psycho-sociaux sont identifiés au même titre que les autres risques professionnels et le service SST est particulièrement vigilant à chaque contact dans les entreprises. Pour les exploitants, les informations sont le plus souvent recueillies sur le terrain et au contact des adhérents par les conseillers en prévention ou médecins du travail. Ce repérage peut déboucher sur le contact du médecin traitant. « *Nous intervenons en appui technique des travailleurs sociaux* », explique Dominique Lenoir. Une complémentarité qui sera reprise dans « *les cellules pluridisciplinaires de prévention du suicide* » préconisées par les pouvoirs publics en février dernier. « *Elles seront pilotées par le service social avec notamment les travailleurs sociaux comme pivots. Les médecins du travail seront là pour apporter leurs compétences médicales et leur connaissance issue de la surveillance professionnelle des exploitants. Nos conseillers en prévention apporteront aussi leurs connaissances du terrain* », détaille Dominique Lenoir.

(1) Médecin du travail, chef du service Santé, sécurité au travail de la caisse régionale MSA Bourgogne.

Pour mieux comprendre

Risques psycho-sociaux

En parler et agir

Pénibilité, productivité, isolement, relations professionnelles dégradées, perte du sens du travail, contraintes économiques et administratives, incertitudes face à l'avenir… Autant de causes qui sont à l'origine du stress, du mal-être et de la souffrance dans et en dehors du travail, et qu'éprouvent aussi les ressortissants agricoles. Pour les réduire, dialogue, échanges et accompagnement adapté sont possibles. Encore faut-il au préalable repérer les signaux d'alerte, souvent difficiles à identifier. Néanmoins en développant ses connaissances dans ce domaine et en regroupant ses compétences, la MSA a décidé de prendre ce problème à bras le corps.



Les risques psycho-sociaux en entreprise ne datent pas d'hier. Bien que la vague des suicides chez Renault ou France Télécom ait fait la une des journaux ces cinq dernières années, beaucoup de spécialistes de l'entreprise en France estiment leur apparition dans les années 80. De nouvelles organisations, la recherche de la performance à tout prix, la diminution de la coopération, le développement de nouvelles formes de management, sans parler des incertitudes face à l'avenir, perturbent les repères individuels et collectifs des salariés comme des non salariés.

Selon une enquête récente, pour 42 % des personnes interrogées, l'organisation du travail, et notamment le fait de devoir mener de front différentes tâches, s'avérerait la principale cause des risques psycho-sociaux. Suivraient la question des changements et l'obligation de devoir s'adapter en permanence, puis celle de la satisfaction des exigences personnelles et de la conscience professionnelle et enfin la question de ses relations avec sa hiérarchie ou ses collègues. Stress, souffrance, harcèlement, énervement, usure, "burn out", mal-être, isolement, surcharge de travail… tous ces mots constituent les risques psycho-sociaux. Et ce phénomène n'épargne pas le monde agricole, bien au contraire ! Ainsi un état de stress surviendrait lorsqu'il y a déséquilibre entre la perception qu'une personne a des contraintes que lui impose son environnement et la perception qu'elle a de ses propres capacités à y faire face.

Une approche plurielle

Pour prévenir les risques psycho-sociaux, la France met en œuvre depuis 10 ans différents types d'action :

▸ sur le plan juridique : l'obligation pour l'employeur d'évaluer les risques dans son entreprise depuis 2001, l'affirmation de sa responsabilité concernant la santé physique et mentale de ses salariés et la prévention du harcèlement moral ;

▸ sur le plan social : la signature de plusieurs accords nationaux interprofessionnels sur le stress, le harcèlement moral, les violences au travail, des rapports et des études sur la prévention des risques psycho-sociaux. Au niveau agricole, leur prise en compte et la démarche de prévention pour y faire face ont été formalisées par l'accord sur les conditions de travail, signé par les partenaires sociaux agricoles le 23 décembre 2008.

La MSA mobilise ses compétences

L'atout de la MSA est sa pluridisciplinarité. Médecins du travail, conseillers en prévention, mais aussi travailleurs sociaux peuvent associer leurs compétences et leur expertise pour assurer un suivi global en terme de santé, mais aussi de conditions et d'organisation du travail, voire de conditions de vie. Il lui est alors possible de jouer sur les causes et les conséquences individuelles et collectives des risques psycho-sociaux. Compte tenu de cette compétence multiple, le ministre de l'Agriculture a confié à la MSA le plan de prévention des suicides des agriculteurs qui comporte trois axes :

▸ 1er axe : améliorer la connaissance de la réalité du suicide dans le monde agricole, pour en dresser une typologie plus objective et plus précise et pouvoir ainsi mieux cibler les actions de prévention ;

▸ 2e axe : mettre en place des dispositifs d'écoute pour les agriculteurs en situation de détresse ;

▸ 3e axe : créer des cellules de prévention regroupant des médecins du travail, des travailleurs sociaux, des conseillers en prévention, des psychologues et des élus pour repérer les agriculteurs en difficulté.

Des mesures qui viennent bien évidemment compléter toutes les actions d'accompagnement et de prise en charge déjà proposées par la MSA pour aider les exploitants et les salariés agricoles en difficultés.

La prévention des risques psycho-sociaux figure parmi les priorités affichées dans les nouveaux plans Santé Sécurité au travail et Action sanitaire et sociale de la Caisse régionale MSA de Bourgogne. ■

“des mots sur des maux”

Prévenir les risques psycho-sociaux au travail

Le Service Santé Sécurité au Travail de la MSA Bourgogne s’implique

S’ils sont spécifiques, les facteurs de stress en agriculture sont cependant bien réels et tendent à se multiplier à différents niveaux :

Les contraintes liées au travail
- Surcharge de travail
- Horaires de travail inadaptés aux rythmes biologiques et difficulté à prendre des congés (manque de repos, pas de temps pour soi)
- Environnement physique difficile (chaleur, humidité, bruit, postures…).

Les relations
- Compatibilité vie au travail et vie sociale et familiale
- Manque d’aide de la part des pairs « ***de moins en moins d’entraide*** »
- Isolement (géographique, familial, moral) « tout seul pour tout gérer »
- Conflits (familiaux ou autres).

Le changement du métier d’agriculteur
- Contexte de crise agricole, mauvaise santé économique de l’entreprise
- Endettement et incertitude sur les marchés, sur l’avenir (transmission des exploitations)
- Poids des contraintes administratives (et du temps consacré à cette tâche)
- Poids de la réglementation agricole et peur des contrôles.

De fait notre service est de plus en plus interpellé par des salariés et des exploitants constatant une dégradation des conditions de travail générant un stress excessif.

Faut-il pour autant se résigner ?
Non, le stress est une réalité pour les exploitations et leurs salariés et il n’est pas une fatalité. En effet dans un même type d’exploitation, on constate une forte variabilité du niveau de stress en fonction de l'organisation et des relations au travail.

Alors que faire ?
En lien étroit avec le projet national et les élus, notre Service a la volonté de :
- développer une réelle prévention du stress au travail (“travailler en jardinier plus qu'en pompier”) sans exclure les actions curatives quand elles sont nécessaires ;
- rechercher avec les adhérents MSA des solutions pertinentes pour les activités et la taille des entreprises.

Voici la démarche engagée :
- création d’un groupe projet composé de médecins et de conseillers en prévention ;
- sélection des chantiers prioritaires (quelle population, quel métier, quel secteur géographique ?) ;
- lancement du premier groupe de travail impliquant les acteurs du secteur volontaire pour proposer des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie au travail ;
- priorisation des actions à mettre en place. Le suivi de la mise en œuvre de ces plans d'action sera assuré par le groupe projet, avec l’ARACT (Agence Régionale pour l’Amélioration des Conditions de Travail) partenaire du projet ;
- élargissement de la démarche à d’autres groupes de travail.

L’équipe projet “Risques psycho-sociaux” de votre Service Santé Sécurité au Travail

Sur le vif

Anne-Marie Boucaud

« *Pour ne plus rester impuissant* »

Éleveuse de bovins et de volailles à Chassigny-sous-Dun (71), Anne-Marie Boucaud est déléguée MSA sur les cantons de Chauffailles-La Clayette. Elle et ses collègues élus de l’échelon local ont entrepris de lutter contre le mal-être en agriculture.

Tout a commencé fin août 2010, à l’occasion de la foire intercantonale de Chauffailles-La Clayette. Avec les délégués MSA de l’échelon local, nous tenions un stand où nous parlions de prévention. Nous avions également distribué un questionnaire sur lequel nous demandions aux gens sur quel thème ils aimeraient que nous fassions des actions. Dans les deux tiers des réponses, c’est le stress qui est ressorti. Au même moment, nous avons eu trois suicides sur le canton en très peu de temps. Tout cela nous a naturellement fortement interpellé », raconte Anne-Marie Boucaud.
Les délégués se sont alors réunis plusieurs fois pour réfléchir sur le sujet. « *Nos questions étaient qu’est-ce que le stress ? Comment voir quelqu’un qui va mal ? Quoi faire ? En agriculture, on est bien seul sur son exploitation. Un agriculteur peut ne pas sortir de sa ferme sans que ça ne se remarque. Parfois, il arrive qu’on ne voit plus un collègue : pourquoi ? Faut-il aller le voir ? Il y a de la pudeur qui intervient. Il faudrait pouvoir instaurer le dialogue, mais aujourd’hui, on court tout le temps, à tel point qu’on quitte les réunions de plus en plus tôt, ce qui coupe court à toute discussion* », explique l’agricultrice.
La tâche est d’autant plus délicate que les causes du mal-être sont multiples. « *Il y a des difficultés d’ordre familial, professionnel, financier, administratif. Il y a aussi les crises à répétition, la fatigue, les contrôles, les mises aux normes… Et puis, notre métier est mal considéré par la société. Le risque, c’est l’enfermement, l’isolement ; c’est là qu’il faut être très vigilant* », estime Anne-Marie.



Soirée débat comme point de départ

Tout ce travail de réflexion, mené en partenariat avec la chambre d’agriculture, a débouché sur l’organisation d’une soirée-débat le 29 septembre dernier. Elle a eu lieu à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf et était destinée aux cantons de Chauffailles-La Clayette ainsi que de Semur-en-Brionnais et Marcigny. Cette soirée reposait sur l’intervention de François-Régis Lenoir, psychologue et agriculteur dans les Ardennes. Elle a été suivie d’un échange avec la salle. « *Cette première soirée est en fait un point de départ. Nous proposons une seconde journée pour approfondir le sujet. Destinées à des groupes d’une dizaine de personnes, ces réunions de formation seraient financées dans le cadre de Vivéa. Et puis, nous aimerions aussi créer un lieu où les gens puissent parler…* ». Pour Anne-Marie Boucaud, il faut à tout prix raviver l’entraide. « *En Saône-et-Loire, nous avons Agrisolidarité pour aider les gens. Ça existe, il faut le faire savoir. Le but, c’est que tout le monde soit vigilant : signaler, proposer son aide sans s’imposer* », conclut Anne-Marie. ■

Gilles Blanchet

« *Comprendre et gérer le stress en agriculture* »

Les délégués cantonaux de la MSA de Bourgogne des secteurs de Saint-Amand, Donzy, Cosne-sur-Loire et Pouilly-sur-Loire, ont organisé une réunion sur le thème du stress. Pour répondre à la question “Comprendre et gérer le stress en agriculture, pourquoi ? Comment ?” Gilles Blanchet, administrateur nivernais à la caisse régionale MSA de Bourgogne, a invité François-Régis Lenoir, psychologue et agriculteur, à expliquer les facteurs déclenchant du stress.

- Quelle raison vous a amené à organiser une réunion sur le thème du stress en agriculture ?
Gilles Blanchet : l’actualité a malheureusement montré que le problème du suicide touche tout particulièrement les agriculteurs. Parler du stress, c’est anticiper sur la spirale infernale qui peut conduire à ces extrémités. Nous avons aussi la volonté d’expliquer à nos adhérents que la MSA est aussi là pour les accompagner dans les moments difficiles, des travailleurs sociaux sont à leur écoute et peuvent les aider. Le fait qu’une quarantaine d’agriculteurs, dont une majorité âgée de 35 à 40 ans, aient répondu présents, nous apparaît déjà comme un signe d’alerte, cela nous conforte dans notre volonté de parler du stress en agriculture.

- L’intervenant a-t-il répondu aux attentes des agriculteurs présents, comment a-t-il abordé le sujet ?
Gilles Blanchet : François-Régis Lenoir est psychologue et agriculteur, il perçoit et analyse le problème de l’intérieur, à la lumière de son expérience. Il a ainsi parfaitement bien expliqué les facteurs de déclenchement du stress : une situation professionnelle qui empiète de plus en plus sur la vie familiale, la fatigue accumulée, les soucis d’ordre professionnels qui s’accumulent, les problèmes financiers. Au final, les problèmes professionnels prennent le pas sur le reste et la personne perd pied. François-Régis Lenoir a parlé de son expérience personnelle, si bien que chacun à un moment ou à un autre a pu se reconnaître dans certaines situations. Les questions et les réflexions qui ont nourri le débat ont montré combien ce message est bien passé.



- Alors comment en sortir, comment briser ce cercle infernal ?
Gilles Blanchet : nous avons pu mesurer que le sujet est sensible, mais cette réunion a aussi montré que l’on peut éviter une aggravation de la situation en brisant le silence. Les difficultés peuvent être partagées, il faut en discuter, parler à ses proches, ses voisins, lutter contre le repli sur soi. Il n’y a aucune honte à dire que l’on a des problèmes. La MSA peut aider chacun à faire face aux difficultés, en travaillant sur le fond du problème grâce, en particulier, à son réseau de travailleurs sociaux. Se faire accompagner c’est briser l’isolement, cela peut amener à réfléchir à ses choix professionnels, à se former, à retrouver un équilibre familial et professionnel... À reprendre pied dans la vie sociale.

- Quelles suites allez-vous donner à cette réunion ?
Nous avons déjà gagné notre pari car les participants sont repartis avec une autre vision du problème du stress. Nous allons maintenant approfondir le dossier et organiser une nouvelle rencontre avec le même intervenant, où nous expliquerons plus précisément les pistes d’évolution et les moyens d’accompagnement qui existent. Le rôle de la MSA est d’autant plus important que l’environnement social s’appauvrit en zone rurale, les cafés ont disparu comme beaucoup d’autres espaces de dialogue. Le stress naît aussi de cette perte de convivialité et de cette difficulté croissante à parler à cœur ouvert.

En abordant le thème du stress en agriculture, Gilles Blanchet, administrateur de la MSA Bourgogne, et ses collègues nivernais des cantons de Saint-Amand, Donzy, Cosne-sur-Loire et Pouilly, ont ouvert un dossier sensible. ■

L'actualité MSA

Réforme des retraites

La retraite pour pénibilité est effective depuis le 1er juillet 2011

Le dispositif de retraite pour pénibilité créé par la réforme des retraites 2010 permet aux assurés, répondant aux conditions, de continuer à partir à la retraite dès 60 ans et de bénéficier du taux plein, quelle que soit leur durée d'assurance.

Qu'entend-on par "pénibilité" ?
La "pénibilité" –telle que précisée dans la réforme des retraites– est une incapacité permanente reconnue au titre d'une maladie professionnelle ou d'un accident du travail.

Quelles sont les conditions pour demander une retraite pour pénibilité ?
Il faut être atteint d'une incapacité permanente résultant d'une maladie professionnelle ou d'un accident du travail (hors trajet) ayant entraîné des lésions identiques à celles indemnisées au titre d'une maladie professionnelle.



Le taux d'incapacité permanente doit être :
• soit supérieur ou égal à 20 %,
• soit compris entre 10 % et 20 %.
Dans le premier cas, les titulaires d'une rente pour maladie professionnelle (MP) avec un taux d'incapacité permanente supérieur ou égal à 20 % peuvent déposer une demande de retraite pour pénibilité accompagnée du questionnaire et des justificatifs prouvant l'incapacité.
Le taux de 20 % peut être obtenu par l'addition de plusieurs taux, sous réserve qu'un taux au moins égal à 10 % ait été reconnu au titre d'une même maladie professionnelle ou d'un même accident du travail.
Ce cumul des taux est possible lorsque l'assuré justifie de plusieurs taux d'incapacité reconnus auprès de régimes distincts (régime agricole et régime général).
Les victimes d'un accident du travail (AT) peuvent aussi y prétendre sous réserve que les lésions provoquées par l'accident du travail soient identiques à celles indemnisées au titre d'une maladie professionnelle (MP).

Dans le deuxième cas, les titulaires d'une rente pour maladie professionnelle (MP) ou accident du travail (AT) avec un taux d'incapacité permanente au moins égal à 10% et inférieur à 20 % verront ce taux pris en compte à deux conditions :
• justifier avoir été exposé pendant au moins 17 ans à un ou plusieurs facteurs de risques professionnels ;
• apporter la preuve que l'incapacité permanente est directement liée à cette exposition.
La demande de retraite pour pénibilité est alors soumise à l'avis d'une commission pluridisciplinaire, chargée d'apprécier la durée de la carrière pendant laquelle il y a eu exposition aux risques professionnels et l'effectivité du lien entre l'incapacité et l'exposition.
À noter que pour les victimes d'une MP, ces deux conditions sont présumées remplies dès lors que l'assuré réunit au moins 68 trimestres (17 ans) cotisés et présente les notifications du taux d'incapacité et de la date de consolidation.

Quelles démarches pour demander la retraite pour pénibilité ?
La retraite pour pénibilité n'est pas attribuée automatiquement.
Il faut faire le point sur ses droits avant de déposer la demande. Si les conditions sont remplies, elle doit être déposée quatre mois avant la date de départ choisie.
Pour cela, il convient de compléter et renvoyer à la MSA l'imprimé "Demande de retraite pour pénibilité" (en téléchargement sur le site internet de la Caisse **www.msa-bourgogne.fr**) accompagné des pièces justificatives demandées et du questionnaire.
En cas d'affiliations successives ou simultanées à la MSA et au régime général, une seule demande suffit pour obtenir la retraite dans ces deux régimes. ■

Octobre rose

La MSA se mobilise pour relayer la campagne de dépistage

Le dépistage organisé du cancer du sein permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier tous les deux ans d'un examen de dépistage de qualité.

Les bonnes raisons de faire une mammographie

Détectés tôt, 90 % des cancers du sein sont guéris.
La mammographie de dépistage est le seul moyen de détecter des cancers aux tous premiers stades de la maladie, quand les symptômes ne se ressentent pas. Et plus le cancer du sein est détecté tôt, plus les traitements sont efficaces. Ainsi, aujourd'hui plus de neuf femmes sur dix guérissent du cancer du sein grâce à un traitement précoce.

Une prise en charge à 100 %

Dans le cadre du dépistage organisé, la mammographie est prise en charge à 100 % par la MSA sans avance de frais. Des examens complémentaires, comme une échographie, sont parfois nécessaires. Ces examens sont pris en charge dans les conditions habituelles.

Dépistage organisé du cancer du sein : mode d'emploi

Une lettre d'invitation est envoyée tous les 2 ans aux femmes âgées de 50 à 74 ans, par le centre départemental de coordination du dépistage.
Ces femmes prennent rendez-vous avec le radiologue de leur choix.
Celui-ci procède à un examen et réalise une mammographie complète, c'est-à-dire deux radiographies par sein.



Il donne une première interprétation des résultats.
S'il n'a découvert aucune anomalie, la mammographie est systématiquement vérifiée par un second radiologue. Dans un délai d'une quinzaine de jours, les résultats de cette seconde lecture sont adressés à l'intéressée.
Si une anomalie est découverte, le radiologue peut proposer des examens complémentaires pris en charge par la MSA dans les conditions habituelles de remboursement. Il prendra soin d'expliquer la suite à donner aux résultats.
Les clichés des mammographies sont rendus après le dépistage.

Le prochain rendez-vous

Si les résultats de la deuxième lecture de la mammographie ne révèlent pas d'anomalie, un nouveau courrier d'invitation sera envoyé dans deux ans. Les précédents clichés serviront de comparaison.

Mobilisez les femmes !

Dès 50 ans, la mammographie, c'est tous les 2 ans. Parlez-en à vos mères, proches, amies… Encouragez-les à se faire dépister. ■

En bref

Viticulture

Se former pour éviter tendinites et maux de dos !



Pour éviter d'avoir mal au dos, à l'épaule, au coude ou au poignet pendant la période de taille et connaître une méthode simple et efficace pour affûter son sécateur, le service Santé Sécurité au Travail de la MSA propose encore cette année sur toute la région Bourgogne des formations pratiques et concrètes qui abordent ces sujets.
Organisées par demi-journées ou journées, dans votre secteur et durant toute la période de taille, ces formations traitent à la fois du volet médical, matériel et prévention.
Les employeurs dont les salariés participent à ces formations peuvent bénéficier d'une prise en charge des salaires par le Fafsea, dans les conditions habituelles.
Pour connaître les formations prévues, ou pour en organiser dans votre entreprise ou sur votre commune, contactez le service prévention au 03.85.39.52.52.

Immatriculation des adhérents MSA

Fournir les bons documents

Pour gérer au mieux les prestations sociales et la validation des trimestres pour la retraite de ses adhérents, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne (CRMSAB) doit les identifier par un numéro de sécurité sociale commençant par le chiffre 1 (pour les hommes) ou 2 (pour les femmes). Aussi, afin d'assurer une immatriculation fiable, il convient d'adresser à la CRMSAB, au démarrage de l'activité, salariée ou non salariée, une pièce d'état civil :
▸ pour les personnes nées en France ; un extrait d'acte de naissance ou copie du livret de famille ;
▸ pour les personnes nées à l'étranger ; un extrait d'acte de naissance précisant la filiation.
Ces documents sont obligatoires pour l'ouverture des droits aux prestations sociales.

Caisse Régionale MSA de Bourgogne
(Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne)
Siège social : 14, rue Félix Trutat
21046 Dijon cedex
www.msa-bourgogne.fr
Site de Saône-et-Loire : 46, rue de Paris
71023 Mâcon cédex

msa santé famille retraite services

Conduire un tracteur à variation continue

Chaque gamme de tracteurs à transmission à variation propose son propre mode de conduite. Heureusement, on retrouve tout de même de nombreuses similitudes entre les marques.

Si le marché des transmissions à variation continue pour les tracteurs agricoles de 80 chevaux et plus se résume aujourd'hui à sept grands types, les modes de pilotage de ces tracteurs sont beaucoup plus divers, certains tractoristes proposant même des conduites et des automatismes sensiblement différents d'une gamme à une autre.

Initié par Fendt, le joystick mobile à impulsion est le plus usité des modes de conduite en pilotage manuel. Une impulsion vers l'avant augmente le rapport CVT (de transmission à variation continue) en marche avant, une impulsion vers l'arrière le diminue. En marche arrière, c'est l'inverse. Une impulsion prolongée augmente le rapport CVT aussi longtemps que la pression est longue. New Holland (sur T7 AutoCommand) et Massey Ferguson reprennent ce principe. Claas et Deutz-Fahr (sur Agrotron TTV) diffèrent sensiblement de cette logique en adoptant le même sens de déplacement du levier en marche avant et en marche arrière. Sur son Fastrac 8250, JCB adopte une autre stratégie, à savoir déplacer le levier vers la gauche pour descendre le rapport CVT, à droite pour le monter.
Sur les Agrofarm TTV, Deutz-Fahr reprend le principe de l'impulsion avec un commutateur fingertip.
Case IH sur ses CVX adopte un joystick fixe sur lesquels figurent des boutons + et – pour changer de rapport CVT.
Le mode manuel chez John Deere et Case IH (sur Puma CVX) adopte un levier de transmission mobile comparable aux automoteurs à transmission hydrostatique, à ceci près que ce levier dispose d'une molette permettant de moduler la vitesse maximale atteinte en poussant le levier à fond. Précisons que pour John Deere, la course du levier comprend une chicane, définissant ainsi deux butées donc deux vitesses maximales.
Avec son levier sur le côté de l'accoudoir, Valtra propose un principe de conduite manuelle semblable, mais sans molette et avec une seule butée correspondant au rapport CVT maxi.

Au transport, le mode «pédale» fait l'unanimité parmi les automatismes de conduite des tracteurs à variation continue. La course de la pédale définit la vitesse d'avancement, tandis que la gestion électronique du tracteur optimise le régime moteur et le rapport de transmission pour atteindre sobrement la vitesse souhaitée : concrètement, le régime moteur monte jusqu'à atteindre la vitesse, puis, autant que possible, diminue en même temps que le rapport CVT monte pour conserver cette vitesse à bas régime.
Certains tractoristes proposent un mode « Pédale » bridé : l'utilisateur paramètre alors une vitesse maximale et la course de la pédale d'accélérateur est démultipliée de façon à ce que cette vitesse ne soit atteinte que pied au plancher. Claas, Fendt (sur les modèles avec TMS), Massey Ferguson et New Holland ajustent cette vitesse sur le terminal ou sur le tableau de bord. John Deere et Case IH (sur Puma CVX) utilisent la molette sur le levier de transmission pour modifier la vitesse maximale. Sur les T7 Autocommand, New Holland peut également régler cette vitesse maximale à l'aide d'une molette sur le joystick. Valtra en mode « Automatique » la fait varier à l'aide du levier CVT.

Pour rappeler la conduite des automoteurs à transmission hydrostatique, certains constructeurs proposent un mode de conduite automatique uniquement à l'aide du levier. C'est le cas de Fendt, Massey Ferguson, Claas, Case IH (sur Puma CVX) et New Holland (T7 Autocommand). Ajoutons pour ces trois derniers que ce mode « levier » est simultané au mode « pédale », ces deux modes constituant un seul et unique automatisme : l'opérateur peut passer de la pédale au levier sans appuyer sur aucun bouton, la course la plus importante entre les deux commandes définissant la vitesse d'avancement.


Photo: New Holland

Bon nombre de tractoristes proposent une conduite par impulsion : vers l'avant pour augmenter le rapport de transmission en marche avant, vers l'arrière pour le diminuer.

Tous les tracteurs CVT intègrent un régulateur de vitesse et proposent au minimum une vitesse mémorisée. Une fois activé, le régulateur de vitesse ajuste en permanence le rapport CVT et le régime moteur de façon à maintenir la vitesse paramétrée tout en évoluant au régime le plus bas. En cas de difficulté, le rapport CVT diminue et le régime moteur augmente jusqu'à atteindre sa puissance maxi. Si les conditions deviennent trop difficiles, la vitesse n'est pas maintenue provisoirement, mais sera retrouvée une fois le passage difficile écarté.

Dans le cas des travaux à la prise de force, la grande souplesse des CVT permet de conserver le régime moteur avec les outils animés, tout en maximisant la vitesse d'avancement selon le besoin. Les tracteurs à CVT proposent dans la majorité des cas deux régimes moteur mémorisés. Selon les tracteurs, la chute de régime est paramétrable ou réglée d'usine. Selon les travaux à réaliser, le conducteur choisit ainsi s'il veut optimiser la puissance ou laisser au besoin le moteur descendre dans les tours pour évoluer dans des valeurs de couple élevées. Fendt et Massey Ferguson proposent de régler les chutes de régime de 1 à 30 %, selon que la prise de force est enclenchée ou non. Sur les 800 Vario, le réglage devient même automatique, le tracteur détectant lui-même le type de travail à réaliser. Sur leurs terminaux, les T7 AutoCommand de New Holland et les Axion C-Matic de Claas autorisent un réglage jusqu'à 40 % de chute. Sur les CVX de Case IH, une molette ajuste cette tolérance. Il en est de même avec Agrotron TTV de Deutz-Fahr (paramétrage de 50 à 400 tr/min). Sur les Puma CVX, lorsque la prise de force est enclenchée, les deux commandes de l'accélérateur à main Ecodrive paramètrent le régime maxi (à gauche) et la chute de régime (minimum 7 %). Les 7R et 8R américains de John Deere offrent le choix entre une tolérance faible, moyenne ou forte. Valtra et JCB disposent d'une tolérance des chutes de régime préréglées d'usine adaptées aux différents modes et mémorisations (régime PDF, régulateur de vitesse) enclenchés.

Régler la plage de régimes dans laquelle on souhaite travailler est un luxe qu'il est plus facile de se permettre avec une transmission à variation continue et une régulation électronique du moteur. Case IH (sur Puma CVX), Fendt, Massey Ferguson et New Holland (sur T7 AutoCommand) permettent un réglage d'une valeur maximale et d'une valeur minimale, depuis le terminal ou à l'aide du ou des accélérateurs à main. Deutz-Fahr dispose d'une molette à 10 positions sélectionnant des plages plus ou moins vastes de régimes prédéfinis. Claas ne permet pas de régler de régime minimal mais une chute de régime, le tracteur évoluant autant que possible à régime économique.
En sélectionnant la conduite Power ou Eco, Valtra propose au chauffeur de travailler dans des plages de régimes respectivement hautes ou basses.


Photo: Valtra

Le mode « pédale » libère le conducteur de la gestion de la transmission.

LUDOVIC VIMOND

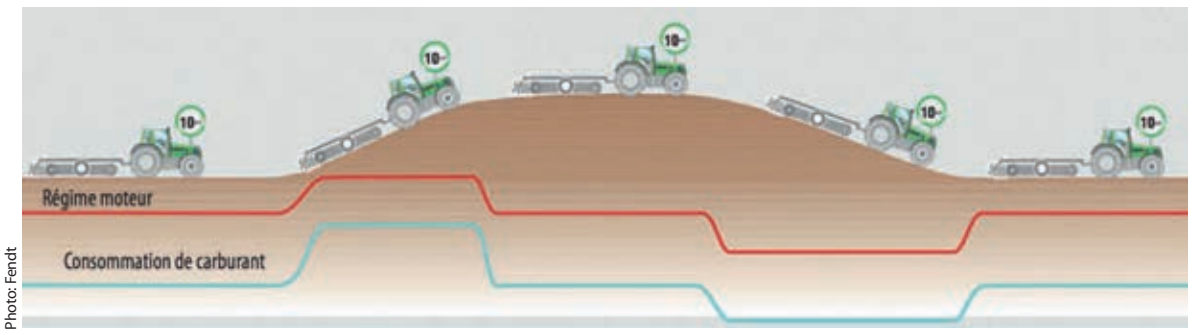
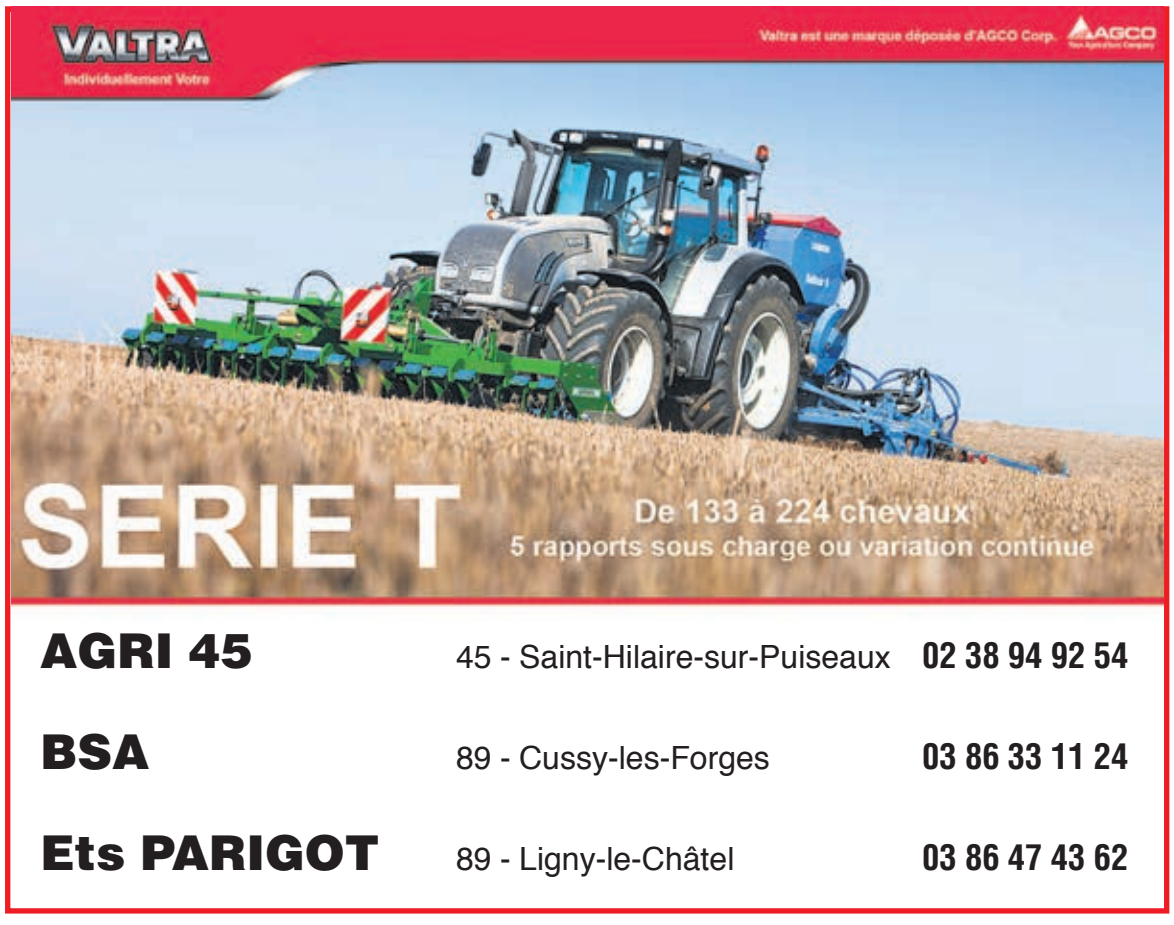


Photo: Fendt

Le régulateur de vitesse est systématiquement associé à la CVT.



AGRI 45	45 - Saint-Hilaire-sur-Puiseaux	**02 38 94 92 54**
BSA	89 - Cussy-les-Forges	**03 86 33 11 24**
Ets PARIGOT	89 - Ligny-le-Châtel	**03 86 47 43 62**

LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS

Case IH Le Farmall ressuscité


Photo: M. Portier

Le Farmall C abrite un moteur FPT de 3,2 litres.

Positionnée en dessous du Quantum C, la gamme de tracteurs compacts Farmall C comprend quatre modèles motorisés par un 4 cylindres 3,2 litres turbo (Fiat Power Train). Leur transmission peut recevoir un inverseur hydraulique. La cabine spacieuse à plancher plat, dispose d'un large toit vitré et d'un pare-brise arrondi dégageant la visibilité au chargeur. Le tableau de bord solidaire de la colonne de direction combine affichage numérique et analogique. L'ergonomie des commandes de droite est particulièrement soignée. Un relevage électronique devrait faire son apparition dans un second temps. Le Farmall C est aussi proposé en version plateforme et 2 roues motrices.

Modèle : Farmall 55C, 65C et 75C **Puissance :** 56, 65 et 75 chevaux
Transmission : mécanique 12/12 (20/20 avec rampantes)
Circuit hydraulique : C.O. 48+28 l/min **Relevage :** 2 150 kg
Rayon de braquage : 3,75 m

Claas L'Axion 900 jusqu'à 400 ch.

Le plus gros tracteur jamais produit au Mans embarque un moteur Tier 4i Fiat Power Train et une transmission à variation continue ZF.
Le constructeur allemand complète son offre en tracteur de forte puissance. Comblant le créneau laissé par l'Atlès entre l'Axion 800 et le Xérion, l'Axion 900 sera décliné en quatre modèles de 280 à 400 chevaux. Motorisé par un six cylindres 8,7 litres Fiat Power Train (Cursor 9) conforme aux normes Tier 4i, l'Axion 900 bénéficie de la technologie SCR de réduction catalytique sélective avec un catalyseur placé sous le capo moteur. La transmission à variation continue ZF Eccom bénéficie des mêmes modes de conduite que celle des Axion 800 C-Matic. Claas favorise la traction et la stabilité du tracteur avec un empattement de 3,15 mètres et des roues arrière de 2,15 mètres de diamètre. La nouvelle cabine à quatre montants offre une visibilité panoramique et une finition soignée. L'accoudoir multifonction accueille le terminal couleur Cebis et le joystick C-Motion déjà apparu sur les Xérion 5000 et 4500. Pour le confort, la cabine reçoit la suspension Claas à quatre points et le pont avant une suspension à articulation centrale. Présenté en avant-première, l'Axion 900 sera commercialisé courant 2012.


L'Axion 900 peut recevoir jusqu'à 20 phares de travail, dont 12 sur le toit de la cabine. Photo: M. Portier

Deutz-Fahr Un Agrotron TTV de 260 chevaux à moteur Tier 4i

Le constructeur allemand présente son premier modèle de tracteur équipé d'une motorisation Deutz répondant aux normes Tier 4i avec le nouvel Agrotron TTV 7.260. La technologie SCR (avec AdBlue) employé sur ce moteur de 6,1 litres de cylindrée sera progressivement étendue à tous les modèles de plus de 175 chevaux. Ce nouveau modèle équipé d'une transmission à variation continue reprend la plupart des caractéristiques du TTV 630 et notamment la nouvelle finition de cabine. Cette dernière bénéficie d'une meilleure insonorisation, d'un intérieur remanié, d'un système de climatisation repensé et de la console I-Monitor. En option, un panneau solaire escamotable prend place sur le toit pour alimenter le système de ventilation, lorsque le moteur est coupé.

Puissance maxi : 260 ch.


L'Agrotron TTV 7.260 reçoit un moteur équipé du dispositif SCR.
Photo: M. Portier

JCB Le Fastrac dépasse 300 ch.

Le tractoriste britannique renouvelle la gamme Fastrac 8000. Le 8250 disparaît pour laisser place aux 8280 et 8310, répondant aux normes Tier 4i. Fait majeur, JCB a fait le choix d'une motorisation Agco Sisu Power et de la technologie SCR de traitement post-combustion des gaz d'échappement à l'AdBlue.
Par ailleurs, la cabine gagne en insonorisation, affichant un niveau maximal à 68,7 décibels. Elle bénéficie de vitres teintées et d'une climatisation régulée haut débit.
Conservant la transmission à variation continue d'origine Fendt, les nouveaux 8000 disposent d'un régulateur de vitesse actif entre 20 et 44 km/h et d'un nouveau système adaptant le régime moteur au patinage, baptisé Activ Traction. Signalons également la présence d'une prédisposition GPS et de voies hydrauliques load sensing programmables en débit et en temporisation dans les deux sens.

Motorisation : 8,4 litres, 279 et 306 chevaux


JCB dévoile la deuxième génération de Fastrac à transmission à variation continue.
Photo: JCB

LES GRANDES PUISSANCES
au SERVICE DE L'AGRICULTURE



Une gamme à découvrir chez vos concessionnaires

BRAZEY AGRICULTURE
21 Brazey-en-Plaine
03 80 32 00 50
brazey-agriculture@orange.fr

MPL
89 Avallon
03 86 34 56 55
sarlmpl-nitry@wanadoo.fr

•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS

John Deere Un low cost jusqu'à 130 chevaux



Photo: L. Vimond

Les John Deere 6D sont assemblés en Inde.

Avec la série 6 D, John Deere étoffe vers le haut son offre en tracteurs low cost. Motorisés par un bloc Powertech E (quatre cylindres, rampe commune, deux soupapes par cylindre) turbocompressé, les 6D bénéficient d'un inverseur sous charge, d'une climatisation, d'un siège pneumatique, de deux régimes de prise de force (540 et 1 000 tr/min par inversion du manchon) et d'un circuit à centre ouvert alimenté par une pompe triple à engrenages délivrant 66 l/min pour le relevage et les deux distributeurs (trois en option).
Modèle : 6100 D, 6115 D et 6130 D **Puissance :** 99 ; 118 et 130 chevaux
Transmission : mécanique 9/9 **Relevage :** 4,4 tonnes

Massey Ferguson Un régime moteur s'adaptant au chargeur



Photo: M. Portier

Lorsque le joystick est sollicité, le tracteur augmente de lui-même son régime moteur.

Les tracteurs Massey Ferguson équipés d'un chargeur monté d'usine, d'un circuit hydraulique load sensing et de distributeurs élecrohydrauliques reçoivent un nouvel automatisme dans la gestion du pilotage des distributeurs. À chaque sollicitation du joystick pour la levée et le cavage du chargeur, le régime moteur augmente en fonction de la position du levier, afin de répondre à la demande hydraulique.

Massey Ferguson Sisu équipe tous les six cylindres



Photo: M. Portier

Les six cylindres Massey Ferguson sont animés par le motoriste du groupe Agco

Tous les tracteurs 6 cylindres Massey Ferguson sont dorénavant équipés d'un moteur Agco Sisu Power. Cela se traduit par l'abandon du moteur Perkins sur les modèles MF 5465 ; 5475 ; 6465 ; 6475 ; 6480 ; 7465 ; 7475 et 7480. L'intégration du 6,6 litres Sisu implique un allongement de 5 cm de l'empattement. Les puissances et couples de ces modèles progressent très légèrement, alors que les consommations spécifiques diminuent, selon le constructeur.

McCormick Un low cost embourgeoisé

Le constructeur italien complète sa gamme de tracteurs low cost G-Max en proposant une version G-Max E à l'équipement enrichi. Ces quatre nouveaux modèles (de 117 à 158 chevaux) se différencient en adoptant une transmission (54/18) avec inverseur et tripleur hydrauliques, un relevage électronique et une prise de force électrohydraulique. La transmission reçoit également un embrayage à commande électrique et un frein Park Lock. Le circuit hydraulique à centre ouvert gagne 20 l/min pour atteindre 125 l/min. Enfin, un pont avant suspendu est proposé en option sur les deux premiers modèles de la gamme.



Le G-Max E est une version mieux équipée du low-cost G-Max.

Photo : McCormick

New Holland Un petit tracteur de cour

New Holland lance le TD3.50, un petit tracteur à quatre roues motrices et arceau, animé par un moteur quatre cylindres de 2,2 litres délivrant 48 chevaux. D'un poids de 1,9 tonne, il abrite une transmission mécanique à 8 rapports avant et arrière, un inverseur mécanique et deux régimes de prise de force (540 tr/min et proportionnelle). Le TD3.50 loge également deux pompes hydrauliques, l'une de 21 l/min pour les servitudes et un distributeur, l'autre de 40 l/min pour le relevage d'une capacité de 1,43 tonne.



LE TD 3.50 convient pour de petits travaux nécessitant peu d'hydraulique.

Photo : L. Vimond



LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS

Landini Un Powermondial de plus

C'est avec le Powermondial 120 que Landini complète la gamme. Disponible uniquement en version Top (inverseur hydraulique + tripleur Powershift), celui-ci bénéficie du même gabarit que les modèles 110 et 115. Le Powermondial 120 est motorisé par un Perkins 4,4 litres de cylindrée et à une injection Common Rail. Une nouvelle transmission baptisée T-tronic eco (36 vitesses, 48 en option avec les rampantes) équipe le modèle 120. De série, cette dernière est pourvue de trois rapports sous charge couplés à un inverseur hydraulique à double embrayage multidisques. Le dispositif SMC (Shuttle Modulation Control) permet à l'utilisateur de régler depuis la cabine, la réactivité, ainsi que la progressivité de l'inverseur selon le mode de conduite et les travaux. De série, deux régimes de prise de force sont disponibles sur ce tracteur. Le mode économique 540 éco est optionnel.



Photo: L. Vimond

Le Powermondial 120 bénéficie d'une nouvelle motorisation Perkins de 4,4 litres de cylindrée.

Modèle : Powermondial 120
Puissance *(avec/sans surpuissance)* : 4 cylindres - 112/121 chevaux.
Hydraulique : Centre ouvert - 90 l/min Relevage arrière : 5 650 kg

Kioti Le RX6010 développe 59 chevaux

Kioti dévoile son nouveau tracteur, le RX6010. Les deux versions Power Shuttle (nommée PC) et Mechanical Shuttle (C) se distinguent par leur type de transmission (16x16). Le moteur quatre cylindres Kioti de 2 435 cm3 de cylindrée développe 59 chevaux. Le RX6010 bénéficie de deux régimes de prise de force : 540 et 1 000 tr/min. La capacité de levage aux rotules est de 2 285 kg. Le tracteur ne dépasse pas les 2,6 mètres de haut. Son empattement atteint 2,1 mètres et son rayon de braquage 3,2 mètres.



Photo: L. Vimond

Le RX6010 a été revu pour s'adapter davantage aux besoins des éleveurs.

Lindner Une suspension mécanique de la cabine

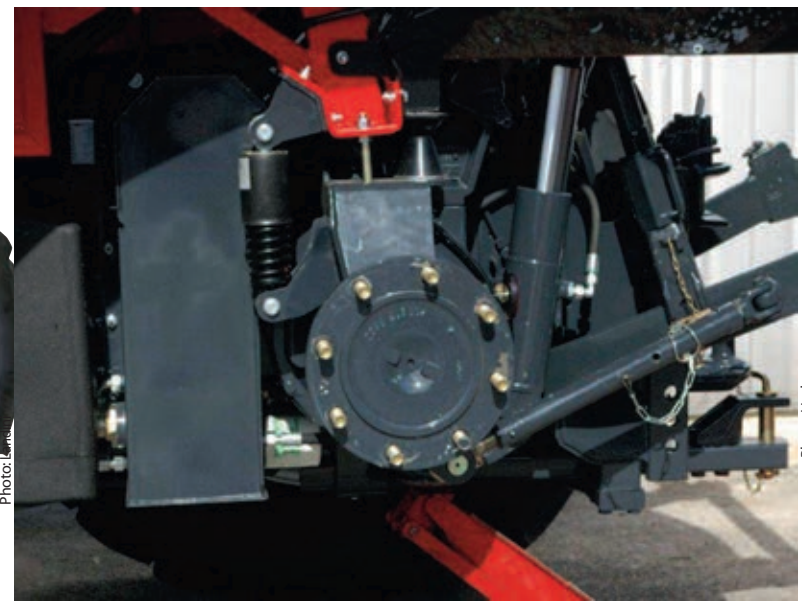


Photo: Lindner

Lindner peut désormais équiper le Geotrac 64 d'une suspension mécanique de la cabine.

Après la suspension pneumatique, Lindner propose une suspension mécanique à ressort de la cabine pour les Geotrac de la série 4.
Par ailleurs, le constructeur autrichien propose le Geotrac 64 (78 ch) en homologation moins de 3,5 tonnes, permettant aux usagers non agricoles de le conduire avec un permis voiture (B). Avec un poids de 2 880 kg, la charge utile est de 620 kg, permettant l'adaptation d'un chargeur.

Tym Le coréen atteint les 100 chevaux



Photo: M. Portier

Les tracteurs Tym affichent des caractéristiques intéressantes pour les exploitations d'élevage.

Importé par Vert Import, le tractoriste coréen Tym étend son offre avec deux modèles adaptés aux exploitations d'élevage. Jusqu'à présent, le constructeur était surtout actif sur le secteur des espaces verts. Ces deux tracteurs au look moderne sont motorisés par un Perkins 4 cylindres 4,4 litres turbo intercooler (Tier 3). La transmission combine 4 gammes, 4 vitesses, un doubleur et un inverseur sous charge. Le relevage électronique Bosch est complété par des automatismes de bout de champ. Le circuit hydraulique alimente trois distributeurs, avec la possibilité d'une sortie ventrale pour le chargeur, ce dernier étant piloté par un joystick intégré à la console de droite. La cabine offre une ergonomie soignée. Le pont avant sans cardan favorise la garde au sol et l'angle de braquage.
Modèles : T 903 et T 1003 Puissance : 90 et 100 chevaux
Transmission : mécanique avec doubleur 32/32
Hydraulique : centre ouvert : 57 l/min Relevage : 3 100 kg



Ets MARÉCHAL

• 58 Donzy **03 86 39 30 51** • 58 Corbigny **03 86 20 04 78** • 18 St Satur **02 48 54 12 97**

Ets VEZIN

• 58 Sermoise **03 86 90 98 98** • 18 Torteron **02 48 76 41 64**

Ets VIARD

• 71 Cressy/Somme **03 85 84 88 10** • 71 Vitry en Charollais **03 85 81 78 50**

•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS

Valtra La série A au complet



Photo: Valtra

Les séries A bénéficient désormais de l'inverseur sous charge.

La série A complète sa gamme avec l'arrivée de deux modèles A83 et A93. Ces derniers adoptent une motorisation Agco Sisu Power de 3,3 litres de cylindrée avec Common Rail et turbo intercooler air/air. La transmission 12/12 est composée de trois gammes et quatre vitesses. La principale innovation se trouve en cabine : les A bénéficient désormais de l'inverseur hydraulique à commande électrique, comme ses aînés N, T et S. L'accès en cabine et l'ergonomie des commandes ont d'ailleurs été revisités, à l'image du pédalier. La technologie N-Auto, déjà présente sur les séries N et T, permet de conduire le tracteur uniquement avec les pédales de frein et d'accélérateur en faisant abstraction de la pédale d'embrayage. Le tracteur s'arrête en dessous de 1 100 tr/min, ou 12 km/h, dès lors que le conducteur actionne les freins.

Trois cabines au choix

Les tracteurs A bénéficient de commandes extérieures sur les ailes arrière, pour le relevage et l'enclenchement de la prise de force. Cette dernière offre deux régimes : 540/1 000 ou 540/540 éco. Trois types de cabine sont disponibles : standard, basse (- 15 cm) sans climatisation et forestière (+ 6 cm de large).
Par ailleurs, le tractoriste ajoute de la fantaisie à ses différents coloris de carrosserie, en y intégrant le marron. Et comme la série S, le châssis n'est plus noir, mais gris.

Modèles : A83 et 93 Hi Tech **Puissances :** 88 et 101 ch
Transmission : 12/12 synchronisée **Hydraulique :** CO - 52 l/min à 205 bars
Relevage : 3,3 tonnes arrière et 2,8 t avant

Zetor Le Forterra jusqu'à 136 ch.



Photo: M. Portier

Les Forterra abritent un bloc quatre cylindres maison.

Le constructeur tchèque propose la quatrième génération de son tracteur Forterra. Celui-ci conserve son moteur Zetor 4 cylindres turbo 4,15 litres pour les quatre premiers modèles de la gamme. Un cinquième modèle Forterra 1605 de 136 chevaux, équipé du même bloc mais avec une culasse à 4 soupapes par cylindre, fait son apparition. Autre évolution mécanique, l'embrayage de transmission de type monodisque à sec voit son diamètre passer à 350 mm. Esthétiquement, le Forterra adopte un capot moteur monobloc en matière composite intégrant une nouvelle calandre à quatre phares. Les ailes redessinées reçoivent des élargisseurs, ainsi que des feux arrière intégrés avec les commandes de relevage. En cabine, l'habillage et l'éclairage sont revus, tout comme l'intégration des commandes relevage (électronique Bosch) et de distributeurs. Les rétroviseurs et la vitre arrière bénéficient d'un système de dégivrage.

Modèles : Forterra 1005 ; 1305 ; 1405 ; 1505 et 1605
Puissances : 96, 107, 117, 130 et 136 chevaux
Transmission : 24/18 avec tripleur hydraulique
Hydraulique : centre ouvert 70 l/min



10 ans que le Crédit Agricole fait gagner du temps à Michel. Par exemple avec AGILOR, pour son matériel agricole.

agilor FINANCEMENT DE MATÉRIEL

CRÉDIT / CRÉDIT-BAIL / LOCATION FINANCIÈRE

- Des formules de paiement souples et adaptées
- Une réponse en 48 heures
- Un interlocuteur unique : votre concessionnaire

CA BANQUE ET ASSURANCES
Le bon sens a de l'avenir

www.ca-cb.fr

Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale, prêteur.
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

▶ Nouveautés

Pompes à vide et centrifuge combinées

Le système Vacu-Storm proposé sur les tonnes à lisier de Joskin combine deux pompes : un compresseur (pompe à vide) à l'aspiration et une centrifuge au refoulement. La première assure la polyvalence, grâce à une compatibilité avec toutes les configurations de pompage. La seconde, de par son haut débit (jusqu'à 10 000 l/min), garantit une bonne alimentation des rampes et enfouisseurs de grande largeur.



Joskin

Le Vacu-Storm associe pompes à vide (aspiration) et centrifuge (refoulement).

Un Optimer plus polyvalent

Le déchaumeur à disques indépendants de Kuhn évolue avec l'Optimer+ en versions portée et traînée (séries 103 et 1003). Celui-ci adopte de nouveaux angles de disques supportés par des bras allongés, favorisant le dégagement pour le passage dans des résidus abondants. Les moyeux de disques à double roulement à billes à contact oblique sont lubrifiés à vie. Deux versions de disques de 510 mm sont proposées : crénelés galbés pour la polyvalence ou coniques à petits créneaux pour le déchaumage superficiel.


Kuhn

Le nouvel Optimer favorise le dégagement.

Barre de semis sur Alitalia

Maschio Gaspardo propose une barre de semis à double disques pour ses combinés Alitalia. Montée sur parallélogramme, le contrôle de la profondeur et de la pression sur les éléments (jusqu'à 80 kg) s'effectue hydrauliquement. Une roue plombeuse permet le maintien de la profondeur et rappuie la ligne de semis. Le dégagement entre les deux rangées de disques limite les risques de bourrage en présence de résidus.

▶ Ets Jérusalem

Des portes ouvertes réussies

Le 9 septembre dernier, Jean-Yves Jérusalem a invité les agriculteurs à une journée portes ouvertes dans ses locaux d'Ancy le Franc. Organisée avec l'appui de la Dafp, dont les Ets Jérusalem sont agent depuis 2009, cette journée a bénéficié d'une belle fréquentation, une belle récompense pour les 8 salariés qui ont préparé une large présentation de la gamme Case Ih. Pour Stéphane Bonfillou, PDG de la Dafp, la collaboration avec Jean-Yves Jérusalem et son équipe a été une évidence : même vision du métier avec le service comme priorité, une âme de *«Batteux»* comme on dit dans le milieu …

Stéphane Bonfillou souligne l'importance des agents pour la proximité du SAV, véritable relais du concessionnaire pour les secteurs de Montbard, Chatillon et Tonnerre. A ce titre, l'agent bénéficie des mêmes services que le concessionnaire de Toucy, comme par exemple, la livraison des pièces la nuit. Les agriculteurs ont pu découvrir un large aperçu de la gamme tracteurs de 55 à 700 cv : Puma, CVX ainsi que le nouveau Magnum 260 équipé du nouveau moteur Tier 4, adoptant la technologie Ad Blue. Une moissonneuse-batteuse Axial et une presse à balles cubiques étaient également exposées. Autour de toutes ces machines, les agriculteurs ont pu dialoguer avec Albert Legagneux, directeur des ventes Case Ih France, et Mr Foret, inspecteur commercial du secteur, ayant fait le déplacement pour l'occasion. Enfin, Jean-Yves Jérusalem a aménagé un nouveau magasin pour répondre aux besoins de sa clientèle.



de gauche à droite : Mr Legagneux, directeur des ventes Case Ih France, Mr Jérusalem, Mr Bonfillou (DAFP) et Mr Foret, inspecteur commercial Case Ih.

SÉRIE 900
La plus PERFORMANTE JAMAIS CONÇUE !



JOHN DEERE
Solide. Stable. John Deere

CONDITIONS MORTE SAISON
jusqu'au 31 octobre 2011

- Nouvelles séries 960 et 990, le débit de chantier le plus important du marché
- Séries 864 et 854
- Séries 862 et 852

AXE EQUIPEMENT	• Juilly	03 80 97 09 28	• Aunay	03 86 78 19 00	• Beaune 03 80 20 47 08
	• Sauvigny	03 86 71 65 35	• Clamecy	03 86 27 59 60	
Ets GAUVAIN	• Is/Tille	03 80 95 46 95			
Sarl GIACOMEL	• Auxonne	03 80 27 08 00			
SV PRO	• Monéteau	03 86 72 09 30	• Sens	03 86 65 55 67	• Chatillon 03 80 91 53 26

Photovoltaïque, mise en garde

«Je vous lave vos panneaux pour 2 500 euros»

Un agriculteur de la région dijonnaise, possédant des panneaux photovoltaïques depuis environ un an, nous a fait part d'un fait susceptible de se reproduire dans d'autres cours de ferme.

Un individu s'est récemment présenté à son domicile, lui proposant ses services de nettoyage de panneaux. L'intérêt de l'opération? *«Gagner en production»* selon le visiteur. Le coût de l'opération? 2500 euros, pour un toit dépassant légèrement les 200 panneaux. N'ayant pas du tout connaissance de cette *«prestation»* ni même de cette possibilité de gagner en production, l'agriculteur côte d'orien n'a pas hésité la moindre seconde et a refusé l'offre.

Contacté par téléphone, Lionel Hurtevent, directeur commercial à Clef énergies, indique que plusieurs démarches de ce genre lui sont récemment revenues aux oreilles. *«Le nettoyage des panneaux, oui, ça existe effectivement, mais il ne se pratique que dans des conditions bien spéciales, le toit doit être vraiment sale et dans tous les cas, ça ne se fait pas à ces prix là»* explique Lionel Hurtevent.
L'avis d'un technicien est recommandé avant tout lavage de panneaux. *«Au bout d'un certain nombre d'années, un toit peut effectivement accumuler de la poussière. Dans le meilleur des cas, un lavage peut faire gagner 5% de la production. Dans le cas évoqué, il n'y a aucun intérêt à laver les panneaux qui n'ont qu'une année d'existence»* ajoute Lionel Hurtevent.
En ce qui concerne les tarifs de lavage, Clef énergies demande 1€ par panneau à ses clients ayant souscrit un contrat entretien, soit presque douze fois moins cher que *«l'homme aux 2500 euros»*.

D'un aspect technique, le lavage s'effectue avec un laveur (Karcher) basse pression avec une brosse spécifique, et un produit fourni par les marques de panneaux correspondant à leur cahier des charges, en lien avec la garantie structurelle des panneaux.

AURÉLIEN GENEST

▶ A noter

101,25

L'indice des fermages pour 2011

L'arrêté du 20 juillet 2011 établit l'indice unique des fermages à 101,25 pour l'année 2011. Cet indice est applicable pour les échéances annuelles du 1er octobre 2011 au 30 septembre 2012. La variation de cet indice par rapport à l'année précédente est de plus de 2,92%.

▶ A NE PAS MANQUER !

Le catalogue formation 2011/2012



Distribué avec votre prochain numéro de Terres de Bourgogne

▶ Info MSA

La Caisse Régionale MSA de Bourgogne vous informe : Employeurs : gagnez du temps avec la déclaration de salaires en ligne !

Fin de trimestre oblige, c'est le moment d'effectuer vos déclarations de salaires. Et si cette fois-ci, vous les faisiez sur Internet ?
Vous êtes responsable d'une entreprise agricole de moins de 80 salariés ? Vous travaillez dans un centre de gestion et vous avez des clients relevant du régime agricole ? Avec le service DS en ligne MSA, vous bénéficiez de fonctionnalités adaptées à vos besoins tout en profitant de nombreux avantages : gain de temps, sécurité, facilité d'utilisation… En plus avec le Service d'échange de fichiers DS, vous transmettez automatiquement vos fichiers de déclaration de salaires générés par votre logiciel de paye d'un simple clic.

Alors pour vos démarches professionnelles, optez pour les services Internet de la MSA.

Rendez-vous dans votre Espace Internet privé : www.msa-bourgogne.fr



LES CAISSES REGIONALES DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE, CENTRE EST ET CENTRE LOIRE SOLIDAIRES DES ÉLEVEURS


Crédit Photo : Luc Paris

Partenaires historiques du monde agricole, **notre engagement se traduit au quotidien** par notre expertise, notre proximité et **notre accompagnement sans faille quel que soit le contexte**.

Les nombreuses crises récentes renforcent notre volonté d'être toujours présents auprès des agriculteurs, et plus particulièrement des éleveurs, actuellement touchés par la sécheresse.

Aujourd'hui encore, nous prouvons notre engagement par la mise en place immédiate de la mesure gouvernementale relative aux prêts de trésorerie contractés par les éleveurs dans le cadre du plan de soutien exceptionnel à l'agriculture (PSEA).

Nous bonifions cette mesure par la prise en charge des frais de dossier et le maintien du taux initial.

Si vous êtes bénéficiaire de cette mesure, agriculteur spécialisé à 50 % dans l'élevage (bovins viande, lait, ovins et caprins), dont le siège social se situe en zone reconnue sinistrée par la sécheresse, vous pouvez **contacter dès maintenant votre conseiller habituel du Crédit Agricole**, afin d'étudier avec lui les **solutions les plus appropriées** à votre situation et à **vos besoins**.

BANQUE ET ASSURANCES
Le bon sens a de l'avenir

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne
Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.



Groupama accompagne ses clients dans la nouvelle démarche de subvention

Face à la mise en place des nouvelles conditions d'obtention de la subvention à l'assurance récolte, Groupama accompagne les professionnels agricoles. Groupama met tout en oeuvre pour que vous puissiez bien négocier ce virage décisif.
Aujourd'hui, ne ratez pas la dernière échéance :

réglez vos cotisations avant le 20 octobre 2011

Avec CLIMATS, sécurisez vos rendements et préservez l'avenir de votre exploitation.

- Vos récoltes sont assurées contre :

15 aléas climatiques

Grêle, gel, tempête, coup de froid. | Vent de sable, poids de la neige, manque de rayonnement. | Inondation, excès d'eau, pluie violente, excès d'hygrométrie. | Sécheresse, coup de soleil, excès de température, tourbillon de chaleur.

- Vos frais supplémentaires de re-semis, de culture et de récolte sont garantis.
- Vos parcelles bénéficient d'une protection personnalisée : niveau de franchise, rendements assurés, prix de référence.
- Vous profitez de tout le savoir-faire Groupama avec plus de 90 000 expertises depuis 2005 : les conséquences des intempéries sur vos cultures sont estimées à leur juste valeur, permettant une prise en charge et une indemnisation rapides.

Groupama Rhône-Alpes Auvergne : Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint Cyr 69251 Lyon Cedex 09 - www.groupama.fr - Entreprise Régie par le Code des Assurances

Groupama Banque - Société Anonyme au capital de 104 636 832 € - 67, rue Robespierre 93107 Montreuil Cedex - 572 043 800 RCS Bobigny - Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07 006 369 - www.groupamabanque.com - Votre assureur est intermédiaire en opérations de banque de Groupama Banque - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Entreprise régie par le Code des assurances. Document et visuels non contractuels - Crédit photo : GettyImages - PhotoAlto - Illustrations : Odeka/Agence L'un et l'autre - septembre 2011.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller Groupama.

Groupama
Toujours là pour moi.

www.groupama.fr

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 12,57 euros/tonne du 1er au 15 septembre pour toutes les céréales.

Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 1,41 euro/tonne du 1er au 15 septembre pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2011

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	BPMF	sept.-déc.	187,00	T C
Sud Est	BPMF	sept.-mars	205,00	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	9 d'oct.	193,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	9 d'oct.	190,00	V C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2011

Sud-Est	normes semoulières	sept.-déc.	330,00	N C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2011

Sud Côte d'Or	61-62 kg/hl	6 d'oct.	190,00	V C
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes			
	61-62 kg/hl	sept.-déc.	188,00	N C
Saône et Loire	63 kg/hl mini		inc.	

MAÏS — RÉCOLTE 2011

Sud Côte d'Or /Saône et Loire		3 d'oct.	190,00	V C
Aube/Yonne		oct.-déc.	190,00	A C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2011

Sud Côte d'Or				
Saône et Loire	50 kg/hl	oct.	222,00	T C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	inc	-	C

Pailles et fourrages OCTOBRE

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :85 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, région **Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 70 à 75 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sou abri) : inc.
balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes1ère coupe :inc., petits ballots

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 3 octobre (A titre indicatif, cours de la semaine passée).

Ovins: 460	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux -44kg	86-117	2,25-2,76
Agneaux +44 kg	110-130	2,24-2,67
Brebis	20-89	0,42-1,21

Les apports continuent à progresser et restent de bonne qualité.La vente est rapide en agneaux et brebis à des tarifs très fermes, très peu d'invendus...
PROCHAIN MARCHÉ LUNDI 10 OCTOBRE AUX HORAIRES HABITUELS.

MOULINS ENGILBERT - 3 OCTOBRE
Amenés 1278 - 98% de vendus.
- Effectifs : agneaux : 1148 Brebis : 199 Béliers : 4 Caprins : 6
Agneaux: les cours continuent de progresser dans toutes les catégories, et les lots de mâles sont de plus en plus recherchés.
Brebis : après plusieurs semaines de hausses successives, les cours semblent avoir atteint leurs limites, dans un contexte de demande qui reste actif.
Béliers, caprins : demande suivie et cours inchangés.
Prochain marché lundi 17 octobre 2011 (pesée 6h00, vente 9h00)

	E	U	R	O
Brebis	-	0,78 à 1,13 (51 à 95 €)	0,48 à 1,03 (30 à 72 €)	0,20 à 0,50 (9 à 32€)
Béliers (85 à 110 €)	**Chèvres** (7 à 35 €)		**Boucs** (20 à 30 €)	
Agneaux gras -38 kg (78 à 108€)	-	2,60 à 2,92	2,42 à 2,66	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (96 à 130€)	-	2,55 à 3,09	2,32 à 2,71	-
Agneaux gras: + 50 kg (121 à 142€)		2,17 à 2,55		
Agneaux gras: + 60 kg (123 à 140€)		2,00 à 2,26		

18 - Sancoins -

Amenés 1039, dont 605 agneaux, 51 agneaux d'embouche, 367 brebis et 15 béliers.
Demande toujours soutenue en brebis de qualité. Apports plus importants en agneaux. Cours facilement reconduits.
A la pièce : **Brebis** suitées 80,00-120,00-100,00 (=). **Béliers de réforme** 68,00-110,00-85,00 (=). **Agneaux** d'embouche 55,00-80,00-70,00 (=).
Au kg : **Agneaux laitons** 16-19 kg U 5,25-5,75-5,60 (=); R 5,00-5,45-5,30 (=); 19-22 kg U 4,90-5,70-5,40 (=); R 4,55-5,15-5,00 (=).
Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,90-2,20-2,05 (+0,10); R 1,65-1,80-1,70 (+0,10); O 1,20-1,55-1,50 (+0,10). **Agneaux** gris 18-22 kg U 4,70-5,15-5,00 (=); R 4,55-5,00-4,90 (=).

Analyse du marché des Grandes Cultures

Marché en nette régression

L'ensemble des marchés agricoles a enregistré un net recul sur la semaine. Les fondamentaux comme la conjoncture économique, en Europe notamment, ont participé à ce mouvement de baisse générale.

Blé tendre : poursuite de la baisse

Les prix du blé tendre ont nettement décroché. L'influence de le la conjoncture économique avec des milieux financiers toujours inquiets concernant la dette grecque, a pesé sur les prix des matières premières agricoles. De plus, le département nord-américain de l'Agriculture a estimé à 58,51 Mt le stock US de blé au premier septembre ainsi que le stock de maïs au-delà des attentes du marché, tirant ainsi les cours vers le bas. Concernant l'activité, elle est très limitée sur le territoire hexagonale, aussi bien vers la nutrition animale, dont les besoins sont réduits compte tenu des températures estivales, que vers la meunerie dont les besoins sont déjà bien couverts. C'est finalement les zones portuaires qui demeurent les plus actives malgré la faible compétitivité des blés français sur le marché international. L'essentiel des exportations concernant les pays du Maghreb auquel il faut ajouter la Libye qui génèrent également quelques volumes.

Blé dur : peu actif

Les cours du blé dur se sont repliés sur un marché particulièrement peu actif. Les échanges ne concernent que des contrats passés. Le retour des semouliers italiens est attendu et devrait relancer les affaires.

Orges fourragères : l'export tire toujours le marché

Les cours de l'orge fourragère ont régressé dans le sillage des autres céréales mais restent encore supérieurs à ceux du blé fourragers, toujours soutenus par une bonne demande à l'export. La demande des fabricants d'aliments du bétail se limite donc aux minima techniques.

Orges de brasserie : problèmes qualitatifs

Les prix se sont effrités en orges de brasserie. La demande est peu présente et se heurte en plus à des problèmes qualitatifs.

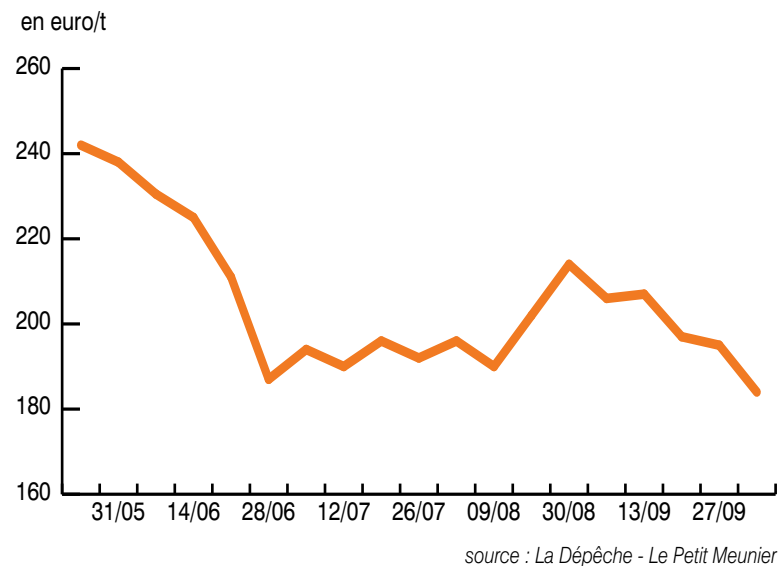
Maïs : baisse dans l'attente de la récolte

Comme en blé, le maïs a nettement reculé. Le rapport USDA sur les stocks a fait plonger les cours vendredi dernier. Les stocks aux Etats-Unis au 1er septembre ont été établis à 28,66 millions de tonnes (Mt) contre 43,38 Mt un an auparavant. Ce chiffre était toutefois supérieur aux attentes, ce qui explique la chute des prix qui a suivi la parution du rapport. En France, la récolte de maïs se déroule parfaitement et les producteurs attendent des rendements record dans certaines régions. Les échanges sont restreints compte tenu de l'attentisme qui devrait régner jusqu'à la fin des travaux de récolte en France.

Colza : léger recul

Les prix du colza européen affichent une baisse mais moindre que celle observée sur le blé et le maïs. L'inquiétude des marchés financiers a pesé sur les cours du pétrole et donc du colza mais le rapport USDA assez neutre en soja, avec un stock US à 5,84 Mt au 1er septembre et la faiblesse de la récolte européenne, ont permis aux prix du colza de se maintenir.

Blé tendre rendu Rouen



source : La Dépêche - Le Petit Meunier

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Décisions bruxelloises du 29 septembre 2011 :
Tirage hebdomadaire des certificats à l'exportation (tonnes) en 2011/2012 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 145.340 (341.116); Orge: 80.753 (150.673) ; Maïs: 44.634 (105.863) - Tirage hebdomadaire des certificats à l'importation (tonnes) en 2011/2012 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 0 (15.329) ; Orge: 0 (150) ; Maïs: 0 (18.918).

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 26 septembre au 02 octobre. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.			
			U	inc.			
			R	inc.			
		300	E	inc.			
			U	2,54	-	2,54	=
			R	2,45	0,02	2,45	=
		350	E	inc.			
			U	2,52	0,01	2,52	=
			R	2,44	0,02	2,44	=
		400	E	inc.		2,60	
			U	2,48	0,01	2,48	=
			R	2,40	-	2,40	=
	12/18 mois	450	E	2,70			
			U	2,42	0,02	2,42	=
			R	2,32	-	2,34	0,02
		500	E	inc.			
			U	2,37	-	2,40	-0,02
			R	2,28	-	2,30	0,02
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.			
			U	2,20	-	2,21	0,01
			R	inc.		2,12	
	12/24 mois	400	E	inc.			
			U	2,05	-	2,05	=
			R	inc.		1,98	

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 04 OCTOBRE

	E	U	R	O
Taurillons 400 à 500kg (1030 à 1110 €)	-	2,49 à 2,53	-	-
Taurillons + 600kg (1360 à 1620 €)	-	2,18 à 2,46	-	-
Broutards 200 à 250kg (580 à 760 €)	-	3,05 à 3,30	-	-
Broutards 250 à 300kg (680 à 810 €)	-	2,76 à 2,94	2,60 à 2,65	-
Broutards 300 à 350kg (800 à 910 €)	-	2,57 à 2,79	2,51 à 2,62	-
Broutards 350 à 400kg (880 à 1040 €)	-	2,40 à 2,68	2,38 à 2,49	
Broutards 450 à 500kg (1090 à 1200 €)	-	2,42 à 2,60	2,39 à 2,43	-
Laitonnes 220 à 300kg (570 à 700 €)	-	2,30 à 2,45	-	-
Laitonnes +300kg (710 à 840 €)	-	2,20 à 2,33	-	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (740 à 890 €)	-	2,20 à 2,28	-	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450 kg (890 à 940 €)	-	2,10 à 2,20	-	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (960 à 1150 €)	-	2,00 à 2,23		-
Génisses 24/36 mois (740 à 1750 €)	2,06 à 3,16	1,79 à 2,20	1,68 à 1,96	-
Vaches suitées mâle/femelle(1350 à 1980 €)				
Vaches -5 ans	2,13 à 2,54 (1250 à 1770€)	1,72 à 2,03 (910 à 1670€)	1,70 à 1,84 (880 à 1130€)	-
Vaches 5 à 10 ans-	2,00 à 2,22 (1310 à 1790€)	1,63à 2,00 (1000 à 1620€)	1,55 à 1,73 (790 à 1180€)	-
Vaches +10 ans	-	1,54 à 1,85 (980 à 1500€)	1,42 à 1,61 (900 à 1110€)	1,27 à 1,41 (660 à 860€)
Taureaux (1090 à 1930 €)		1,45 à 1,87	-	-

LES TENDANCES

BOVINS : 1292
93% de vendus.

BROUTARDS-TAURILLONS : Le développement de nouveaux débouchés à l'exportation rend les cours très fermes dans les sujets de plus de 400 kg. Par contre, le commerce est plus mou dans les sujets de 300 à 350 kg, mais les cours sont globalement reconduits.

LAITONNES/GÉNISSES 18 MOIS : Vente active et totale à des tarifs inchangés.

VACHES/GÉNISSES 30 MOIS : Relève insignifiante, forte demande et cours très fermes. Malheureusement, l'offre ne couvre toujours pas les besoins.

VENTE DE CHEPTEL: JEUDI 20 OCTOBRE 2011 (EXPO 11H00 - VENTE 14H00)

DIVERS
Génisses 18 mois culardes 410 à 492 k: 1730 à 2050 k (4,17 à 4,22)

EFFECTIFS
Bovin gras : 5 • Broutards : 545 • Génisses + 2 ans : 52 • Génisses - 2 ans : 83 • Laitonnes: 168 • Taureaux : 12 • Taurillons : 66 • Vaches : 290 • Vaches suitées : 22 • Culards : 15 • Veau : 01 • Divers : 10

Viande bovine

Sicagemac - marché du 03 octobre

CORBIGNY

Bovins : 298	**Prix moyen par animal**	**Prix moyen par kilo**
Broutards (300-365 kg)	770-950	2,43-2,70
broutards (400-465 kg)	970-1140	2,41-2,52
Taurillons (275-525 kg)	700-1220	2,20-2,55
Laitonnes (250-330 kg)	600 - 750	2,27-2,38
Taureaux (980-1000 kg)	1380-1480	1,41-1,51
Génisses 16-24 mois (300-470 kg)	540-970	1,80-2,33
Génisses 24-36 mois (380-670 kg)	800-1350	1,76-2,33
Vaches légères	500-980	-
Vaches entre deux	990-1200	
Vaches lourdes	1230-1530	

LES TENDANCES

En broutard et taurillons, la vente est fluide à des cours stables. Bonne demande en laitonnes et génisses, fermeté des tarifs. Commerce très actif en vaches, cours très fermes.

PROCHAIN MARCHES BOVINS LUNDI 10 OCTOBRRE !!

Bovins gras : 13
bœufs de viande : 3,50 à 3,70 euros le kg /viande
Vaches de viande: 3,24 à 3,50 euros le kg/viande

▶ Des professionnels à votre service











Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 26 septembre au 02 octobre. Prix indiqués en euro/kg. NC

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	-
	U	inc.	-
	R	3,49	-
	O	3,15	+0,05
Génisses	E	inc.	-
	U	4,00	-0,03
	R	3,56	+0,05
	O	-	-
Vaches	E	inc.	-
	U	3,70	+0,05
	R	3,44	+0,02
	O	3,04	+0,03
	P	2,78	+0,01
Taureaux	E	inc.	-
	U	inc.	-
	R	inc.	-
	O	inc.	-
Jeunes Bovins	E	inc.	-
	U	3,87	+0,05
	R	3,63	+0,05
	O	3,29	+0,07

Matériel

Tracteur

01 - RC Pulvé, centre de Contrôle Agréer de Pulvérisateur, intervient sur les secteurs 01-71-39-69 et propose un service de proximité en effectuant des contrôles groupés et individuels. Nous intervenons directement dans les fermes des clients merci de contacter REMY CHARLEUX 06-26-14-71-45
✆ **06.18.95.65.28**

21 - VENDS tracteur Fendt 411 Vario 4 RM, 4 750 H, 2004, Rau, adaptation Ch Stoll 3 distributeurs, TBE. (réf. 40VB3)
✆ **06 82 04 21 46**

26 - Vds Renault Ceres 75 1996 4500H Chargeur Faucheux 4x4 BEG
✆ **06 50 07 95 53**

26 - Vds tracteur Same 100.6 Clim rel avant en BE - Vd tracteur MF 3095 clim en TBE
✆ **06 83 00 65 05**

26 - Vds herse Amazone 301 portacourt 2000 euros - semoir maïs Carraro 1500 euros Round baller JD 550 2000 euros le tout TBE
✆ **06 84 69 04 25**

38 - Vds tracteur Valmet 8100, 120 ch, 4 rm, 7000 h, 1992 avec fourche, cab. clim TBE : 16000 E.
✆ **06 82 22 07 98**

38 - Vds tracteur Deutz Agrotron 130, 141 cv, 2160 h, année 2007, pneu neuf vitesse pdf eco relevage et distributeur jamais servis dessous carene état except.
✆ **04 74 59 90 41**

42 - Vds MF 6150 Dyna 5300h, 1995, 4RM, état excellent 95 CV.
✆ **06 88 98 16 99**

54 - Achète chargeur à pneus Cat Volvo Komatsu même en panne.
✆ **06 09 26 38 93**

55 - Vends Volvo BM 650 80 cv 2 roues motrices environ 9.000 H + herse de prairie Hauswirth 5 m BE.
✆ **06 25 10 74 57**

58 - VENDS tracteur Landini, année 2005, état neuf, 900 h. (réf. 4003)
✆ **06 07 17 08 28**

89 - VENDS paille de blé, diam. 150, - tracteurs : Renault 145-54/ Renault 155-54/ Fiat 100-90 + fourche : 4 301 h. (réf. 4009)
✆ **03 86 47 15 58**

89 - VEND Renault 103-14 de 1983, 8 900 h, moteur, embrayage et pneus AR neuf, 93 ch, 10 000 euros (réf. 4008)
✆ **06 08 78 97 18**

Travail du sol

18 - Vends charrue Huard manager 675, 6 socs, NSH, chariot, an 96, bon état.
✆ **Tél. 06.08.71.39.02 ou 02.48.74.62.56 (ap. 21 h)**

21 - VENDS auto-chargeuse Kimper 125 bottes (réf. 390A)
✆ **03 80 90 20 87**
06 72 26 47 66

26 - Vds Covercrop Quivogne 20 disques TBE Chassis Ld 3500 euros Piocheuse à tabac BE 400euros
✆ **06 20 95 51 82**

26 - Vds charrue Rabe 4 corps claire voie 2001 combine herse rotative Rabe MKE 300 semoir Mel 300 21 rgs jalonnage
✆ **04 75 31 72 80**

71 - Vds semoir à grains Nodet 3 m, 17 rangs, 600 euros.
✆ **03 85 28 13 10**
06 78 41 61 46

Récolte

01 - Vds ensileuse Taarup goulotte et casquette électrique 135 cm - 01 Mézériat
✆ **04.74.30.24.66. ou 06.07.68.22.34**

07 - Vds vibreur noix amandes Ets Rousset VSH257 1999 peu servi 2500 euros HT
✆ **04 66 39 13 04**

26 - Vds Presse CLAAS Markant 55 + Autochargeuse Fella125 + Enjambeur coupeuse Lavande à gerbes 35 CV
✆ **06 70 18 14 94**

26 - Vds remorque BOGGIE DUCHENE céréal 13T demont BR + pulv Tecnoma 15 m 2005 normes OK
✆ **06 71 21 26 62**

42 - Recherche presse balles rondes, 120x120, rouleaux ou barrettes, tracteur 60 à 120 CV.
✆ **06 23 19 33 18**

58 - ACHETE corn-picker 1 rang porté. (réf. 400B)
✆ **03 86 68 10 64**

73 - vds retourneur d'andain Dion TB état avec attelage hydro et rove soleil, Prix 7 900 euros HT + pir Khun 4201.
✆ **06 12 79 29 07**

74 - vds ensileuse PZ MH90S, an 2001, super état, cause ration sèche.
✆ **06 18 88 82 12**

74 - Vends moyenne densite John Deere 342 avec groupeur. Bon état.
✆ **06 86 66 41 77**

Arbo-viti

42 - Vds atomiseur Berthoud AX 1500 l, 99, tbé. Atomiseur Bert Fructair 1500 l 06.
✆ **06 61 89 76 07**
04 74 87 32 13

Distribution

07 - Vds semoir blé Amazone combiné 19 rangs 3 m, distributeur engrais Amazone 2AF804, pulvérisateur Hardi hydrolique Huard 65 T 3 socs
✆ **06 87 18 34 37**

Forestier

26 - Vds Scie à ruban Camay moteur 380 volant 700m Trés bon état - 3 lames
✆ **04 75 71 58 46**

Manutention

38 - Vends remorque forestière 8 t + grue Patu 425, essieu, tandem freiné 4 manches.
✆ **06 12 76 27 29**



Agri. divers

01 - Vds déroul. paill. Altec avec suréléva. - dessil. paill. Jeantil semi-portée - faucheuse Kuhn GMD 500
✆ **06.85.79.80.16**

01 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs pn., ensileuse automot.
✆ **06 46 04 37 74**

18 - Vends cause retraite : tailleuse de haie Berry-France Mantax A 50, de 2003, bras de 5 m - bâti de chargeur Mailleux MX100 et 120, pour tracteur 100-90, de 2004 - 10 masses de 40 kg, pour Fiat ou autres.
✆ **Tél. 06.24.82.55.80.**

18 - Vds jumelage Somac complet, 18.4.38 - bascule de circuit Avery Weller, 100 kg, TBE.
✆ **Tél. 06.07.15.39.28.**

26 - Vds sem blé Nodet 3 m - vibrosem + dist. engrais Amazone ZAU1500 18 ou 24 M - 25 EM. pneumasem 6 et 7 rangs + remorque porte semoir en état
✆ **04 75 59 25 51 hr**

38 - Vds salle traite 2x4 décro Cornadis veau cuve fuel 1000 l.
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Vds semoir Nodet 17 rgs sabot, herse neuve, 1 pneu Michelin 12-4-28, Barum 6.00.16/6pr.
✆ **06 42 90 75 43**

38 - Vds 2 cornadis 7 places, galvanisés - très bon état, anti-pendaison.
✆ **06 32 03 80 27**

38 - Vds scie circulaire portée avec moteur électrique 250 E - 1 treuil électrique 250 kgs 150 E.
✆ **04 76 36 72 63**

38 - Cs retraite vds semoir Nodet 3 avec passage de roues, herse alternative Khun 3 m + rouleau packer et portacourt, distributeur engrais DPX804, épandeur fumier Gilibert 6t 4 roues équipé échelettes ridelles grains vibro 3 m, sulfateuse Audureau.
✆ **04 74 58 40 19**

42 - Vds tank à lait Serap 1700 l, lav. aut. an. 2001 tbé + épandeur 3t pour récolter vert.
✆ **06 87 13 29 09**

54 - Vends MB TX34 3.400 H coupe 5,18, 1988, broyeur auto nivelant coupe colza Cheval hydro statique.
✆ **06 80 32 25 44**

57 - Vends ensileuse Claas Jaguar 680 bec 4 rangs, pick-up 3m 2.500 H ens. t.b.é. 10.000 euros à déb.
✆ **06 86 85 62 78**

70 - Achète Presses BR Krone KR110 - KR125 - KR130, Carraro, Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Achète presse moyenne densité, semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds broyeur Orsi 5 m, pivot, rotor 1,20 m, tonne lisier 7.000 L, dessileuse SP 2,50 m3, 1.450 E HT.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds dessil/paill/mélangeuse recycleuse 7,5 m3, an. 2003, pesée prog. cdes élec., 11.980 E HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds gyrobroyeur 1,80 m, 3 ctx - charrue Huard bi-socs 800 E HT - dessileuse 3 pts 2 m3, cdes élec.
✆ **03 85 26 00 67**

74 - Vds arracheuse pomme de terre av toit + trémie 2000 l, marque Sanro, très bon état.
✆ **06 82 10 30 18**

74 - Vends pirouette Khun 17002 année 2008.
✆ **06 86 43 77 32**

74 - Vds tracteur MF 6280 New Holland TS 115 faucheuses pirouettes andaineur charrue 4 socs Khun bétaillère.
✆ **06 10 36 66 87**

84 - Vds tracteur Same Antarès 110, disque, remorque, calibreuse gousses aulx, moteur pompe, moulin à vent
✆ **06 11 80 42 10**

84 - 30-Vds covercrops 22-24-36 dis., charrues nonstop 2-3-4 socs, vibroflex, épand. engr. dble disq., semoirs 2,5-3 et 4 m
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds Récolteuse carottes Dewulf portée - Trac. MF362 4RM, 6300 H - Sem. pn. Agricola Ital. 4 rgs dbles - App. Maschio larg : 1,80 m - Tuy. arros. 6 m. Irrifrance et Perrot, tt en b.é.
✆ **06 07 51 09 39**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_| / |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

Élevage

25 - CHERCHE tank à lait 1200 l ou 1300 l 2 traites.
✆ **06 48 19 39 42**

71 - Vds benne Leboulch, an. 91, état correct, 7.800 E, fourche HM20 + surélévateur Bugnot + pince em.
✆ **06 87 37 14 14**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds citroën C15 diesel, 1988, 142700 km, CT Ok, courroie freins changés
✆ **04.74.52.92.01. hr**

01 - Vds bétaillère Peugeot Boxer «Turbo» DA vit. élec. 02/98 caisse alu 3m40 «lisse» avec demi-étage convient pr (bovins, chevaux, veaux) bég CT OK 10750 euros visible à la foire de Ruy (38) le 8 octobre
✆ **06 87 05 63 94**

21 - VENDS Peugeot Bipper 2008, 1.4 HDI 70, pack, clim., 21 500 kms, blanc, bon état, 8 300 euros TTC. (réf. 4004)
✆ **03 80 73 09 84**

38 - V. Partner Diesel 7 cv, 4 p, 98000 kms, année 2001 crochet b. état : 3800 E, V. roues étroites 8,3x44 tracteur.
✆ **04 74 58 02 65**

39 - Vds bétaillère Citroën Jumper DI b.é. caisse alu année fin 2005 première main 210 000 km
✆ **03 84 37 67 82**

42 - Vends J9 bétaillère, 1981, 175 000 km, bon état, contrôle OK, idéal pour cheval ou vache.
✆ **06 99 16 97 44**

71 - Vds Express Renault diésel bon état, contrôle OK, 177.200 km, prix à débattre.
✆ **06 30 45 90 88**

Tourisme

21 - VENDS 4 X 4 Land-Rover Frelandeur TD4, 103 000 kms, année 2004, 2 L BMW, bon état, crochet, 9 000 euros (réf. 4005)
✆ **03 80 73 09 84**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds 30 bottes de foin de 2011 BR 90x120, 140 E/T - Attignat
✆ **04.74.30.96.93. ou 06.33.48.12.29.**

07 - Vds paille enrubannage de regain et regain foin
✆ **06 77 78 39 51**

21 - VENDS bottes enrubannées trèfle/RG ou luzerne/ RG, région Auxois Plateau, bio C2 (réf. 3911)
✆ **03 80 35 02 62**

23 - Vends 25ha de maïs ensilage sur 1 parcelle près de Boussac 23600 Leyrat, 1400euros/ha.
✆ **05 55 65 11 30 HR**

26 - Recherche Blé de ferme pour semence automne 2011 Var Apache Au busson ou Cellio - Faire offre
✆ **06 74 58 18 83**

26 - Vds pomme de terre pour animaux bétail Livraison possible
✆ **0607750496**

38 - Vds ENSILAGE maïs, maïs épi, vrac ou enrubanné. PULPE betterave surpressée, FOIN
✆ **06 84 09 59 82 ou 06 76 92 80 36**

58 - VENDS maïs ensilage 40 ha Sichamps (58), 40 ha Decize (58)
✆ **06 07 17 97 53**

58 - AV enrubannage regain TB qualité prix raisonnable.
✆ **06 72 77 44 76**

71 - Vds maïs pour ensilage, Saint-Aubin-en-Charollais.
✆ **03 58 13 04 04 06 07 19 54 44**

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

21 - Vds paille bottes rondes, région Châtillon sur Seine.(3201)
✆ **06 77 96 42 98**

52 - Producteur vds et livre directement à domicile paille très sèche à l'abri sous hangar.
✆ **06 08 41 12 54 ou 03 25 94 24 46**

54 - Vends secteur Toul enrubanné récolte 2011.
✆ **06 30 96 03 94**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03.84.32.30.91. ou 06.86.08.38.02**

71 - A vendre foin + regain, balles rectangulaires livrées.
✆ **06 10 11 12 55 03 85 54 30 97**

Propriété

19 - Vds Ferme 50ha prairies libres, 24 ha bois et bâtiments, prix à débattre (19210).
✆ **06 71 48 83 86**

38 - Cherche propriété agricole habitation + 2 à 10 hectares entre Romans et Rives budget : 200000 E.
✆ **06 79 41 16 05**

69 - Vds 1 hect 76 Juliénas et 76 ares BV mécanisable libre 11 2011 mécanisable
✆ **04 74 04 44 30 Heures repas**

89 - RECHERCHE exploitation céréalière 200 ha et plus (réf. 390D)
✆ **06 32 76 66 81**

Terrain

42 - Futur maraîcher recherche 5-6 Ha de terres irriguées + 2 Ha de prairie, avec ou sans bâtiment, en plaine du Forez pour installation en 2012. Etudie toute proposition. Contact : 06.86.98.51.33
✆ **06 86 98 51 33**

Divers

01 - Vds paille BR - moulin à farine Vuillod moteur et pompe machine à soupe Asserva - cuve à fuel 4000L - pneu 340x85xR28 usure 50% - pompe prairie et 3 abreuvoirs Thermolac 40 - ratelier br et auges
✆ **06.88.55.38.02**

27 - Achète blouses de maquignon anciennes, vieux vêtements de chasse et de campagne(pantalons, robes, vestes, ravaudés)blouses grises anciennes, vieux carniers.(3206).
✆ **06 08 84 27 75 ou 02 32 50 50 22**

38 - Agriculteur rech. pour 2012 pâturage pour bovins et prairie de fauche sur dept 38, paiement comptant, faire offre :
✆ **06 83 38 50 63**

54 - Vends mélangeuse Seko 9 m3 pesée faneuse Della 4 toupies.
✆ **06 23 46 57 60**

69 - Vds Vibro Sem avec Att arrière 1200 euros ex. TVA épandeur 4 roues Jurdik 4T 800 euros.
✆ **04 78 90 58 71 HR**

70 - Vends 250 m3 Peupliers.
✆ **03 84 32 70 73 le soir 19 heures**

Offre

Emploi

01 - Groupement d'employeurs cherche salarié en polyculture élevage, conduite tracteur, 35 h, permis B
✆ **04.74.45.47.51. hb**

01 - Groupement employeurs 7 adhérents cherche salarié(e) agricole polyvalent base 35 h hebdo
✆ **06.22.53.05.29. ou 04.74.51.15.52**

07 - La DDCSPP cherche préposé sanitaire pour abattoir Aubenas CDD 3 mois (oct. à déc.)
✆ **04 75 66 53 40**

21 - Ferme élevage RECHERCHE ouvrier agricole. Gabriel Musset 21230 Allerey (réf. 3906)
✆ **03 80 84 10 55**

21 - RECHERCHE salarié agricole pour exploitation polyculture lait, niveau BAC, permis B + véhicule, polyvalent. CDI dès le départ (réf. 400A)
✆ **06 82 06 18 85**

69 - Viticulteur à St Lager ch ouvrier viticole poste CDI à temps complet BEPA exigé
✆ **06 99 25 05 67 à partir de 20H**

69 - Domaine viticole en crus du beaujolais recrute tractoriste + travaux vigne et cave en CDI.
✆ **06 89 72 77 49**

69 - Le Caveau du Cru Régnié recrute pour un emploi à mi-temps (1 semaine sur 2) du mardi au samedi - avec heures supplémentaires - Poste vacant - Pour accueil des touristes, service au bar, étiquetage et petites manutentions (encartonnage...), connaissances de la vigne et du vin, de l'anglais et de la pratique informatique souhaitées. Renseignements et dépôt de candidature chez Michel Rampon, gérant, La Tour Bourdon 69430 Régnié-Durette.
✆ **04.74.04.32.15 ou 06.83.15.01.86**

COOPERATIVE AGRICOLE CEREALES APPROVISIONNEMENT
Basée à Montargis

RECRUTE

Un(e) responsable secteur élevage

Les fonctions
- apporter aux 150 éleveurs (essentiellement en élevage bovin) de la coopérative le service attendu sur les marchés alimentation, agrofournitures et cultures fourragères,
- développer l'activité tant en volume qu'en qualité,
- apporter les évolutions sur les référencements,
- être l'interlocuteur de la coopérative auprès des fournisseurs et partenaires (Evialis, Union Terres de France, ...),
- faire équipe avec les chefs de centre répartis sur l'ensemble du territoire,
- gérer la rentabilité : achats, stocks, tableaux de bord, marges, budgets,
- reporter régulièrement à la direction le suivi de l'activité.

LE PROFIL

Vous souhaitez entreprendre un réel challenge au sein d'une structure en développement. Volontaire, autonome, avec une bonne capacité de conviction, vous êtes force de proposition, et savez travailler en équipe. Vous avez une formation en rapport avec le descriptif. Une première expérience est souhaitée.

LES MOYENS

Statut agent de maîtrise selon profil, évolution vers le statut cadre possible.
Bureau basé au siège. Voiture de société. Téléphone mobile et micro- ordinateur.

Entrée en fonction : dés que possible en CDI Adresser lettre de motivation et CV à :
C.A.PRO.GA. la Meunière BP 357 45203 Montargis cedex
ou : dmabilat@caproga.fr

74 - Recherche vacher pour exploitation laitière en Haute-Savoie
✆ **0678757595**

Service

38 - Nouvelle société de fabrication et réparation de vérins hydraulique(Vérin Réparation Hydraulique:VRH)devis a l'unitaire, en série ou sur mesure tel:0952007322 ou 0610347099
✆ **0952007322**

38 - Nouvelle société de fabrication et réparation de vérins hydraulique(Vérin Réparation Hydraulique:VRH)devis a l'unitaire, en série ou sur mesure tel:0952007322 ou 0610347099
✆ **0952007322**

38 - Nouvelle société de fabrication et réparation de vérins hydraulique(Vérin Réparation Hydraulique:VRH)devis a l'unitaire, en série ou sur mesure tel:0952007322 ou 0610347099
✆ **0952007322**

38 - Nouvelle société de fabrication et réparation de vérins hydraulique(Vérin Réparation Hydraulique:VRH)devis a l'unitaire, en série ou sur mesure tel:0952007322 ou 0610347099
✆ **0952007322**

89 - Puits et forages, curage , recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 3902)
✆ **03 86 55 98 85 06 86 01 50 99**

Demande

Emploi

01 - Jeune homme recherche emploi bac pro fils agri en bovin ou chauffeur tracteur
✆ **06.74.10.59.06**

73 - jeune homme recherche place chauffeur bétaillère avec dix ans d'expériences. Disponible de suite. permis C EC FIMO FCOS.
✆ **0646653414**

Mariage

Rencontre

38 - Agriculteur 33 ans possédant 10 ha cherche femme pour amitié voir + si affinités, aimant les animaux : brebis, chevaux, porc.
✆ **Ecrire à Terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 Grenoble cedex 2 sous la Réf. 2953/01**

89 - JF 38 ans RECHERCHE Homme 38 à 65 ans milieu rural pour vie à deux, pas sérieux s'abstenir (réf. 4001)
✆ **06 70 10 86 68**

89 - Homme 57 ans divorcé, milieu agricole, CHERCHE femme 45 - 55 ans, sérieuse, douce, féminine, pour partager vie deux. (réf. 4002)
✆ **Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cedex**

Animaux

Divers

07 - Vds salle de traite Alpha Laval 4 postes pompe VP 74 + Cornadis bas prix
✆ **04 75 58 23 37**

70 - URGENT. Donne chatons. 2 femelles tricolore et 1 mâle roux clair.
✆ **06 77 06 98 22**

Bovin

01 - Vds génisses Holstein et Montbéliardes terme octobre, novembre, décembre - étable CL IBR BVD OK vaccinées FC
✆ **04.74.51.70.16**

03 - Elevage Lena VEND 25 vaches pleines limousines HBL, vêlage janv., février, mars, - 15 génisses 1 an inscriptibes (38VB2)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 14 - 15 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud (38VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds lot 10 vaches allaitantes avec veaux mâles + lot 11 vaches avec veaux femelles + lot 12 génisses de 2 à 4 ans croisées blondes d'aquitaine + lot 11 génisses montbéliardes
✆ **04 75 38 81 91**

07 - Vds génisses Salers: 2 de 8M, 3 de 18M, 2 de 30M pleines IA Salers vêlage Janv 2012 TGS
✆ **06 20 42 60 59**

18 - Vds 3 TB taureaux charolais, 18 mois et 1 de 30 mois - 10 génisses, 18 mois et génisses pleines, le tout HBC, indem. IBR.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39 ou portable : 06.86.76.81.23.**

21 - Elevage Levoyet Herd Book Limousin VEND reproducteurs 17 mois, broutardes reproductions. (réf. 3713)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS veaux reproducteurs HBC nés septembre 2010, tous IA dont 3 à génisses IBR A, FCO, prime Conseil Général. Parisot Bruno et Vincent - La Motte Ternant (réf. 39VB2)
✆ **03 80 84 33 13 HR 06 15 28 77 63**

21 - VENDS génisses Montbéliardes inférieures à 3 mois, bonne origine. (réf. 3912)
✆ **03 80 35 02 62**

21 - Elevage charolais HBC vend taureaux 18 mois et génisses pleines 30 mois, TGS, GAEC Lechenault Frères (réf. 39VB3)
✆ **03 80 64 67 88 06 24 24 69 93**

21 - VENDS taureaux 18 mois + 1 taureau 30 mois, origine viande, TGS. GAEC Loiseau Frères (réf. 40VB1)
✆ **03 80 90 86 75 HR 06 78 09 53 79**

21 - A V. bon élevage vaches Montbéliardes taries ou en lactation secteur Nord Chatillonnais.
✆ **06 77 96 42 98**

À NE PAS MANQUER !

LES RENDEZ-VOUS D'ÉLEVAGES



PORTES OUVERTES
8 & 9 OCTOBRE
Earl GUILLIEN
Château-Gaillard - 58800 EPIRY
03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32
Veaux et taureaux 18 mois
génisses et vaches pleines
HBC, TGS, IBRA

VENTE de CHEPTEL au CADRAN
70 vaches et génisses 30 mois pleines
18 génisses 18 mois - 10 laitonnes
7 taureaux - IBRA
JEUDI 20 OCTOBRE 2011
A Moulins-Engilbert (58)
Expo. 11h00 - Vente 14h00
Renseignements au 03 86 84 28 75

LUZY 58 • 21 & 22 octobre
EXPOSITION DE REPRODUCTEURS ET VISITE DANS LES ÉLEVAGES HBC

• Earl des COUTHIONS, Lordey Eric «Les Couthions»	06 25 12 46 13
• Earl LORDEY Olivier, «Les Guittards»	06 23 85 87 54
• Gaec MARION Michel et Mikaël «Saint-André»	06 07 51 04 99
• VADROT Gérard «Le Bois du Luzy»	06 12 37 42 98

TOUTES GARANTIES SANITAIRES ET LIVRAISONS ASSURÉES
Le meilleur accueil vous sera réservé durant ces deux jours



Visite d'élevages à CHAMPLECY -71-
Elevages : BONNOT Bernard (03 85 24 00 76), DEVILLARD Jacques (06 18 54 64 88), METROP Didier (06 83 65 20 26), MONNET Charles & Olivier (06 27 50 34 47 - 06 23 74 88 23)
www.champlecy-attitude.fr

Élevage H.B.C.
Gaec St Roch (Malnoury) 21290 Recey s/Ource
PORTES OUVERTES
14, 15 & 16 octobre 2011
Taureaux 18 mois, veaux de l'année - Garanties sanitaires
03 80 81 08 98 - 06 85 33 82 34

Les offres d'emploi de l'APECITA

AL009335 - JURA
FUTUR CHEF DE CHANTIER DRAINAGE AGRICOLE H/F
Pour entreprise de travaux agricoles effectuant du drainage agricole en Franche-Comté, Bourgogne et Rhône Alpes essentiellement. Vous serez dans un premier temps chargé des différentes phases de la réalisation de chantiers de drainage (et/ou formé à ces phases) : du premier contact client à l'exécution des travaux (utilisation d'outils entièrement mécanisés avec électronique : guidage Laser et GPS), jusqu'à la réalisation finale du chantier. Une fois ces différentes phases maîtrisées, et suivant votre profil, vous aurez en charge l'encadrement d'une équipe. BTS minimum. De bonnes bases en machinisme seraient un avantage sérieux. Sensibilité environnementale appréciée. Avec expérience et donc immédiatement opérationnel, ou débutant à former dans l'entreprise accepté. Mobile. Ouvert d'esprit. Prêt à évoluer dans l'entreprise et à encadrer une équipe. Entrée dès accord. Poste évolutif.

AL009373 - BAS RHIN
OUVRIER VITICOLE H/F
Pour exploitation viticole. Surveiller le développement de la vigne. Faire l'entretien des sols, pratiquer l'arrachage et les soins concernant la fructification. CAP/BEP viticulture souhaité. Expérience souhaitée de 1 à 2 ans dans le même domaine d'activité. CDD 6 mois avec poss. CDI dans la structure. Salaire motivant à convenir.

AL009403 - HAUT RHIN
TECHNICIEN FROMAGER H/F
Fromagerie leader sur son marché. Sous resp. du fromager : Fabrication produits (réception lait, préparation ferments et laits, conduite d'installation dont une chaîne automatisée, nettoyage, etc). Management de la qualité et de la sécurité des produits en liaison avec le RQ. Gestion de l'amélioration continue (satisfaction clients, régularité...). BAC+2/4 agroalimentaire. Entrée dès que poss. CDI.

AL009311 - COTE D'OR
CHARGE DE PROJET ENVIRONNEMENT H/F
Entreprise de charcuterie/salaisons. 3 sites de fabrication implantés en Bourgogne. Gestion d'un projet collaboratif d'envergure dans le domaine de l'environnement. Gestion des dossiers environnement/sécurité (optimisation du fonctionnement des équipements de pré-traitement des eaux, gestion des déchets...). Ingénieur agroalimentaire/environnement. 1ère expérience ds le domaine environnement souhaitée. CDD 9 mois mini.

AL009305 - YONNE
CONSEILLER D'ENTREPRISE H/F
Spécialiste de l'expertise comptable et du conseil auprès des TPE et PME. Vous accompagner vos clients, agriculteurs et viticulteurs, dans leurs projets et réflexions stratégiques. Vous optimisez l'organisation de leur entreprise sous tous les aspects. Ingénieur Agro-Agri/BAC +5/IHEDREA. Force de proposition, à l'écoute des clients, vous êtes moteur de leur développement. CDI Poste basé à Tonnerre.

AL009370 - JURA
SALARIE POLYVALENT DE REMPLACEMENT AGRICOLE ET MULTISECTORIEL H/F
Exploitations agricoles adhérentes. Travaux de saison, traites, soins, entretiens, remplacement des agriculteurs, entretien espaces verts... CAPA / BEPA. Aimant l'élevage. Formation agri. indispensable. Polyvalent, curieux et dynamique. CDI. Entrée 01/11/11. 9.49€/brut/heure. Temps plein annualisé. Secteur Champagnole - Nozeroy.

AL009456 - ALSACE - LORRAINE
RESPONSABLE DE SITE DE PRODUCTION H/F
Gpe agroalimentaire indépendant. Manager 60 pers. et être garant de la performance du site (productivité et qualité) : optimiser les moyens techniques et humains, améliorer les process, suivre les audits qualité client et mettre en oeuvre les plans d'amélioration. Ingénieur agro/agri. 1ère expé souhaitée. Capacité à gérer les priorités, anticiper et planifier. Attentif aux relations humaines et au climat social. CDI. Salaire : 30-35K€/an.

AL009414 - SAONE ET LOIRE
TECHNICO COMMERCIAL H/F
Société appartenant au leader français et européen de la volaille. Assurer le suivi technique et l'animation d'un portefeuille d'éleveurs avicoles. Formation Bac +2 agri/agro. CDI.

AL009295 - COTE D'OR
RESPONSABLE DE PRODUCTION H/F
Maison de renom (150 personnes, 35M€ CA, 9M col.) présente en France et à l'export (70% CA), attentive au respect de la nature et du terroir, propriétaire de 100 ha de premiers et grands crus de Bourgogne, récoltant et éleveur. Pour services mise en bouteille, conditionnement et logistique : responsable de l'organisation et de la gestion de production (budgets, investissements, indicateurs), vous managez les équipes et participez à l'optimisation du système de prod. en lien avec les services vinification-élevage, administration ventes et informatique. Vous gérez et coordonnez le fonctionnement des services : planification/ordonnancement, embouteillage/conditionnement, régie, maintenance et logistique, constitués de 30 à 40 personnes, dans respect des règles de qualité, d'hygiène et sécurité. Selon votre expérience, la gestion des achats matières sèches pourra également vous être confiée. Manager expérimenté ds domaine agro-alimentaire (secteur du vin idéalt), vous avez le sens du terrain et oeuvrez pour insuffler une véritable cohésion d'équipe. La pratique de l'anglais est un plus.

AL009372 - VOSGES
CONSEILLER D'ELEVAGE H/F
Coopérative agricole située en Lorraine (Meurthe et Moselle, Meuse et Vosges), 150 salariés, spécialisée dans l'expertise et le conseil technico-économique auprès de plus de 2000 clients. Accompagner les clients dans les choix stratégiques de gestion de leur entreprise. Apporter votre expertise technique aux clients internes et externes de la structure. Animer du conseil collectif sur la base de thématiques prédéfinies. Assurer l'animation d'une veille technique en lien avec la direction technique de l'entreprise pour les conseillers de la zone. De formation ingénieur, vous bénéficiez d'une expérience dans le conseil en élevage. Autonome et dynamique, vous avez le sens de la communication et des relations humaines ainsi que le goût pour le travail en équipe. CDI. Entrée dès que possible. Salaire de base selon accord d'entreprise en vigueur + intéressement + Prime qualité + Voiture de service et téléphone.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40 – pa@terres-de-bourgogne.net

26 - Achète génisses prêtes Montbéliardes ou Abondances IBR - Insimination artificielle - paiement au comptant
✆ **0475451497**

38 - Vds 3 vaches Montbéliardes terme 20 octobre Nord Isère.
✆ **06 74 57 49 12**

38 - Vds vaches suitées, génisses et un taurillon pour repro race Limousine, TGS.
✆ **06 71 72 04 51 Le matin**

42 - Vends taureau limousin inscrit 6 ans, qual. RR.
✆ **06 73 66 11 84**

42 - Vds taureaux, prêts à saillir, holstein noir et rouge et montbéliard, TBO, poss. livraison
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Race pie noire : vends vaches et génisses gestantes.
✆ **04 77 30 94 23**

42 - Vends génisses prim. h. à terme octobre, échographiées, garantie sanitaire, mère 9 000 kg CL.
✆ **04 70 44 61 65 HR**

42 - Vends vache montbéliarde, contrôle laitier UPRA, bonne origine.
✆ **06 76 85 44 52**

42 - Vente en permanence génisses gestantes prim'holstein.
✆ **06 08 65 52 51, fax 04 77 27 82 58**

43 - Vds VACHES, GENISSES et TAUREAUX Salers, tout âge, HBS, IBRA.
✆ **04 71 00 03 53**

55 - Vends vaches et génisses Limousines à vêler février-mars 2012.
✆ **06 80 17 11 10**

58 - VENDS taureaux 3 ans HBC, consanguinité M viande, né Friaud 03, TBG, - taureaux 18 mois H B C et non HBC, - veaux repro. HBC et non, - TB 18 mois M et veaux reproducteurs Limousins. GAEC de Selins - Bazolles (3802)
✆ **03 86 38 90 36 - 06 72 26 48 56**

58 - VENDS taureaux 18 mois et veaux HBC ou non, vêlage facile, prix raisonnable . Pautet - Savigny (3806)
✆ **06 13 33 44 38**

58 - VENDS cheptel Limousin : 30 vaches, 18 génisses 30 mois qualifiées IBR A, vac. FCO, taureau 7 ans. Le tout type viande et élevage, cause cessation (380B)
✆ **03 86 84 94 52 06 11 53 07 45**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC ou non, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 3910)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC, - génisses 30 mois pleines. Champeau S. - Le Bourge - Parigny les Vaux (réf. 390E)
✆ **03 86 68 80 03 06 75 69 10 18**

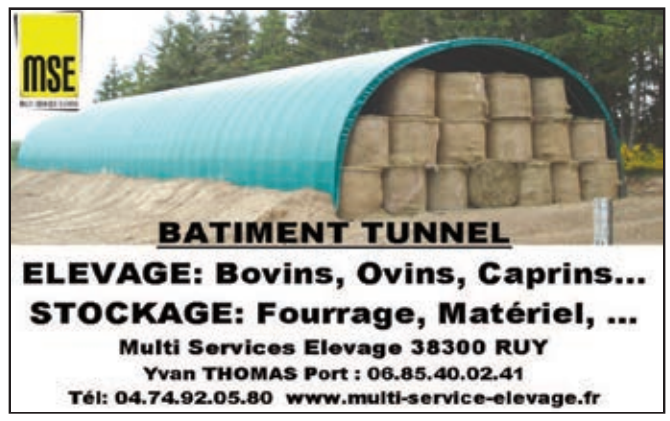
58 - VENDS 12 génisses charolaises pleines et taureaux 18 mois, le tout HBC. Elevage Batho 58330 Saxi Bourdon (réf. 390C)
✆ **03 86 58 35 52**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC ou non, grand choix et bonnes qualités. Guinot Alain - Sermages (4006)
✆ **03 86 84 33 19**

69 - Vends vaches charolaises avec veaux + génisses pleines + broutards. Vends 6ha sorgho fourragé pour ensilage
✆ **06 03 67 03 99**

69 - VDS vaches laitères PH + Montb + gén prêtes PH cause cessation CL GS TB origine
✆ **06 32 07 52 70**

71 - Elevage HBC Gaec Pichard vous propose en permanence la vente de veaux et de tx de 18 mois reproducteurs. Prix raisonnable. 71410 Sanvignes-les-Mines
✆ **03 85 67 04 53 ou 06 74 08 93 60**



71 - Vds 1 taureau 5 ans, HBC, origine Batho, TGS + 7 génisses pleines, cause chargement élevé + veaux de 1 an. Brusson Thomas, 71400 Dracy-Saint-Loup.
✆ **06 10 45 87 08**

71 - 71 vds taureaux 18 mois et adultes HBC IBR A EARL Terreau JM et V 71400 St Pantaléon (réf. 390F)
✆ **06 82 37 12 95**

71 - Vds génisses et vaches charolaises pleines, vêl. déc. 2011, vac. FCO, ind. IBR.
✆ **03 85 84 70 15 H.R.**

71 - Elev. limousin vend génisses pleines, ind. IBR, FCO 1 et 8, 1.450E.
✆ **03 85 25 38 17 après 20 h**

71 - Vds 4 jeunes vaches pleines avec ou sans velles 7 mois et taureaux 20 mois.
✆ **06 85 39 72 25 03 85 24 05 39**

71 - Vends génisses charolaises vides 2 ans, 2 ans 1/2.
✆ **03 85 58 94 56 ou 06 16 62 76 37 H.R.**

71 - Cause retraite vends cheptel charolais, indemne IBR, vacciné FCO, vaches échographiées.
✆ **06 87 96 21 49 03 85 82 21 58**

71 - Vds 20 vaches charolaises gestantes, vêlage de janvier à mars, IBR A, TGS.
✆ **06 28 28 75 47**

71 - Elev. limousin Jouanin vend vaches, génisses pleines, taureaux 18 mois, HBL ou non, TGS.
✆ **03 85 25 36 41 H.R.**

73 - Le Groupement pastoral de transhumance hivernale propose encore des places de génisses disponibles en transhumance hivernale dans les pare-feu du Var et de l'Ardèche pour la prochaine campagne, de novembre à mai, engagement sur plusieurs années souhaité, contact, renseignements et inscription : Jean Luc Combaz ou GEDA Haute-Tarentaise
✆ **06 11 14 55 72 04 79 41 06 81**

73 - Place en pension vaches taries et génisses.
✆ **06 71 70 85 45 ou 06 77 47 63 09**

Caprin

26 - Vend 100 chevrettes Saanen 80 euros + 20 boucs AXA nés en sept 2011 Gène+ 1256 L/chèvre 36TB 33,5TP
✆ **0602114039 ou 06 46 78 00 72**

88 - Vends 40 béliers plein air Suffolk généotypés 12 et 24 mois 200 agnelles.
✆ **06 33 39 72 39**

Ovin

26 - Vds 80 brebis Mérinos troupeau en AB
✆ **06 02 05 30 47 ou 04 75 27 77 93**

73 - vds béliers agnelles race Hampshire troupe inscrite
✆ **0479656373 ou 0770618426**

73 - Vds 50 brebis et agnelles Manech
✆ **06 08 05 38 93**

74 - Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux... paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

89 - VENDS béliers charollais (réf. 3903)
✆ **03 86 47 56 04**

Equin

01 - Vds jument attelée 11 a pouliche 18 ms juments suitées comt. PP
✆ **04.74.30.10.57. ou 06.83.32.43.99**

07 - Vends cheval Fjord entier, pucé, 3 ans
✆ **04 75 65 69 68 après 20h**

38 - Vds magnifique pouliche Mérens (OC) de 2 ans 1/2, débourrée, née chez nous, très gentille et docile. Elle a l'habitude des autres animaux et des enfants, elle sera facile à monter mais nous manquons de temps pour finir son dressage, prix : 1200 E.
✆ **06 07 80 96 56 04 76 24 22 86**

38 - Cause cessation activités vends ânesses suitées grises, noires et Demie-Poitou, bas prix, ânons à partir de 60 E.
✆ **04 74 80 80 02**

Chien

07 - Vends 2 chiots Border-Collie mâle 7 mois parents travail sur troupeau père lof mère tat. 250269801452742
✆ **04 75 38 95 90**

26 - Vds Chiots M Jagd Terrier trois mois Parents chasseur n° mère 2BSC799
✆ **06 30 91 41 18**

38 - Vend chien berger des pyrénées pour troupeau, démarré, très bon, Tat : XVS717
✆ **06 76 88 73 35**

38 - Vds 3 chiots femelle de race Porcelaine nées le 27 juillet 2011, Tat mère : 2ERA554.
✆ **04 74 88 10 10 HR**

58 - VENDS chiots Border Collie nés 04/08/11 pure race, prix 150 euros, tat., mère 2GNA373 (réf. 4007)
✆ **03 86 22 63 25**

70 - Cause décès, donne 3 chiennes de chasse (type Teckel).
✆ **03 84 68 81 06**

71 - Vds chiots Berger allemand, nés le 16.06.2011 n° mère 250269602211809.
✆ **06 83 13 82 29**

71 - Vds chiots type Border Collie nés le 11.08.11, pucés, vac., n° mère 250269801301969.
✆ **06 80 00 45 57**



CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

BRUNEL SANDRINE

SARL au capital de 1 euro
Siège social:
2 Rue De Citeaux, 21220 Morey St Denis
520 942 756 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 14 Septembre 2011, l'associée unique a décidé:
- de nommer Monsieur Marc Girardot, demeurant 2 Rue De Citeaux, 21220 Morey St Denis, en qualité de gérant, en remplacement de Madame Sandrine Brunel, démissionnaire.
- de remplacer à compter du jour même la dénomination sociale 'BRUNEL SANDRINE' par 'EURL GIRARDOT MARC'.
- de transférer le siège social au 8 Rue Hyppolyte Michaud, 21200 Beaune à compter du même jour.
- d'étendre l'objet social à l'activité de création oeuvres d'Arts.
Mentions au RCS de Dijon

AL21407677

FORCLUM BOURGOGNE SUD CHAMPAGNE

SAS au capital de 2.045.714,10 euros
Siège social : 4 rue Lavoisier
21600 Dijon
388 773 772 RCS Dijon

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2011, il a été décidé :
de modifier la dénomination sociale de la société qui sera désormais :
EIFFAGE ENERGIE BOURGOGNE CHAMPAGNE
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

AL21407695

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme :** Société civile immobilière **Dénomination :** SCI LA PLAINE JUVE. **Siège social:** 22, avenue Maréchal Foch, 21000 Dijon. **Objet :** L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble sis 16, rue Charles André Rémi Arnoult, 21700 Nuits Saint Georges. **Durée** : 99 ans. **Capital :** 100 euros. **Apports en numéraire :** 100 euros. **Apports en nature:** néant. **Gérance :** Monsieur Bruno Massucco, 98, rue de Longvic, 21 000 DIJON et Monsieur Christophe MASSUCCO, Rente Saint Joseph Bergerie, 21000 Dijon. **Cession de parts :** Librement cessibles entre associés et aux conjoint, ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés. **Immatriculation :** au RCS de Dijon.

AL21407503

Suivant acte reçu par Maître Guillaume Lorisson , Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Pascal Massip, Marc Prieur, David Belou, Véronique Varlet, Francis Mairet et Guillaume Lorisson notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à Dijon(Côte d'Or) Rond Point de l'Europe, le 22 août 2011, enregistré à Dijon Nord, le 1er septembre 2011, a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : activité de contrôle technique automobile
Dénomination : GIBOULOT
Siège social : Aiserey(21110), 31 rue Marin Lejeas.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : Dix Mille euros (10.000,00 Eur).
Cessions de parts : les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
L'exercice social commence le Premier Juillet et se termine le Trente Juin de chaque année.
Le gérant de la société est : Monsieur Thierry Giboulot.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon
Pour avis
Le Notaire

AL21407675

DE LA VIRANNE

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 201 000 euros
Siège social
20, rue Maréchal de Lattre
21470 Brazey en Plaine

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Brazey en Plaine (21) du 23 septembre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : De la Viranne
Siège social : 20, rue Maréchal de Lattre - 21470 Brazey en Plaine
Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311.1 code rural et de la pêche maritime, à savoir :
- les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ;
- les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ;
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 201 000 euros.
Gérance : Madame Evelyne Bonnefoy, 20, rue Maréchal de Lattre - 21470 Brazey en Plaine, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis. A
La gérance

AL21407693

CONVOCATION

Assemblée de section Coop'Evolia 2011

Réuni le 4 juillet 2011, le Conseil d'Administration a décidé de convoquer les Assemblées de Sections de la Coopérative aux dates et lieux ci-après.
Notre souhait est de rencontrer les adhérents de la Coopérative dans une ambiance simple et amicale permettant à chacun de poser les questions qu'il souhaite. Venez nombreux !
Pour le Conseil d'Administration,
Guy MARTIN, Président
Vous appartenez à la section :
SECTION 7 : NIEVRE
Mercredi 26 octobre 2011 à 9h00 à **Cuzy (58)** salle de la mairie
SECTION 1 : HAUTE-MARNE / NORD COTE D'OR
Jeudi 27 octobre 2011 à 9h00 à **St Seine l'Abbaye (21)** auberge campagnarde
SECTION 2 : OUEST COTE D'OR
Jeudi 3 novembre 2011 à 13h30 à **Pouilly en Auxois (21)** salle Polyvalent, salle 409
SECTION 3 :BRESSE NORD ,SUD COTE D'OR
Vendredi 4 novembre 2011 à 10h00 à **Ciel (71)** salle de la mairie

AL21407690

ADDITIF

Complément à l'annonce publiée le 23.09.2011 concernant la SAS Ieni Père et Fils : agrément des cessionnaires d'actions donné par le président,chaque action donne droit à une voix aux assemblées.

AL21407691

DISSOLUTION LIQUIDATION

PERFORMANCES CONSEIL

Société à responsabilité limitée
Société en liquidation
au capital de 1.000 euros
Siège social
32, rue de la Préfecture
21000 Dijon
510 096 787 RCS Dijon

Par des décisions de l'associé unique en date du 30 septembre 2011, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Bernard Depierre demeurant 32, rue de la Préfecture ,Ài 21000 Dijon et l'a déchargé de son mandat ; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL21407520

PERFORMANCES CONSEIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social
32, rue de la Préfecture
21 000 Dijon
510 096 787 RCS Dijon

Par décision du 31 août 2011, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 août 2011 et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Monsieur Bernard Depierre, demeurant 32, rue de la Préfecture, 21000 Dijon, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 32, rue de la Préfecture, 21000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL21407521

Les Buttes de Jouvence SCI au capital fixe de 320 euros. 4 rue de Colmar 21000 Dijon. RCS Dijon 498105394 . Suite A.G.E du 10-09-2011: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire à compter du 25-09-2011. Liquidateur durée liquidation: Guyenne Jacques, 6 avenue Lesage, 92700 Colombes. Siège liquidation : 6 avenue Lesage 92700 Colombes. Mention au RCS Dijon.

AL21407666

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2011, la SARL OGESTI, société à responsabilité limitée au capital de 68 328 € immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 417 955 168 et dont le siège social est situé 8, chemin de la Noue à Longvic (21600), a, en sa qualité d'associé unique de la SARL ORANIS Services, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 € dont le siège social est situé 8 Chemin de la Noue à Dijon (21000) et qui est immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro B 417 955 168 , décidé la dissolution anticipée des dite sociétés.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers des SARL ORANIS Services peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.
Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis
La gérance

AL21407674

SCI Les Buttes de Jouvence en liquidation au capital fixe de 320 euros. Siège : 4 rue de Colmar, 21000 Dijon. RCS Dijon 498 105394. A compter A.G.E du 25-09-2011 : approbation des comptes de liquidation, quitus au liquidateur, décharge de son mandat, clôture de liquidation. Radiation de la société . Dépôt comptes de liquidation au RCS de Dijon.

AL21407688

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

Arrêté portant constat de franchissement de seuils entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral cadre du 15 juin 2010 en vue de la préservation de la ressource en eau, un nouvel arrêté préfectoral portant constat de franchissement de seuils entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire, a été signé le 30 septembre 2011.
- Le dépassement du seuil d'alerte a été constaté sur les sous-bassins
n°3 Vingeanne, n°6 Vouge, n°7 Bouzaise-Lauve-Rhoin-Meuzin,
n°8 Dheune-Avant Dheune, n°9 Ouche amont-Suzon Vandenesse,
n°13 Laignes-Petite Laignes, et n°15 Ource-Aube.
- Le dépassement du seuil de crise a été constaté sur les sous bassins
n°4 Bèze-Albane, n°6 bis Bièvre, n°9 bis Ouche aval, n°10 Arroux-Lacanche, n°12 Brenne-Armançon et n°14 Seine.
- Le dépassement du seuil de crise renforcée a été constaté sur les sous bassins
n°2 Tille amont-Ignon-Venelle, n°5 Norges-Tille aval et n°11 Serein-Argentalet-Romanée-Tournesac-Vernidard.
En conséquence, dans ces sous-bassins sont applicables, en fonction du seuil franchi (alerte, crise, crise renforcée), les mesures de restriction en matière d'irrigation agricole, d'usages industriels, d'arrosage de golfs, de vidange et de remplissage des étangs et des autres prélèvements en rivière, prévues à l'article 6.1 de l'arrêté cadre précité.
D'autre part, les mesures générales de restriction prévues à l'article 6-2 de l'arrêté cadre du 15 juin 2010 et concernant l'ensemble de la population s'appliquent sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or.
Les arrêtés sont consultables soit en mairies, soit à la préfecture ,Ài direction départementale des territoires, ou sur le site internet de la direction départementale des territoires : http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr.

AL21407697

TRANSFERT DE SIÈGE

EURL POUFFIER - ECOLO PEINTURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social
44, rue des Trois Forgerons
21000 Dijon
508 570 553 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'associé unique du 1er septembre 2011, le siège social a été transféré à 26 rue des Moulissards ,Ài 21240 Talant, à compter du 1er septembre 2011.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL21407517

CESSION DE PARTS

Suivant acte sous seing privé en date, à Quétigny, du 01juin 2011, enregistré à Dijon le 18 juillet 2011, Madame Najma Mottous demeurant à Dijon et Monsieur Abdelilah El Kadri demeurant à Dijon tous deux cèdent à Madame Khadija Ait Ahmed demeurant à Neuilly les Dijon les parts de la SARL PIZZA MINUTE numérotées de 1 à 90 et 91 à 147.
Mademoiselle Naima Mottous démissionne de la gérance.
Madame Khadija Chahid devient associée et gérante unique.
Pour avis,
La Gérante

AL21407678

NOMINATION

SA ROGER MARTIN

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 4.000.000 euros
Siège social : 4, avenue Jean Bertin
21 000 Dijon
016 450 157 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 23 septembre 2011, ont été nommés pour une période de six exercices : KPMG AUDIT RHONE-ALPES AUVERGNE, 51, rue de St Cyr, 69338 Lyon Cedex 9 en qualité de co-Commissaire aux comptes titulaire en remplacement de KPMG FIDUCIAIRE DE FRANCE, 3, avenue de Chalon, Les Chavannes, 71 380 Saint Marcel et KPMG AUDIT SUD-EST, 480, avenue du Prado, 13 269 Marseille Cedex 9 en qualité de co-Commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Bruno Paillard, 3, avenue de Chalon, Les Chavannes, 71 380 Saint Marcel.
Mention au RCS de Dijon.

AL21407680

HYGIENE CENTER

SAS au capital de 40.000 euros
Siège social : 64 route de Chevigny,
21130 Auxonne
479 319 246 RCS Dijon

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 septembre 2011, il a été décidé de nommer avec effet à compter de ce jour en qualité de Président, la société GLOBAL HYGIENE, SAS au capital de 300.000 euros, ayant son siège social au 64 route de Chevigny, 21130 Auxonne, immatriculée sous le n° 301 331 054 RCS Dijon en remplacement de Monsieur Fabien Massa, démissionnaire.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

AL21407684

LABORATOIRES LAVENCIA

SARL au capital de 10.000 Euros
Siège social : 64 Route de Chevigny,
21130 Auxonne
423 224 104 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 8 septembre 2011, il a été décidé de nommer à compter de ce jour en qualité de gérant Monsieur Luc Brami, demeurant à Colombes (92700), 40 rue Gabriel Péri, en remplacement de Mr Michel Falconnet, démissionnaire.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

AL21407685

ANNONCES LEGALES **03 80 78 90 42**
legales@terres-de-bourgogne.net

ETABLISSEMENTS ACHARD

SAS au capital de 48.160 euros
Siège social :64 route de Chevigny,
21130 Auxonne
301 590 386 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 8 septembre 2011, il a été décidé de nommer avec effet à compter de ce jour en qualité de Président, la société GLOBAL HYGIENE, société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros, ayant son siège social au 64 route de Chevigny, 21130 Auxonne, immatriculée sous le n° 301 331 054 RCS Dijon, en remplacement de Monsieur Michel Falconnet, démissionnaire.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

AL21407686

GFV LES COMBOTTES

SCI au capital de 406279, 25 €
Siège social: Chez M. Vincent Legou, Concoeur,
21700 Nuits St Georges
421620998 RCS Beaune

L'AGO du 16/04/2011 a nommé en qualité de gérant M. Max Lefort demeurant 2 impasse de la Grimotière, 73100 Aix-les-Bains en remplacement de M Jean-Pierre Moiroud, à compter du 16/04/2011.
Modification au RCS de Beaune

AL21407687

GLOBAL HYGIENE

SAS au capital de 300.000 euros
Siège social : 64 route de Chevigny,
21130 Auxonne
301 331 054 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 8 septembre 2011, il a été décidé de nommer avec effet à compter de ce jour : -en qualité de Président, la société AQUILA HYGIENE SAS, société par actions simplifiée au capital de 7.500.000 euros, ayant son siège social au 25 rue Chateaubriand ,Ài 75008 PARIS, immatriculée sous le n° 533 326 997 RCS Paris, en remplacement de Monsieur Michel Falconnet, démissionnaire ;
- en qualité de Directeur Général, Monsieur Luc Brami, demeurant 40 rue Gabriel Péri, 92700 Colombes.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

AL21407689

DÉMISSION

SA ROGER MARTIN

Société anonyme à Directoire
et Conseil de surveillance
au capital de 4.000.000 euros
Siège social : 4, avenue Jean Bertin
21 000 Dijon
016 450 157 RCS Dijon

Par une délibération du 20 juillet 2011, le Conseil de surveillance a décidé de ne pas remplacer le Directeur Général et membre du Directoire Monsieur Christian Jacques, Moulin la Vouge, 21 640 Gilly les Cîteaux, démissionnaire. Mention au RCS de Dijon.

AL21407681

ENTREPRISE ROGER MARTIN

Société par actions simplifiée
au capital de 3.080.000 euros
Siège social : 4 avenue Jean Bertin
Parc Technologique
21 000 Dijon
391 338 449 RCS Dijon

Par un procès-verbal du 23 septembre 2011, l'assemblée générale ordinaire annuelle a décidé de ne pas remplacer les Directeurs Généraux Monsieur Christian Jacques, Moulin la Vouge, 21 640 Gilly les Cîteaux et Monsieur Vincent Martin, 17, rue du Puits du Clos, 21 121 Hauteville les Dijon, démissionnaires. Mention au RCS de Dijon.

AL21407682

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ADIM

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social :
15, boulevard Georges Clémenceau
21000 Dijon
500 894 456 RCS Dijon

L'assemblée générale mixte du 1er décembre

2010 a pris acte de la démission de Monsieur Joao Paulo De Matos de ses fonctions de co-gérant à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
RCS Dijon
Pour avis

AL21406416

CESSION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 août 2011, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Dijon Sud, le 26 septembre 2011, bordereau n° 2011/1 439 case n° 21,
La société LOGO-DECO, SARL au capital de 30 489,80 euro, sise 26 rue du 6 juillet à 21300 Chenôve, immatriculée au RCS Dijon 429 625 528, représentée par Monsieur Denis Nottet, son gérant en exercice,
A vendu à :
La société TAXIPRINT, SARL au capital de 10 000,00 euro, sise 14, rue de la Cretagne à 21110 Rouvres en Plaine, immatriculée au RCS Dijon 444 816 656, représentée par Monsieur Jean-Bernard Jacques, son gérant en exercice,
Son fonds de commerce d'activité de peintre en lettre, sérigraphie, enseigniste, pré-presse signalétique connu sous l'enseigne «LOGO-DECO»,
Ledit fonds de commerce comprenant :
- l'enseigne,
- le nom commercial LOGO DECO,
- la fichier de la clientèle,
- le droit à l'usage du mobilier commercial, du matériel et outillage, des agencements servant à son exploitation, à titre gratuit pour une durée de soixante douze heures à compter de l'entrée en jouissance.
- la véhicule Ford immatriculé 9284 XE 21,
- le droit à l'usage de la ligne téléphonique et de la ligne télécopie, de l'accès Internet Orange, du site Internet, de l'adresse e-mail sous réserve de l'accord des prestataires ;
- le bénéfice de tous marchés, traités, et conventions afférents à l'exploitation du fonds de commerce, sous réserve de l'acceptation des cocontractants ;
- le bénéfice des contrats de garantie AXA Responsabilité Civile n° 4420260304, garantie AXA Protection Juridique n° 4540247904, garantie AXA Garantie Decennale n° 4419254904 souscrits le 01.01.2010,
- ensemble, tous les éléments corporels et incorporels composant ledit Fonds, à l'exception du bail commercial.
L'entrée en jouissance a été fixée au 29 août 2011.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 100 000 € (cent mille euro) s'appliquant :
* aux éléments incorporels pour : 92 000 €
* aux éléments corporels pour : 8 000 € (véhicule Ford)
Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues par Maître Magali Montrichard, avocat, au 9 rue Jean Renaud 21000 Dijon, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales prévues.
Pour insertion

AL21407696

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SOFIRAL
12, rue Lamartine
58000 Nevers

MB MUSIC

Sarl au capital de 8 000 €
10-12 rue du Champ de foire
58000 Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 20/09/2011, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de Discothèque et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
La gérance

AL58407636

AVIS ADMINISTRATIF

Direction du pilotage interministériel et des moyens
Guichet unique ICPE-Pôle enquêtes publiques

AVIS AU PUBLIC

Programme d'entretien du Beuvron
et de ses affluents.
Extrait de l'arrêté préfectoral
n° 2011 - P - 1885 du 27 septembre 2011

Sont déclarés d'intérêt général les programmes annuels de travaux d'entretien du Beuvron et de ses affluents, projetés par le Syndicat Intercommunal pour l'aménagement bassin du Beuvron (SIABB) concernant 35 communes du département de la Nièvre.
Cet arrêté préfectoral sera tenu à la disposition du public à la préfecture de la Nièvre, Guichet unique ICPE/Pôle enquêtes publiques, à la sous-préfecture de Clamecy, dans les mairies concernées. Un extrait sera déposé sur le site internet de la préfecture http:/www.nievre.gouv.fr

AL58407644

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP BON - DE SAULCE LATOUR
Avocats
9 bis rue Saint Didier
58000 Nevers

EXTRAIT

D'une requête conjointe présentée au Tribunal de Grande Instance de Nevers, Chambre de la famille, il appert que :
Madame Agnès Françoise Andrée Perrot épouse Serre, née le 13 février 1970 à La Charité sur Loire et Monsieur Henri, Pierre Camille Serre né le 23 juin 1970 à Nevers, tous deux de nationalité française demeurant ensemble 24 route de Niffon 58130 Urzy.
Mariés le 4 août 2001 par devant l'officier d'état civil d'Urzy (58) sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, ont demandé l'homologation d'un acte passé en l'Etude de Maitre Emmanuel Clerget, Notaire à Prémery, le 6 mai 2011 aux termes duquel lesdits époux usant de la faculté prévue à l'article 1397 du code civil, sont convenus, dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement leur régime matrimonial pour adopter celui de la séparation de biens tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du code civil.
Les oppositions éventuelles devront être adressées à Maitre Emmanuel Clerget, Notaire associé de la SCP GAUTHIER-CLERGET à 5 avenue de la Gare BP 5 58700 Prémery, par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de trois mois.
Pour extrait certifié conforme
Maitre Stéphanie Bon.

AL58407641

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Nevers du 20 septembre 2011, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Cabinet Infirmier Saint Eloi
Forme : Société civile régie par l'article 36 de la loi du 29 novembre 1966 et les dispositions du Code civil.
Capital :1.000 € composé exclusivement de numéraire
Siège :26 route de Bourgogne, 58000 Saint Eloi
Objet:Faciliter à chacun de ses associés l'exercice de son activité par la mise en commun de tous moyens utiles à leur profession d'infirmier.
Durée :99 années à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Gérantes :Madame Isabelle Garcia, dt 11 Grande rue, 58400 La Marche
Mlle Laetitia Jacquin, dt 60, rue Francis Garnier, 58000 Nevers
Clause relatives à l'agrément des cessionnaires de parts : les parts sont librement cessibles entre associés. Toutes autres cessions requièrent l'agrément de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Pour avis,

AL58407632

Acte sous seing privé en date à Ouroux en Morvan du 12/09/2011 : constitution d'une SCI présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale : DIDEROT
Siège social : Le Bourg, 58230 Ouroux en Morvan
Objet social : gestion d'un patrimoine immobilier
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS
Capital social : 4 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M.Claude Evrard, dt Le Bourg 58230 Ouroux en morvan
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, par des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La Gérance

AL58407635

Aux termes d'un acte SSP en date du 2 octobre 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
SCI J.E.C.F
Siège social : 8 bis route de Donzy, 58200 Alligny Cosne
Forme : Société Civile Immobilière
Sigle : J.E.C.F
Capital : 1000 €
Objet social : Acquisition de tous immeubles de toutes natures, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement
Gérance : Monsieur Jérôme Charronnat, 8 bis route de Donzy, 58200 Alligny Cosne
Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.
Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58407642

SOFIRAL
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à St Verain du 26/09/2011, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ATELIER DE L'ETANG
Siège social :Les Morains, 58310 Saint Verain
Objet social :couverture, zinguerie, charpente, isolation ; pose de toutes menuiseries ; toutes constructions en bois : maisons individuelles, abris, garages, aménagements extérieurs, bateaux ; maçonnerie, terrassements, fondations ; tous travaux de rénovation, réparation, maintenance ; vente de tous produits d'entretien, de traitement du bois et autres liés à cette activité.
Durée de la société :99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS,
Capital social :8 000 €
Gérance : M.Mapuche Dalmasso Charle, dt 20 rue du Faubourg Neuf 58310 St Amand en Puisaye et M.Nicolas Quieffin, dt Les Bouillons, 58310 St Verain.
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La gérance

AL58407646

CONVOCATION

Assemblée de section Coop'Evolia 2011

Réuni le 4 juillet 2011, le Conseil d'Administration a décidé de convoquer les Assemblées de Sections de la Coopérative aux dates et lieux ci-après.
Notre souhait est de rencontrer les adhérents de la Coopérative dans une ambiance simple et amicale permettant à chacun de poser les questions qu'il souhaite. Venez nombreux !
Pour le Conseil d'Administration,
Guy MARTIN, Président
Vous appartenez à la section :
SECTION 7 : NIEVRE
Mercredi 26 octobre 2011 à 9h00 à **Cuzy (58)** salle de la mairie
SECTION 1 : HAUTE-MARNE / NORD COTE D'OR
Jeudi 27 octobre 2011 à 9h00 à **St Seine l'Abbaye (21)** auberge campagnarde
SECTION 2 : OUEST COTE D'OR
Jeudi 3 novembre 2011 à 13h30 à **Pouilly en Auxois (21)** salle Polyvalent, salle 409
SECTION 3 :BRESSE NORD - SUD COTE D'OR
Vendredi 4 novembre 2011 à 10h00 à **Ciel (71)** salle de la mairie

AL58407645

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de MAUX (AA 11/092)
Avec Bâtiment en mauvais état:
14 ha 45 a 21 ca
- Grand champ: A-122(J)-122(K)-124 - L embauche de beunas: A-224 - Les mateloups: A-543[200](J)-543[200](K) - Vaubouton: A-131-132-133-136-220-222-223
Cmne de MAUX (AA 11/092)
1 ha 16 a 42 ca
- Les appeaux: B-703-708-709 - Les meloises: B-710
Cmne de PREMERY (AA 11/093):
4 ha 44 a 16 ca
- Le champ de la fontaine: E-976[330](J)-976[330](K)
Cmne de SAINT-GERMAIN-CHASSENAY (AA 11/089)
Avec maison d'habitation (DPE en cours): 31 a 28 ca
- La vallee: C-62-63-793[61]-795[64]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24/10/2011 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58407643

DISSOLUTION LIQUIDATION

S.A.R.L. LE BOSPHORE

Société en Liquidation
Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 3 000 €
Siège Social : 53 Avenue du Général de Gaulle, 58000 Nevers
Siège de liquidation : 12 Rue Maurice Genevoix 58640 Varennes Vauzelles
R.C.S. Nevers 519 969 935, 2010 B 28

L'AGO du 31/08/2011 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/05/2011.
Radiation au R.C.S. de Nevers. Pour avis, le liquidateur.

AL58407618

EARL DE TRAVAN

Société civile au capital fixe
de 175 910,92 euros
Siège social : Travan - 58160 Druy Parigny
RCS Nevers - 328 146 428

Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er septembre 2011, il est décidé la dissolution anticipée de l'EARL de TRAVAN à compter du 1er septembre 2011 et sa mise en liquidation amiable. M. Aurousseau Jean-Pierre, domicilié à La Grève- 18150 Apremont quitte ses fonctions de gérant et est nommé liquidateur. Il dispose des pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation.
Correspondance adressée au siège de la liquidation fixé à La Grève, 18150 Apremont.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58407634

SARL ECO BIO CHAUFF

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social :
42 quai Foch
58400 La Charité sur Loire
RCS Nevers 510.401.151

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 29/06/2011 et du procès-verbal du 29/06/2011, les associés statuant en application de l'article L.223-42 du code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.
Pour avis
La gérance

AL58407639

NON DISSOLUTION

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

SARL VEILLEROT

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 250 ¬§
Siège social : Lieudit «Les Arbelats»
58300 Charrin
RCS Nevers 442 935 417

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 26 septembre 2011 a, dans le cadre de l'article L 223-42 du Code de Commerce, décidé la poursuite d'exploitation de la société.
L'inscription modificative sera requise auprès du Greffe du T.C. de Nevers
Pour avis. La Gérance

AL58407637

LOI-OCE

SARL au capital de 1 000 €
6 rue Jean Jaurès
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS Nevers 509 319 851

Aux termes d'une décision en date du 12/09/2011, l'associée unique a décidé, en application de l'article L.223-42 du code de commerce, de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.
La gérance

AL58407638

Transmettez vos annonces légales
AVANT LUNDI 17H00
Tel. 03 80 78 90 42
Fax 03 80 70 08 02

TRANSFERT DE SIÈGE

LANGE ET DE GALZAIN
Société d'avocats
Le Montesquieu,
19 avenue J.F Kennedy,
BP 10092,
33704 Mérignac cedex

VISION

SAS au capital de 210.000 €
Route de Fourchambault
Galerie marchande de l'hypermarché,
58180 Marzy
333 513 158 R.C.S Nevers

Le président de la société donne avis de ce que le 30/09/2011 le siège social a été transféré de la route de Fourchambault Galerie Marchande de l'Hypermarché 58180 Marzy au 98 boulevard Haussmann 75008 Paris. En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Paris désormais compétent à son égard.

AL58407648

LANGE ET DE GALZAIN
Société d'avocats
Le Montesquieu,
19 avenue J.F Kennedy,
BP 10092,
33704 Mérignac cedex

TRANSPARENCES

SARL au capital de 8 000 €
44 boulevard du grand Pré des Bordes,
58000 Nevers
440 255 628 R.C.S Nevers

Le gérant de la société donne avis de ce que le 30/09/2011 le siège social a été transféré du 44 boulevard du Grand Pré des Bordes 58000 Nevers au 98 boulevard Haussmann 75008 Paris. En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Paris désormais compétent à son égard.

AL58407647

DÉMISSION

BENOIT PNEUS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 46 000 Euros
Siège social : Avenue du 85ème
58200 Cosne Cours sur Loire
332 681 394 RCS Nevers

Suivant assemblée générale ordinaire du 20 juillet 2011, Madame Claudine BENOIT démissionne de ses fonctions de Directeur général à la date du 30 septembre 2011.
Pour avis, le Président

AL58407598

CESSION

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Siège Social : Bourge, 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon, 5 ter rue de la Gaucherie. Nevers, 6 rue Hoche

Svt acte ssp du 28/06/2011, enregistré à

Alciat-Juris Société d'avocats

BOURGES (18) le 28/06/2011, bordereau 2011/1218, la sté SOGEM ENERGIS, SAS au capital de 500 000euros, dt le siège est à Marzy (58180) Les Belles Barbes, Les Couteriaux, immatriculée au RCS NEVERS sous le n°B442 338 612 et représentée par la SELARL F.MICHEL-A.MIROITE-C.GORINS prise en personne de Me Charles Gorins, dministrateur, dûment habilité par jugement du Tribunal de commerce de Nevers du 07/07/2010, a cédé à la sté FRANCE MECANICS, SAS au capital de 10000euros, dt le siège social est à Marzy (58180), Les Couteriaux, immatriculée au RCS Nevers sous le n°B524 258 159, une entreprise de fabrication d'équipements industriels, située à Marzy (58180), Les Belles Barbes, Les Couteriaux, pour laquelle elle est immatriculée au RCS Nevers sous le n°B 442 338 612. Cette cession intervient dans le cadre de l'exécution d'une cession partielle d'entreprise selon les art.L631-22 et R631-396 du Code de commerce, en vertu d'un jugement du Tribunal de commerce du 07/07/2010. Le prix de cession des éléments incorporels et corporels a été fixé à 30 000euros. Le transfert de propriété a eu lieu le 28/06/2011. L'entrée en jouissance a été fixé au 08/07/2010.
Pour avis,

AL58407633

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

EURL EMS BAT 89

au capital de 2 000 €
Siège social : 60 route de St Martin
89120 Charny
522 918 846 RCS Sens

Suivant décisions prises lors de l'AGE du 16.08.2011, la dénomination sociale devient à compter du même jour :
SARL EMS BAT 89
Dépôt au RCS de Sens

AL89407676

RACINE CONSTRUCTION SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : rue des Hauts Musats
89100 Malay le Grand
509 475 935 RCS Sens

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 juillet 2011 a décidé de réduire le capital social de 50 000 euros à 25 000 euros par voie de rachat de 2 500 parts sociales de 10 euros chacune.
Le 30 septembre 2011, le gérant a constaté le rachat des parts et leur annulation et que la réduction de capital était devenue définitive à compter du 30 septembre 2011.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Aux termes du procès-verbal du 30 septembre 2011, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Pierre-Alain Pittet de ses fonctions de cogérant et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis
La Gérance

AL89407690

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution SSP à Auxerre en date du 16-09-2011 de la SARL LE COMPTOIR . Capital: 3000 Euros Siège: 44 rue de Paris, 89000 Auxerre. Durée: 99 ans. Gérance : Anastasio Alain, 2 chemin des Boutilliers 89000 Auxerre. Objet: Exploitation d'un bar brasserie de quatrième catégorie. restauration sur place et a emporter. RCS: Auxerre

AL89407670

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 01/082011 à Sens, il a été constitué une E.U.R.L présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SANDRINE ESPRIT COIFFURE
Siège social :85-87, rue Emile Zola, 89100 Sens
Objet :Coiffure pour hommes et dames et vente de produits
Durée :99 ans
Capital :4.000 euros
Gérant :Mme Claudin Sandrine demeurant 19, route Hollard 89260 La Chapelle sur Oreuse
Immatriculation :au RCS de Sens

AL89407679

Suivant acte sous seing privé en date à Sens du 8 septembre 2011, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ISIS REM
Siège social : 6 rue Jossey, 89100 Sens
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Objet social : Toutes prestations de services et de conseil, notamment commerciales, aux entreprises, dans les domaines de l'intermédiation, des relations publiques, du marketing, de la stratégie, de la publicité, le parrainage et la promotion en général, sous toutes ses formes et sous tous supports, existants ou à venir, l'organisation de manifestations événementielles, voyages, congrès et séminaires;
la photographie, l'édition, la publication, la diffusion, la distribution, la promotion, sous toutes leurs formes et sur tous supports, existant ou à venir, de toutes revues, journaux et ouvrages de toute nature de tous documents ou réalisations photographiques ou publicitaires ; toutes opérations de prestations de services, d'achat et de vente, sous toutes leurs formes dans le domaine de l'aménagement intérieur de tous biens immobiliers, de l'ameublement et de la décoration ; l'acquisition, l'administration et la gestion, par tous moyens et procédés, de tous biens patrimoniaux mobiliers ou immobiliers dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'achat, échange, apport ou autrement, directement ou indirectement.
Capital :le capital a été fixé à 1.000 euros
Gérant :Monsieur Jean Claude Trémouille demeurant 6 rue Jossey, 89100 Sens
La société sera immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Sens

AL89407681

Par acte sous seing privé en date du 23 septembre 2011, il a été constitué une SARL au capital de 1000 euros, en numéraire, dénommée : «AMEUBLEMENT-LITERIE-DISTRIBUTION», et pour sigle A.L.D
Siège social:13/15 route de Voulx- zone commerciale de l'orangerie- 89100 Sens.
Objet :le commerce de détail de meubles, et tout objet s'y rapportant.
Durée :99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Gérant : Mr Marché Jean Charles demeurant: 14 bis rue de la Haie Pélerine 89100 Villeroy, nommé pour une durée indéterminée.
Immatriculation : RCS de Sens

AL89407685

GESTIMO, SCI au capital fixe de 304.9 euros, 3 Bis Rue des Murs d'Avron 93250 Villemomble. RCS Bobigny 409948270. Objet: Acquisition prise à bail gestion et location biens et droits mobiliers ou immobiliers insdustriels ou commerciaux Durée : 50 ans. Gérance: Marsetti Fabienne demeurant 6 Chemin du Comte de Lacelle 89130 Lalande. Suite AGE du 30-09-2011 et à compter du 01-10-2011: transfert de siège 6 Chemin du Comte de Lacelle, 89130 Lalande . Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Bobigny et Auxerre. Pour avis, le gérant.

AL89407686

Par acte SSP du 23/09/2011, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination :SGBR'CONST
Objet social : Tous travaux du bâtiment
Siège social :28 Chemin des Boutours, 89100 Sens
Capital : 8.000 Euros
Durée : 99 ans
Gérant : M. Mounhim Abdelhedi Youssef, demeurant 91 ter Boulevard Henri Barbusse, 91210 Draveil.
Immatriculation au RCS de Sens

AL89407687

SOCIETE L'EVEILLE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09 août 2011 enregistré à Sens le 19/08/2011 bordereau no 2011/639 case 1, il a été constitué une société en nom collectif au capital de 10000 euro dont le siège social est situé à Poilly sur Tholon 5 route d'Auxerre Hameau de Bleury.
L'objet social de la société est toute activité de restauration, bar, brasserie, exploitation de licences de boissons et d'une manière générale toute activité pouvant se rattacher à l'objet social.
La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens .
Madame Francine Collignon demeurant 5 route d'Auxerre à Bleury 89110 Poilly sur Tholon est désignée en qualité de gérante ayant seul pouvoir à l'effet d'engagement général de la société à l'égard des tiers.
Pour insertion, la gérante

AL89407688

CONSEIL GESTION ET FORMATION

Sigle : CGF
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 15 rue Valentin Privé
89300 Joigny

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Joigny du 23 septembre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : CONSEIL GESTION ET FORMATION
Siège social : 15 rue Valentin Privé, 89300 Joigny
Objet social : Le conseil en management (financier, gestion et production), l'ingénierie comptable, juridique, ressources humaines et financière, l'audit exploitation, le conseil en marketing et stratégie commerciale, la formation, l'intermédiation commerciale.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur François Cachot demeurant à Joigny (89) 52 avenue de la Côte St Jacques
Monsieur Kouider Hafid demeurant à Seignelay (89) 14 rue Docteur Chauvelot.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL89407689

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne, le 23 septembre 2011, concernant la société LE PALAIS D'AGADIR, lire RCS de Sens en lieu et place de RCS de Auxerre

AL89407677

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE BUSSY-LE-REPOS

Avis de mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de Bussy-le-Repos du 29 septembre 2011, le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 1 mois du 24 octobre au 25 novembre 2011 inclus ; Monsieur Guy Gaucher assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.
Pendant le délai susvisé :
- le dossier sera déposé à la Mairie de Bussy-le-Repos aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de Bussy-le-Repos, lequel les annexera au registre.
Une permanence sera assurée par le commissaire Enquêteur à la Mairie de Bussy-le-Repos
Le 24 octobre de 9h30 à 12h30
Le 7 novembre de 14h30 à 17h30
Le 25 novembre de 14h30 à 17h30
afin de répondre aux demandes d'information du public.

AL89407693

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL TRANSPORTS THOMAS, en liquidation au capital de 67077 euros. Siège : 8 rue de la fontaine st martin, 89400 Bonnard. RCS sens 382820827 . A ,compter A.G.E du 31-08-2011 : Approbation des comptes de liquidation, quitus au liquidateur , décharge de son mandat, clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépôt comptes de liquidation au RCS de sens.

AL89407680

JMD DISTRIBUTION

SARL au capital de 7630 Euros
1 Rue Haute, Fontenelle,
89140 Lixy
433390820 R.C.S. Sens

Aux termes d'une AGE en date du 30 septembre 2011 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30 septembre 2011, nommé en qualité de liquidateur madame Danielle Vrigneau, 1 Rue Haute, Fontenelle, 89140 Lixy et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.
Mention en sera faite au RCS de Sens

AL89407695

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BEINE - terre - fonds occupé
Objectif : maintien en place de l'exploitant
3 ha 07 a 30 ca - Sur vau fleau: ZM-86
SAINTE-COLOMBE - terre et pré
6 ha 41 a 36 ca - Les corvees: ZC-53 - Monceau: ZK-33-34 - Vignes du poujat: C-638-659-664-667
SAINT-PERE - terre en A.O.C.
25 a 00 ca - Les saulniers: WA-7
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24/10/2011 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer 89000 Auxerre, Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89407696

EARL CHATEAU GAILLARD

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 133 650,00 euros
Siège social : 14 route de Chaumont
89110 Chassy
RCS Sens 438 336 414

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 septembre 2011, l'associé unique de l'Earl Château Gaillard a décidé la dissolution anticipée de la société au 23 septembre 2011.
M. Jacky Privault, demeurant 14 route de Chaumont, 89110 Chassy est nommé liquidateur.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, le liquidateur.

AL89407697

TRANSFERT DE SIÈGE

AUBERGE DE BOURGOGNE

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 13 quai de Seine
77430 Champagne sur Seine
533584785 RCS Melun

Aux termes d'une délibération en date du 15.09.11, l'A.G.E des associés de la SAS AUBERGE DE BOURGOGNE a décidé de transférer le siège social :
au 3 rue des Ponts 89120 Charny à compter à compter du 15/09/11
Nouvelle immatriculation auprès du RCS Sens.
Président : M.Hervé Moron demeurant 3 rue des Ponts 89120 Charny

AL89407675

LE LION D'OR

SCI au capital de 60.979,61 Euros.
Siège social :
Place de l'Hôtel de Ville
89480 Coulanges sur Yonne
411 527 773 RCS Auxerre

Le 15 septembre 2011, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 1, rue Max Hurel 28100 Dreux. En conséquence la société sera immatriculée au RCS de Chartres

AL89407683

BOURGOGNE PARTICIPATIONS ET FINANCES

SA au Capital de 2.002.499,99 euros
Siège social : Rue Saint-Exupéry
Parc d'activités « Les Terres du Canada »
89470 Monéteau
RCS Auxerre B 427 020 045

L'assemblée Générale Extraordinaire du 22 Septembre 2011 a décidé d'adopter les résolutions suivantes :
- Transfert du siège social initialement situé Rue Saint-Exupéry, Parc d'Activités « Les Terres du Canada », 89470 Moneteau à Le Bourg, BP 102, 50260 Sottevast, à compter du 22 Septembre 2011.
- Modification corrélative des statuts.
La société sera désormais immatriculée au RCS de Cherbourg.
Pour avis

AL89407684

CABINET PIGENET & BOUTELOUP

SARL au capital de 65 000 €
Siège Social : 16, avenue Pierre de Coubertin
89100 Sens
480 188 242 RCS Sens

Aux termes de l'AGE du 1er septembre 2011, il a été décidé de transférer le siège social du 16 avenue Pierre de Coubertin, Sens (89100) à Boulevard des Noyers Pompons, ZAC des Vauguillettes, Sens (89100), à compter du 1er septembre 2011.
En conséquence l'article 4 des statuts a été modifié.

AL89407691

NOMINATION

3D INDUSTRIE

SAS au capital de 37200 €
Siège social:1, rue de Vézelay,
89000 Auxerre
443066493 RCS Auxerre

L'AG du 28/11/2008 a nommé en qualité de Commissaire Aux Comptes Titulaire : SARL Cabinet LABRUYERE et associés, RCS n°414 880 211 de Auxerre, sise 13 rue Théodore de Bèze, 89000 Auxerre
Et de Commissaire Aux Comptes Suppléant : Cabinet Morize Serge, RCS n°428 743 587 de Auxerre, sise 19 avenue Pierre Larousse, 89000 Auxerre
Modification au RCS d'Auxerre

AL89407678

C.D.M PUYNESGE

Société Anonyme au capital
de 350 000 euros
Siège Social : 22 route de Chamvres
89300 Joigny
302 043 187 RCS Sens

Suivant délibération du Conseil d'Administration en date du 1er septembre 2011, Monsieur Thierry Roumegoux, demeurant à Volgre (89) 1 route de Senan, a été nommé en qualité de Directeur Général pour une durée équivalente à celle du mandat du Président, en remplacement de Monsieur Fabrice Macheret, démissionnaire.
Pour avis
Le Conseil d'Administration

AL89407692

CÔTE D'OR

NOMINATION

SUPREX

SAS au capital de 4 324 000 euros
Siège social : 4 rue du Champ aux prêtres
21000 Dijon
968 201 913 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 28 juin 2011, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de co-commissaire aux comptes :
- titulaire : SARL EXCELSIA siège social : 63, boulevard du commandant Charcot, 92000 Neuilly sur Seine, 525 243 663 RCS Nanterre en remplacement de la société européenne de commissariat et d'audit démissionnaire.
- suppléant : Monsieur Vanderbecq Hervé demeurant 1B, cité de la Pépinière 92140 Clamart en remplacement de la société EUROPE CONSULTANTS, démissionnaire.
- suppléant: Monsieur Galezot Olivier demeurant 51, avenue Françoise Giroud, 21000 Dijon en remplacement de M.Favre Michel.
Aux termes d'une décision en date du 1er septembre 2011, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de président : M.Caseau Jean Dominique demeurant 1, rue des Vieilles Etuves 21000 Dijon en remplacement de M.Verlochère Jean Pierre démissionnaire.
Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL21407673

TRANSFERT DE SIÈGE

COFIB 21 DEVELOPPEMENT,EURL au capital fixe de 3000 euros, 60 C avenue de 14 juillet 21300 Chenôve. RCS Dijon 482179066. Suite AGE du 22-09-2011 et à compter du 20-09-2011: transfert de siège 210 Avenue de Verdun, 39100 DOLE. Formalités au RCS de Dijon et Lons le Saunier. Pour avis, le gérant.

AL21407672

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

Conjoncture

Pour les ménages français, la cote d'alerte est atteinte

Les indicateurs de conjoncture montrent clairement que les perspectives des ménages ne sont pas bonnes. Tour d'horizon.


J.-C GUTNER

Le fameux caddy de référence et le panier de la ménagère risquent de souffrir dans les mois à venir, entre inflation à la hausse et concurrence des autres postes de dépenses des ménages.

Il y a quinze jours, plusieurs études sur la conjoncture économique pointaient les endettements des nations, en Europe comme aux États-Unis, comme étant la problématique majeure des économies des pays développés, dont la France bien évidemment. Depuis, plusieurs autres analyses et études statistiques montrent à quel point la situation est difficile, voire intenable, pour les ménages. Et le bout du tunnel n'est pas en vue. Ce n'est pas un hasard si les maires des grandes villes, comme l'ensemble des associations caritatives (Restos du cœur, Secours populaire, Banque alimentaire, Croix Rouge…) ont crié au scandale la semaine passée lorsque le Conseil européen des ministres de l'agriculture a proposé de revoir drastiquement à la baisse le budget consacré au programme européen d'aide aux plus démunis. La même menace existe en Amérique. Ce n'est pas un hasard non plus si la 11è Conférence des villes, organisée en cette fin de mois de septembre par l'Association des maires des grandes villes de France, a mis à l'ordre du jour la thématique *«Comment faire face à la crise ? Croissance, lutte contre les pauvretés, investissements stratégiques locaux pour relancer la croissance des territoires»*.

Consommation en berne, inflation en hausse

Les ménages perdent le moral et vont devoir de plus en plus surveiller leurs dépenses. Les derniers chiffres statistiques publiés montrent clairement que les tensions, déjà existantes, entre revenus et dépenses vont croître. D'abord, la confiance des ménages : en septembre 2011, la confiance des ménages s'est dégradée par rapport au mois de juillet : l'indicateur qui la synthétise perd 5 points (indice 80 contre 85 auparavant) et se situe à son plus bas niveau depuis février 2009. Tous les postes qui contribuent à calculer cet indicateur reculent : les perspectives sur la situation financière ds ménages est en nette baisse, leur capacité d'épargner se dégrade, idem pour l'opportunité de faire des achats importants, pour le niveau de vie générale en France et pour l'évolution du chômage. Seul le sentiment des Français sur les perspectives d'évolution de l'inflation échappe, pour l'instant, à la morisité ambiante. Et encore : si ce sous-indicateur ne se dégrade pas, il reste stable à un très bas niveau de confiance depuis plus de six mois maintenant.

Sur ce chapitre de l'inflation, les dernières informations statistiques ne sont pas bonnes pour autant. S'il apparaît que les ménages n'éprouvent pas encore un ressenti trop négatif, les chiffres de l'Insee sont inquiétants. D'abord, l'inflation progresse : + 0,5 % en août par rapport à juillet et + 2,2 % sur un an. Le seuil des + 2 % l'an, que les autorités monétaires européennes souhaitent voir respecté par les pays membres de la zone euro, est donc dépassé. Ce qui, en théorie, devrait l'inciter à relever ses taux directeurs, synonyme d'argent plus cher lorsqu'un agent économique (entreprise, ménage…) voudra emprunter. Ce n'est pas tant les prix alimentaires qui inquiètent directement que d'autres secteurs (produits manufacturés, services, énergie), pour lesquels la hausse est plus importante et qui inciteront les Français à faire des arbitrages : vêtement, téléphonie, chauffage versus alimentation. Surtout, c'est l'inflation sous-jacente qui a tendance à remonter et ceci est un phénomène récent. Ce qui est gênant dans cet aspect, c'est que que ce type d'inflation est réputé être structurel. Donc elle est installée pour longtemps et rien ne peut la diminuer de façon conjoncturelle. Sur un an, cette inflation *«incompressible»* est de + 1,2 %.

Autres indicateurs moroses

S'il était besoin, d'autres indicateurs publiés récemment par l'Insee, ou par son alter ego européen Eurostat, n'apportent pas de baume au cœur des ménages. Le climat conjoncturel dans le commerce de gros s'est nettement dégradé en septembre et le même constat vaut pour le commerce de détail. Le climat des affaires (général ou par secteur comme le bâtiment par exemple) du côté des entrepeneurs baisse également assez nettement en septembre dans l'Hexagone.

Toutes ces considérations ont amené Xerfi Previsis, un cabinet spécialiste des études économiques sectorielles, à publier une note de conjoncture plutôt pessimiste pour ce mois de septembre. On peut notamment y lire : *«Coincé entre des évolutions salariales au compte-goutte, la hausse des prix (même si l'inflation reste mesurée), le pouvoir d'achat des salariés demeure sous pression. En outre, la remontée du chômage va se traduire par des pertes sèches de revenus pour l'ensemble des actifs : les indemnités couvrent seulement partiellement les pertes de revenus. À cela s'ajoute aussi la progression des loyers qui est pénalisante pour les foyers aux revenus les plus modestes. C'est un environnement très anxiogène et défavorable à la consommation»*.

THIERRY MICHEL

Agenda

Bruno Le Maire a présenté le projet de budget pour l'agriculture et les orientations stratégiques du Programme national de l'alimentation le 28 septembre, à Paris.

VILLE ACTIVE DU PNNS
Programme National Nutrition Santé

Zoom

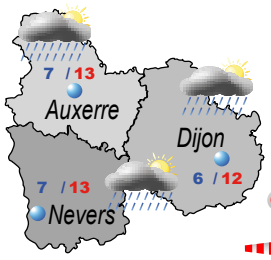
Alimentation en légère baisse


Crédit photo : UE/Benoît Bourgeois

Les prix de l'alimentation diminuent légèrement en août 2011 (- 0,2 %) mais + 2,9 % sur un an. Cette diminution est essentiellement imputable au recul saisonnier des prix des produits frais (- 3,6 % sur un mois ; + 0,4 % sur un an) ; - 5,9 % pour les fruits frais (+3 % sur un an) et - 3,3 % pour les légumes frais (- 3,4 % sur un an). Hors produits frais, les prix de l'alimentation s'accroissent de 0,4 % (+ 3,3 % sur un an), après une hausse de 0,5 % en juillet. Cette hausse traduit notamment celles des cafés (+ 2,9 % ; + 15,4 % sur un an), de la volaille (+ 1,4 % ; + 9,1 % sur un an) et des huiles et margarines (+1,4 % ; +8,6 % sur un an). Si certaines baissent sont réelles, elles sont purement conjoncturelles et les prix restent ahussiers sur une période plus longue. Il faut noter aussi une hausse de 2,7 % des produits issus des industries agroalimentaires (hors viandes, produits laitiers et exotiques) sur les douze derniers mois (+ 0,1 % en août). TM

▶Prévisions **météo** du 7 au 16 octobre

Vendredi 7 Octobre



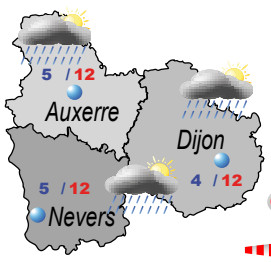
Averses
Un temps maussade en perspective, avec de nombreuses averses. Les températures seront de saison.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 12 à 14 °C

Vents : Ouest-Nord-Ouest 20 km/h

St Serge
Soleil : 08:09 - 19:35
Lune : 17:19 - 03:34

Samedi 8 Octobre



Instable
Le ciel restera menaçant et les averses persisteront. Les températures seront en baisse en matinée.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 11 à 13 °C

Vents : Nord-Ouest 20 km/h

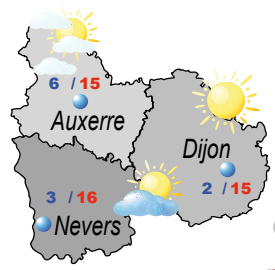
Ste Pélagie
Soleil : 08:11 - 19:34
Lune : 17:42 - 04:37

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 9 Octobre



Belle journée
Un temps bien agréable et ensoleillé s'annonce, avec quelques nuages de beau temps. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 15 à 17 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 10 km/h

St Denis
Soleil : 08:12 - 19:32
Lune : 18:05 - 05:39

Prévisions à 7 jours

Lundi 10 au Mercredi 12 Octobre :

De belles éclaircies en perspective.

Vents : Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 7 à 14 °C T° maxi. : 18 à 20 °C

Jeudi 13 au Dimanche 16 Octobre :

Le ciel sera de traîne au cours de ces prochains jours.

Vents : Ouest à 10 km/h
T° mini. : 8 à 13 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

	2							9
		8	7			5		
		3		6	8			4
				3		7	2	5
5				8				1
4	9	7		2				
3			5	7		8		
		9			3	4		
8							3	

Solution Sudoku

3	9	8	7	6	4	2	5	1
5	6	2	3	1	8	4	7	9
7	4	1	5	9	2	3	8	6
4	2	9	1	5	3	8	6	7
6	8	5	4	7	9	1	2	3
1	3	7	2	8	6	9	4	5
9	7	3	8	4	5	6	1	2
8	1	6	9	2	7	5	3	4
2	5	4	6	3	1	7	9	8

▶**Télévision** Sélection du 8 au 14 octobre

Samedi 8

TF1
20.45 Danse avec les stars. Divertissement présenté par S. Quétier et V. Cerutti, avec Valérie Bègue, Véronique Jannot, Nâdiya, Sheila, Shy'm, P. Candeloro, B. Giabiconi, Francis Lalanne et Cédric Pioline.
23.20 Los Angeles, police judiciaire. Série avec Alfred Molina ⓾.

FRANCE 2
20.35 Sing-off… 100% vocal. Divertissement.
22.55 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 I love Périgord ★. Téléfilm avec Lizzie Brocheré, Bernard Le Coq. *Outrancier.*
22.10 Complot d'amateurs ★. Téléfilm avec Jean-François Stévenin. *Médiocre.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Sous la banquise à bord du Nautilus : Le voyage dans l'Arctique de sir Hubert Wilkins» ★★. *Passionnant.*
21.35 L'aventure humaine «Le vaisseau sous la Baltique».
22.25 Neige assassine ★. Téléfilm avec Jürgen Ribmann (1h31). *Raté.*

M6
20.45 Médium. Série avec Patricia Arquette ⓾.

CANAL +
20.50 The American ★★. Policier (2010) de A. Corbijn,avec George Clooney (1h41) ⓾. *Prenant.*

Dimanche 9

TF1
20.45 Pour elle ★★. Thriller (2008) de F. Cavayé, avec Vincent Lindon, Diane Kruger (1h33) ⓾. *Excellent.*
22.35 Les experts. Série ⓾.

FRANCE 2
20.45 La loi et l'ordre ★★. Thriller (2008) de J. Avnet, avec Robert De Niro, Al Pacino (1h37) ⓾. *Efficace.*
22.25 Non élucidé «L'affaire Kulik». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Les enquêtes de Murdoch : «Le mystère du loup-garou», «Murdoch père et fils», «Eaux mortelles ⓾» ★★. *Excellent.*
23.35 City homicide, l'enfer du crime. Série avec David Tredinnick.
00.20 Les visiteurs du soir ★★★. Drame en NB (1942) de M.Carné, avec Arletty (1h52). (voir Sélection)

ARTE
Juliette Binoche
20.45 Le chocolat ★. Comédie dramatique (2000) de L. Hallstrom, avec Juliette Binoche, Johnny Depp (1h57). *Caricatural.*
22.40 Juliette Binoche dans les yeux ★★. *Un superbe portrait.*

M6
20.45 Capital «Être jeune en France : Chance ou galère ?».
22.45 Enquête exclusive «Thaïlande : La vraie vie des filles de bar» ⓬.

CANAL +
20.50 Hors jeu, carton rouge contre l'exclusion. Documentaire.

Lundi 10

TF1
20.50 Week-end chez les toquées «Mon cœur est à papa !». Téléfilm avec Ingrid Chauvin.
22.35 Esprits criminels. Série ⓬.
01.05 Au Field de la nuit, avec C. Lunoir, Sorj Chalandon, Véronique Ovaldé, Yasmina Khadra,Thierry Frémont, Daniel Russo, Booder.

FRANCE 2
20.35 Castle : «Sous haute tension ⓾», «L'enfer de la mode», «L'escroc au cœur tendre» ★★. Série avec Nathan Fillion. *Plein d'humour.*
22.45 Mots croisés. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Faust. Opéra de C. Gounod, avec l'Orchestre de l'Opéra National de Paris, dirigé par A. Altinoglu, et avec Roberto Alagna, Inva Mula.

ARTE
20.40 Cent mille dollars au soleil ★★. Aventures (1964) de H. Verneuil, avec Jean-Paul Belmondo, Lino Ventura (2h05). *Pas mal.*
22.40 Elisabeth Schwarzkopf.
23.35 Artistes et sagas d'Islande.

M6
20.45 Les aventuriers de l'arche perdue ★★★. Aventures (1981) de S. Spielberg, avec Harrison Ford, Karen Allen (1h50). (voir Sélection)
23.00 Recherche appartement ou maison.

CANAL +
20.50 Borgia (1 et 2/12) ★★. Série avec J. Doman ⓬. *Brillant, mais cru.*

Mardi 11

TF1
20.50 Football «France/Bosnie».
23.00 Appels d'urgence «Courses-poursuites, accidents : Missions à haut risque pour motards d'élite».
02.15 Le deuxième souffle ★★. Policier (2007) de A. Corneau, avec Daniel Auteuil (2h30) ⓾. *Pas mal.*

FRANCE 2
20.35 10 ans de Complément d'enquête «Ces enquêtes qui ont changé la France». Magazine.
22.40 Réunion de famille.
01.05 Pépé le Moko ★★★. Drame en NB (1936) de Julien Duvivier, avec Jean Gabin (1h30). *Brillant.*

FRANCE 3
20.35 Marie-Octobre ★★. Téléfilm avec Nathalie Baye, Xavier Beauvois (1h35). (voir Sélection)
22.50 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
Syrie : Permis de tuer
20.40 Syrie, dans l'enfer de la répression. Documentaire.
21.35 Le crépuscule des Assad.
22.50 Breaking bad (1, 2 et 3/13) ★★. Série avec B. Cranston. *Pas mal.*

M6
20.45 Desperate housewives (12 et 13/23) ★★. *Pas mal.*
22.30 Les Français, l'amour et le sexe. Documentaire ⓬.

CANAL +
20.50 Une famille très moderne ★. Comédie (2010) avec Jennifer Aniston (1h38). *Vulgaire et lourd.*

Mercredi 12

TF1
20.50 Mentalist : «Plus rien à perdre», «Trou noir», «Esprit, es-tu là ?» ★★. Série avec Simon Baker, Robin Turney ⓾. *Excellent.*
23.20 Dexter. Série avec Michael C. Hall ⓬.

FRANCE 2
20.35 Sélection naturelle ★. Téléfilm avec Frédéric Diefenthal, Sam Karmann ⓾. *Peu crédible.*
22.15 Avant-première. Magazine présenté par Elizabeth Tchoungui.

FRANCE 3
20.35 Histoire immédiate «La face cachée d'Hiroshima» ★★★. (voir Sélection)
23.00 L'ombre d'un doute «Jack l'Éventreur : Son vrai visage». Magazine.

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Les combattants de l'ombre (1 et 2/6)» ★★. (voir Sélection)
22.25 Le dessous des cartes «À quoi sert l'intelligence économique ?». Magazine.
22.40 Delta. Drame en VO (2008) de Kornél Mundruczo (1h28).

M6
20.45 D & Co, une semaine pour tout changer. Magazine présenté par Valérie Damidot.

CANAL +
20.50 Harvey Milk ★★. Drame (2008) de Gus Van Sant, avec Sean Penn (2h03) ⓾. *Très bien fait.*

Jeudi 13

TF1
20.50 Masterchef. Divertissement avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde et Sébastien Demorand.
23.25 Masterchef se met à table.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Le boom des césariennes», «Robert Badinter, l'épris de justice». Magazine présenté par Guilaine Chenu et Françoise Joly.
22.50 Françafrique : «La raison d'État», «L'argent roi». Documentaire.

FRANCE 3
20.35 Vipère au poing ★★. Drame (2004) de P. de Broca, avec Catherine Frot, Jacques Villeret, J. Sitruk (1h37). *Une bonne adaptation.*
23.00 Les hauts murs ★★. Drame (2006) de C. Faure, avec Émile Berling, Carole Bouquet, Guillaume Gouix (1h32) ⓬. (voir Sélection)

ARTE
20.40 Duel ★★. Aventures (1971) de Steven Spielberg, avec Dennis Weaver (1h25). *Très brillant.*
22.10 Wolfgang Amadeus Phoenix. Documentaire.

M6
20.45 Bones : «Tous pour un», «Les messagers», «Les diamants sont éternels», «Pris pour cible ⓬», «Chasse au trésor». Série avec Emily Deschanel ⓾.

CANAL +
20.50 The event (7 et 8/22) ★★ ⓾. *Palpitant.*

Vendredi 14

TF1
20.50 Koh-Lanta. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.25 Secret story ⓾.

FRANCE 2
20.35 Un flic «Ligne de fuite» ★★. Téléfilm avec Alex Descas, Marie-Gaëlle Cals (1h25) ⓾. *Pas mal.*
22.10 Un jour, un destin «Lino Ventura : Les combats d'une vie». Magazine de Laurent Delahousse.
23.25 Taratata. Divertissement présenté par Nagui.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «En direct de Saint-Vaast-la-Hougue».
23.05 Vendredi sur un plateau ! Magazine présenté par C. Viguier.

ARTE
20.40 Mogadiscio «Destination terreur» ★★. Téléfilm avec Saïd Taghmaoui, Thomas Kretschmann (1h48) ⓬. *Prenant et bien fait.*
22.30 La grande migration des papillons monarques.
23.20 Grand format «Vodka factory». Documentaire.

M6
20.45 NCIS : «Écran de fumée», «Le rêve d'Icare», «Les liens du sang», «La rançon ⓬». Série avec Mark Harmon, M. Weatherly ⓾.

CANAL +
20.55 Il reste du jambon ? ★. Comédie (2010) de Anne Depretrini, avec Ramzy Bedia, Anne Marivin (1h28). *Mineur.*

SÉLECTION


FTV - Gilles Scarella - Pampa Production

Marie-Octobre - La guerre est finie depuis dix ans, et Marie-Octobre (son nom dans la Résistance) a invité à dîner tous les membres de son ancien réseau. Elle veut découvrir qui a dénoncé leur chef, abattu par les Allemands. José Dayan signe un remake du très beau film de Julien Duvivier, avec Danielle Darrieux. Elle a réussi à créer une atmosphère étouffante dans ce huis clos qui voit un groupe se déchirer peu à peu, chacun étant soupçonné à tour de rôle. La caméra, très mobile capte toutes les réactions des uns et des autres. Les dialogues, très bien écrits, sont servis par un interprétation qui réunit une pléiade d'excellents comédiens, même si Nathalie Baye, excellente, ne peut faire oublier la merveilleuse Danielle Darrieux, dont elle n'a ni la classe ni l'autorité. Cette histoire d'une vengeance est très prenante et elle montre que même les héros ont leurs zones d'ombre. ***Mardi 11, sur France 3, à 20h35.***

Les visiteurs du soir - En 1485, deux étranges ménestrels arrivent dans un château. Ce grand classique, tourné, sur un scénario de Prévert, pendant l'Occupation, est une fable, à peine déguisée, sur la situation de la France occupée. La beauté qui se dégage de cette œuvre poétique continue de hanter l'âme des spectateurs, comme le fait ce cœur battant sous la pierre, dans la célèbre scène finale. Un chef-d'œuvre. ***Dimanche 9, sur France 3, à 00h20.***

Les aventuriers de l'arche perdue - Indiana Jones, un archéologue réputé, est chargé par les services secrets américains de récupérer l'arche d'alliance, dont on raconte qu'elle aurait contenu les tables de la loi. Mais Hitler veut également la récupérer. Conçues comme une BD, avec des touches d'humour, ces aventures sont menées à un rythme dynamique, ponctuées de scènes spectaculaires, avec des cascades et des trucages excellents. ***Lundi 10, sur M 6, à 20h45.***

Les mercredis de l'histoire «Les combattants de l'ombre (1 et 2/6) - Entre 1939 et 1945, dans l'Europe occupée, des hommes et des femmes ont résisté à la barbarie nazie. Avec des images d'archives, des scènes reconstituées et des interviews des derniers survivants, Bernard George retrace leur histoire. Cette série documentaire est très bien faite, avec des épisodes bien structurés. Mais ça manque un peu de souffle. ***Mercredi 12, sur Arte, à 20h40.***

Les hauts murs - Dans les années 30, Yves, 14 ans, est envoyé dans une maison d'éducation surveillée. Elle est terrible, cette histoire tirée d'un roman d'Auguste Le Breton. L'idée forte qu'illustre le film est que ces jeunes ne sont pas mauvais, mais qu'ils sont broyés par un système dans lequel on les enferme. La mise en scène est assez académique, mais plusieurs scènes semblent touchées par la grâce. Des scènes pénibles. ***Jeudi 13, sur France 3, à 23h00.***

Lycée agricole de Challuy (58)

En avant, les valeurs du rugby !

Pour la onzième année, depuis la dernière rentrée scolaire, la section rugby du Legta de Challuy fait le plein. Une centaine de jeunes, filles et garçons, communient dans les valeurs du sport collectif et du dépassement de soi. A raison de trois entraînements par semaine.





▲ Le jeu reste l'objectif ultime des séances d'entraînement. Le rugby incarne des valeurs de respect, de dépassement de soi, de goût de l'effort et d'esprit d'équipe.

◀ Les garçons, comme les filles, sont encadrés par un éducateur sportif du Club de Nevers. Durant les entraînements, ils alternent échauffements, exercices techniques et phases de jeu.

Le rugby est un sport physique où les coups sont vite pris. Çà ne rebute pas les filles du lycée qui sont souvent plus *«ouvertes aux consignes et plus méthodiques»*. Malgré les plaies et les bosses. ▼



D'un côté, les filles, une bonne vingtaine, encadrée par un éducateur sportif. De l'autre, les garçons, une quarantaine, entraînés par un autre éducateur. Il est 17h45, sur le stade du lycée agricole de Challuy. Les retardataires qui viennent de finir les cours se changent rapidement et rentrent sur le terrain pour rejoindre leurs copains. Comme deux autres fois dans la semaine, ils viennent se mesurer physiquement et sportivement à leurs comparses, pour s'initier ou se perfectionner aux joies du rugby. Si l'on est loin de l'univers des matches de Coupe du monde, les jeunes sont motivés pour s'entraîner et s'adonner à ce *«sport de brutes pratiqué par des gentlemen»*. Près d'un tiers des effectifs du lycée chausse ainsi short et crampons, tout au long de la semaine d'études. Avec pour les encadrer des membres du club professionnel de l'Uson (Nevers), ils alternent les échauffements, les exercices techniques et des phases de jeu libératrices, qui concluent généralement les séances.

Valeurs communes à l'agriculture et au rugby

La section rugby de Challuy connaît un réel essor. Il n'est pas rare que des élèves choisissent spécialement cet établissement, plutôt qu'un autre de la région parce qu'ils savent qu'ils peuvent venir ici *«taquiner la cocotte»*. L'argument majeur, selon Patrice Koechlin, le professeur de sport qui a créé la section, c'est *«de mettre en avant des valeurs qui ont toujours été parallèles entre le rugby et l'agriculture: le respect, l'esprit de dépassement, le jeu collectif et le goût de l'effort. Ce sont ces valeurs pédagogiques qui nous intéressent, bien au-delà de l'aspect sportif ou compétitif de notre activité»* souligne-t-il. Et les jeunes adhèrent à l'idée, comme d'autres avant eux qui sont devenus des champions: *«Avant d'entrer en équipe de France, Julien Bonnaire ou Imanol Harinordoqui ont fait leurs études en lycée agricole. C'étaient des gars qui bossaient à la ferme en semaine et se défoulaient le week-end»* rappelle Patrice Koechlin. A Challuy aussi, l'activité va plus loin que le développement personnel des élèves: le rugby ajoute une note sur le livret scolaire, *«autant en BTS qu'en Bac techno»*. Où le plaisir n'est pas antinomique avec l'intérêt des étudiants.

Equipes de 7 ou de 12

Il y a onze ans, se souvient le professeur de sport, la section comptait douze membres. Aujourd'hui, elle est entraînée par cinq éducateurs formés et deux en formation, venus de l'USON et du Comité départemental de rugby. *«Nous avons développé le partenariat avec les structures locales afin de promouvoir le rugby au-delà du lycée. Il n'est pas rare que certains de nos élèves prennent une licence en club. Et puis nous organisons des matches amicaux avec l'USON parce que comme lycée, nous sommes un peu seuls dans la région»*. Le club de Nevers s'est naturellement tourné vers le lycée pour développer son centre de formation, qui doit assurer son ambition d'accéder à la Pro D2 d'ici deux ans. D'ici-là, les jeunes de Challuy continuent leurs entraînements, entre les cours et le dîner de l'internat. Ils jouent par équipes de sept joueurs qu'ils soient cadets ou filles, et de douze joueurs quand ils sont juniors. Le mercredi, ils leur arrivent de se déplacer en compétition dans la zone Nord-est des phases régionales du Championnat des lycées, soit jusqu'à Nancy ou Charleville-Mézières.



L'équipe des cadets 2008 de la section rugby de Challuy a été sacrée Championne de France des lycées agricoles.

Championnat national 2012 à Challuy

Et les résultats de Challuy sont souvent excellents. La section a fini vice-championne de France il y a trois ans et les cadets ont été sacrés Champions de France en 2008. Un exploit que les étudiants voudraient bien réitérer cette année. Sans doute auront-ils l'avantage du terrain puisque c'est le lycée de Challuy qui accueillera les phases finales du Championnat de France des lycées agricoles cette année. Ce sera les 3 et 4 avril 2012, en présence de 400 à 500 participants de toute la France. D'ici-là, les jeunes de Challuy ont encore beaucoup d'efforts à accomplir pour être prêts. Pas plus les filles que les garçons n'ont peur du contact: l'entraînement révèle des athlètes complets qui suivent les consignes de leurs éducateurs et ont envie de bien faire. Mais c'est dans l'adversité que les jeunes pourront mettre en place tous les automatismes de jeu qu'ils auront acquis durant l'année.

EMMANUEL COULOMBEIX